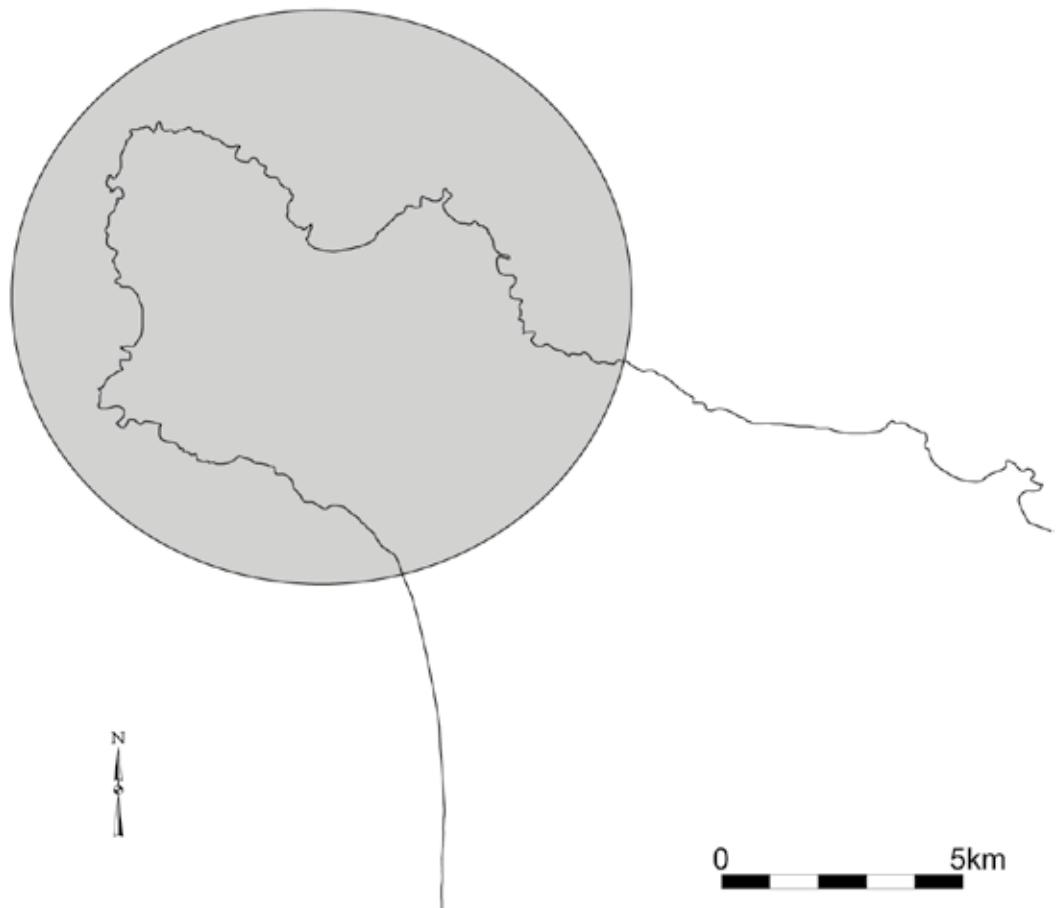


ARCHÉOLOGIE, HISTOIRE ET ANTHROPOLOGIE DE LA PRESQU'ÎLE DE LA HAGUE (MANCHE)

Etudes et travaux

Volume n°11



Ce volume recueille les travaux menés sur l'archéologie, l'histoire et l'anthropologie de la presqu'île de la Hague (Manche).

Directeurs de la publication

Cyril Marcigny, Jean-Marc Yvon, Cyril Damourette

Ce numéro a été réalisé par

Cyril Damourette, Manoir du Tourp

Notice catalographique

Marcigny C., Yvon J.M. et Damourette C., dir.

Archéologie, histoire et anthropologie de la presqu'île de la Hague (Manche). Etudes et travaux. Volume n° 11, 2017. Beaumont-Hague : 2017. 77 p.

Mots clefs

Normandie, Manche, la Hague, archéologie, histoire, anthropologie

ISSN : 1779-5575

Les avis exprimés dans les articles n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Page de couverture

Hache polie (© Laurent Juhel)

Mise en page

Cyril Damourette, Manoir du Tourp

Diffusion

Manoir du Tourp

Commune de la Hague

8, rue des Tohagues

BP 217

50442 Beaumont-Hague Cedex

Mail : letourp@lahague.com

Avant-Propos

L'année 2017 marque la douzième année des recherches sur l'archéologie, l'histoire et l'anthropologie de la presqu'île de La Hague (Manche). Douze ans de travaux portant sur une expérience scientifique unique réunissant des chercheurs de tous horizons – bénévoles, archéologues du ministère de la Culture, de l'Institut national de recherches archéologiques préventives ou bien encore de l'université de Dijon, géoarchéologues de l'université de Caen, spécialistes de l'environnement (géologie, hydrologie, paléoenvironnement), ethnologues, linguistes, archéologues du bâti, historiens et bien d'autres encore – autour d'un territoire : la Hague ; et d'un objectif commun : en restituer l'histoire sur le temps long.

Pour cette douzième année, nos « Études et Travaux » ne comportent pas les douze travaux d'Hercule mais cinq articles nous permettant de passer du Mésolithique au cours du Xe millénaire, à l'époque contemporaine au début du XX^e siècle.

Le premier de ces articles est une véritable synthèse sur le Mésolithique du Nord-Cotentin livrée par Emmanuel Ghesquière. Il s'agit là du « digest » d'un volumineux ouvrage, publié cette année par l'auteur sur le Mésolithique de Normandie, où figurent en bonne place les sites de la Hague.

Les trois articles suivants présentent des travaux liminaires, mais néanmoins particulièrement intéressants, sur trois sites explorés lors de sondages : le premier à Herqueville au lieu-dit les Treize Vents, site bien connu du Néolithique moyen régional mais dorénavant mieux cerné grâce aux fouilles de François Charraud et son équipe, le second à Biville, au niveau du Hameau Gardin, où Laurent Paez-Rezende a conduit un diagnostic archéologique avant un projet d'aménagement et a découvert un site de la Protohistoire ancienne associé à un sol d'occupation. La dernière fouille a porté sur la zone d'Urville-Nacqueville avec la découverte d'un nouveau site du second âge du Fer.

Le dernier article livré cette année, nous fait faire un bond en avant pour nous amener entre l'époque médiévale et le début du XX^e siècle. Dans cet article Gérard Fosse et Gérard Vilgrain s'attachent à nous restituer l'histoire du hameau désormais désert de Saint-Ouen à Saint-Germain-des-Vaux.

Une partie des résultats de ces douze années de recherches a été présentée à l'occasion de l'exposition « 40 ans de recherches archéologiques dans le département de la Manche » proposée durant l'été 2017 dans les locaux de l'Andra, Centre de Stockage de la Manche, partenaire de l'exposition. Les vingt panneaux qui composent ce panorama sont destinés au prêt et circuleront au sein des établissements publics ou privés qui en feront la demande.

Cette année 2017 a été marquée par le décès de Robert Lerouillois. Professeur de lettres et historien, inlassable chercheur, il fut un des piliers de l'équipe de recherches. Nous dédions cet ouvrage à sa mémoire.

Avant de conclure cet avant-propos, nous aimerions revenir, comme chaque année, sur ce qui fait une des forces du travail engagé dans la Hague : le souhait de restituer à tous, dans des délais rapides, le fruit des découvertes et des réflexions. Ce volume est le résultat de cette aspiration. Il doit beaucoup au partenariat engagé avec la communauté de communes de la Hague, poursuivi avec la commune nouvelle de La Hague et, plus particulièrement, les agents du manoir du Tourp. Ces derniers nous accompagnent et nous apportent un soutien infaillible depuis maintenant douze ans. Qu'ils en soient remerciés.

Il nous reste à vous souhaiter une bonne lecture et un bon voyage entre archéologie, histoire et anthropologie de la presqu'île de la Hague.

Cyril MARCIGNY

Institut national de recherches archéologiques préventives
UMR 6566-CReAAH, CNRS, Université de Rennes et Nantes

Jean-Marc YVON

Président du Groupe de Recherches Archéologiques du Cotentin

Yveline DRUEZ

Maire de la commune de la Hague

ap. J.C.



Époque contemporaine



1789

Époque moderne



1492

Moyen Âge



476

Antiquité



0

Âge du Fer



- 800

Âge du Bronze



- 2000

Néolithique



- 5000

Mésolithique



- 9000

Paléolithique



- 250 000

av. J.C.



Sommaire

Robert Lerouvillois (1933-2017) _____ 6

Une brève synthèse du Mésolithique du Nord-Cotentin,
Emmanuel Ghesquière _____ 9

L'occupation néolithique du vallon des Treize Vents à Herqueville,
François Charraud _____ 21

Un habitat de la Protohistoire ancienne au Hameau Gardin à Biville,
Laurent Paez-Rezende _____ 43

Une nouvelle occupation du second âge du Fer révélée par l'érosion littorale sur la commune d'Urville-Nacqueville, *Anthony Lefort* _____ 55

Histoire du hameau Saint-Ouen à Saint-Germain-des-Vaux du Haut Moyen Âge à son abandon au début du XX^e siècle, *Gérard Fosse et Gérard Vilgrain-Bazin* _____ 65



Robert Lerouillois (1933 – 2017)



Robert Lerouillois reçoit le prix littéraire du Cotentin en 2014 (DR)

Le 6 juin (tout un symbole !) 2017, Robert Lerouillois nous quittait. Professeur certifié de lettres classiques, Chevalier des Arts et des lettres, il enseigna au lycée Victor Grignard et Jean-François Millet de Cherbourg.

Sa vie, comme son œuvre pourrait se résumer en un seul mot : volonté.

Volonté de participer activement à la vie associative et culturelle du Cotentin. Il devient ainsi membre de la Société Nationale Académique de Cherbourg, administrateur du Groupe de Recherches Archéologiques du Cotentin, membre puis membre d'honneur du Comité Gilles de Gouberville.

Volonté d'agir politiquement. De 1977 à 1981, il devient maire adjoint à Cherbourg, naturellement chargé des

affaires culturelles. A ce titre, il devient le maître d'œuvre de la construction du centre culturel qui regroupe au sein d'un même bâtiment, la bibliothèque Jacques Prévert et le musée Thomas Henry. Il va également être pendant huit années, conservateur du musée Emmanuel Liais – devenu Muséum -.

Volonté dans sa recherche inlassable de la vérité historique. Il a analysé et souvent démasqué d'une plume ... acérée de nombreuses légendes et croyances historiques locales. Des centaines d'heures de recherches, des kilomètres d'archives dépouillées, la consultation des meilleurs spécialistes, et toujours cette soif de vérité ont offert aux lecteurs dans des livres clairs et passionnants, mais aussi des conférences et des expositions.

Volonté enfin face à la maladie. Handicap et souffrance n'ont jamais déterminé sa détermination. Contraint d'arrêter ses activités professionnelles, l'histoire locale est désormais au cœur de son travail : de la préhistoire à la seconde guerre mondiale.

Il a 11 ans en 1944 et va vivre ce conflit qui a profondément marqué notre région et va l'évoquer à plusieurs reprises.

Il commence par une étude très documentée qui rend à Cherbourg son véritable rôle dans la libération : en 1987, il publie avec succès aux éditions Isoète « *Et la liberté vint de Cherbourg* » dont il fait une réédition refondue en 2009, « *Cherbourg, port de la liberté dans la Bataille de Normandie - La mémoire confisquée* ».

Comme le reflète son abondante bibliographie, son insatiable curiosité pour l'histoire de la région va le conduire à aborder l'étude de nombreux sujets : histoire maritime, archéologie, grandes figures locales, richesses culturelles, ...

L'ensemble de son œuvre va être récompensée en 2014 par le Prix Littéraire du Cotentin, à l'occasion de la parution de ses deux derniers ouvrages : « *Immuables rochers, gardiens de mémoire - Cap de Flamanville* » qui nous fait découvrir son talent de photographe et « *Un écolier du Cotentin dans la Seconde Guerre mondiale* », ce dernier largement autobiographique.

C'est un chercheur infatigable mais aussi un ami qui nous a quittés. Son œuvre dépasse le simple travail d'historien : elle nous transmet 300 000 années de passion pour le territoire unique du Cotentin.

C'est en sa mémoire que nous allons poursuivre cette journée d'étude de l'archéologie, l'histoire et l'anthropologie de la presqu'île de La Hague.

Jean-Marc YVON

Président du GRAC

BIBLIOGRAPHIE

Et la liberté vint de Cherbourg - La bataille logistique de la Libération.

- Cherbourg, éd. Isoète, 1987, 303 p.,
- Rééd. : Condé-sur-Noireau, éd. Charles Corlet, 1992

Edition revue et corrigée sous le titre : **Cherbourg, port de la liberté dans la Bataille de Normandie - La mémoire confisquée.**- Cherbourg, éd. Isoète, 2009, 544 p.

Chroniques de l'Astrolabe

1. *Chante-grenouille - Vestiges et fictions du Cotentin médiéval.*- Cherbourg, éd. Isoète, 1992, 135 p.
2. *Entour de l'Isle de Costentin - Aux racines de notre histoire maritime.*- Cherbourg, éd. Isoète, 1993, 182 p.
3. *Cherbourg n'est point à conquérir - La légendaire forteresse océane.*- Lassy, éd. Paoland, 2002, 206 p.
4. *Jambe de Bois - Marins du Cotentin et grandes découvertes.*- Marigny, éd. Eurocibles, 2008, 222 p.

À la découverte de Cherbourg - Guide historique et touristique sur la ville de Cherbourg, La Hague et le Val de Saire.- Cherbourg, éd. Ville de Cherbourg, 1992, 127 p. (avec François Simon, Jacqueline Vastel et Bruno Centorame)

32 trains pour Le Mans. 1944, Cherbourg, porte de la liberté.- Cherbourg, éd. Isoète, 1994, 142 p.

Gilles de Gouberville et la mer.- Cahier goubervillien n° 1, novembre 1997, 32 p.

Articles

« **Navigation autour du Cotentin au XVI^e s.** dans le Grant routier et Pilotage de Pierre Garcie ».- *Les Normands et la mer.* Actes du XXV^e Congrès des sociétés historiques et archéologiques de Normandie (Cherbourg, 6-7 oct. 1990), Saint-Vaast-la-Hougue, Musée maritime de l'île Tatihou, 1995, pp. 382-387.

« **Les raids du corsaire réveillais François Le Clerc (Madère, Canaries, Antilles, 1552-1555), selon les archives espagnoles et portugaises.** ».- *Les Normands et l'outre-mer*, Actes du 35^e Congrès des sociétés historiques et archéologiques de Normandie (Granville, 18-22 oct. 2000), Caen, Annales de Normandie, 2001, pp. 289-297.

« **Les archéologues dans «l'Île de Cotentin» du XVIII^e siècle à nos jours** ».- *Bulletin du Groupe de recherches archéologiques du Cotentin*, n° 10, 2002.

« **Les défenses allemandes et la conquête de Cherbourg en juin 1944** ».- *Vauban et ses successeurs sur les côtes de la Manche*, Actes de l'Association Vauban (Saint-Malo, mai 1999), Association Vauban, 2003.

Scicy la forêt engloutie : 300 ans d'archéologie en Cotentin.- Lassy, éd. Paoland, 1999, 175 p.

Un temps clair comme cristal : Journal de Gouberville - Cotentin, 1549-1563.- Saint-Lô, éd. Archives départementales de la Manche, 2002, 254 p.

Les Conservateurs du muséum de Cherbourg.- Cherbourg, éd. Lerouvillois, 2003, 12 p.

Trésors ignorés - Fleurons de notre patrimoine intellectuel et artistique.- Marigny, éd. Eurocibles, 2005, 167 p.

Naviguer en Manche au XVI^e siècle : aux approches du Cotentin avec Pierre Garcie, premier pilote du Ponant.- Marigny, éd. Eurocibles, 2005, 105 p.

L'Antiquité retrouvée - Civilisations gauloise et romaine en Haut-Cotentin, Alauna/Coriallo.- Cherbourg, éd. Isoète, 2012, 335 p.

Conteur d'Outre Mer, le visage secret de Millet.-Tourlaville, éd. Les Éditions du Cotentin, 2012, 232 p.

Immuables rochers, gardiens de mémoire - Cap de Flamanville.- Tourlaville, éd. Les Éditions du Cotentin, 2013, 272 p.

Aux premières loges : Un écolier du Cotentin dans la Seconde Guerre mondiale.- Flamanville, éd. Mémoire de Biédal, 2014, 254 p.

« **Une société savante de l'époque des Lumières : Genèse, débuts et singularité de la Société nationale académique de Cherbourg, de sa fondation à la Révolution française** ».- *Mémoires de la Société Nationale Académique de Cherbourg*, t. XXXIII, 2005, pp. 7-26.

« **Historique sommaire des recherches anciennes** ».-Archéologie, histoire et anthropologie de la presqu'île de la Hague (Manche) : Analyse sur la longue durée d'un espace naturel et social cohérent, Beaumont-Hague, Communauté de communes de la Hague, 2005, p. 45-52.

« **Une belle figure méconnue, François La Vieille** ».- *Mémoires de la Société nationale académique de Cherbourg*, t. XXXIV, 2007.

« **Du cabinet de curiosités à l'appropriation du passé** ».- *Bulletin du Groupe de recherches archéologiques du Cotentin*, n° 12, 2007.

« **Les vestiges de la Seconde Guerre mondiale dans la Hague** ».- *Bulletin du Groupe de recherches archéologiques du Cotentin*.

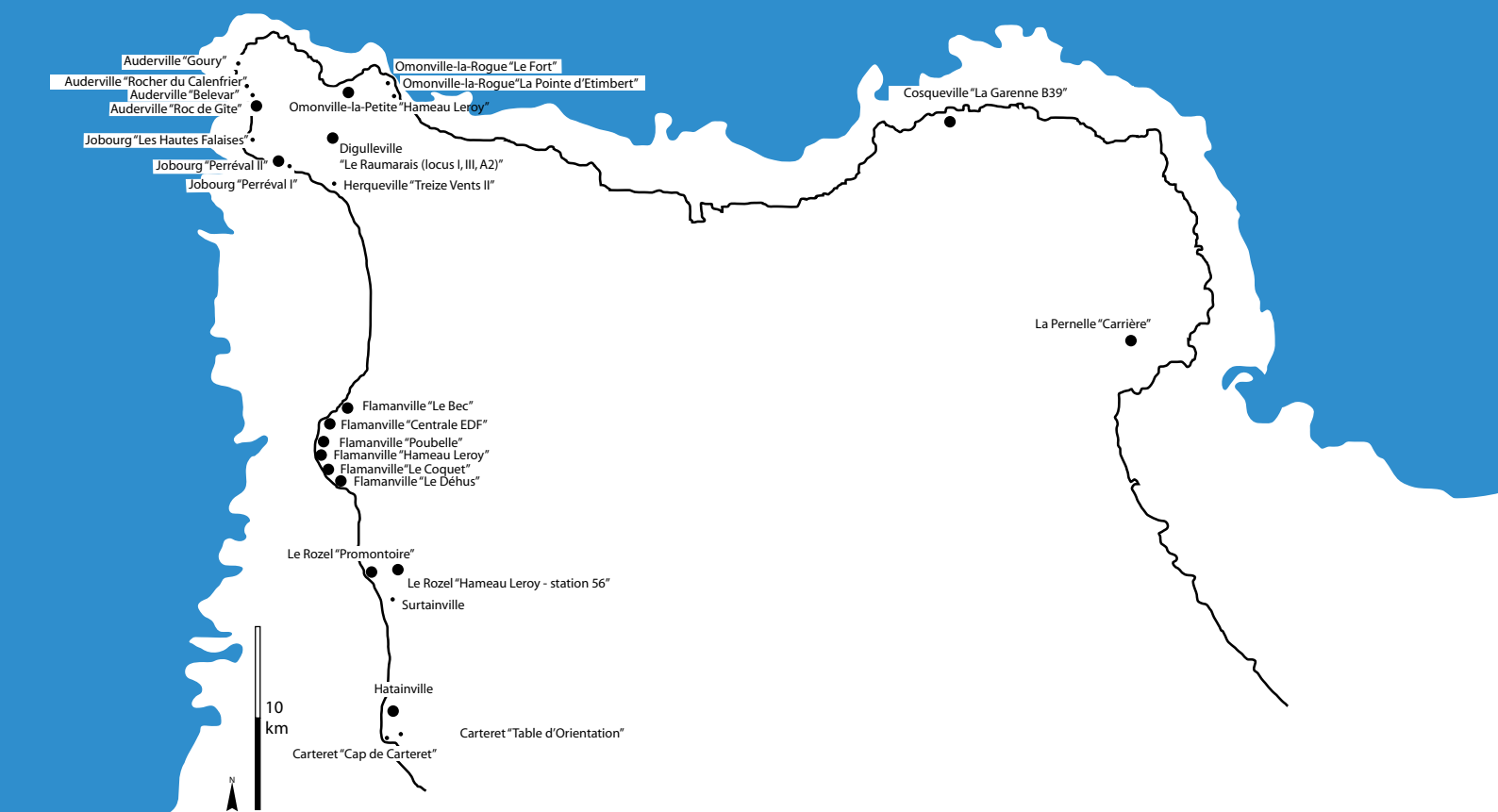


Fig. 2 : Carte de Localisation des sites (●) et indices de sites (•) du premier Mésolithique du Nord-Cotentin.

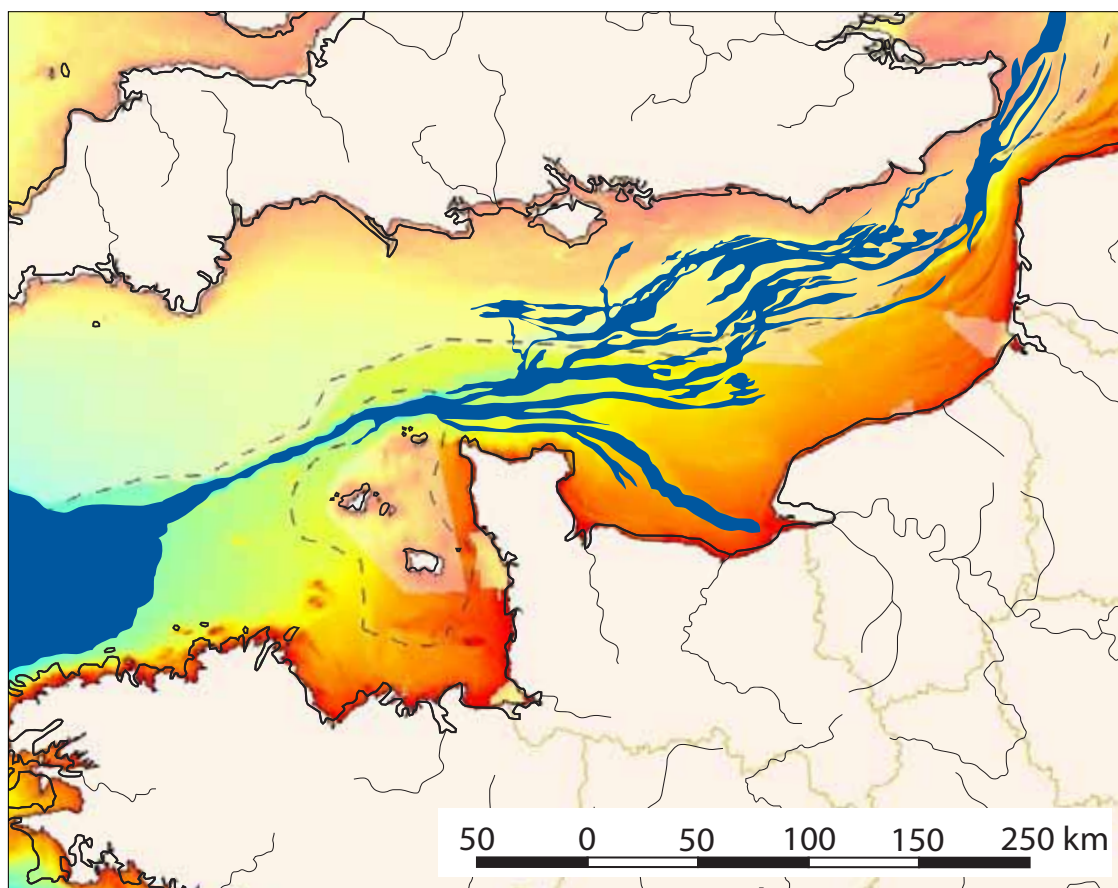


Fig. 1 : La Manche à la sortie du dernier épisode glaciaire. La traversée au niveau du chevelu de fleuves situés entre le Calvados et les côtes du sud-est de l'Angleterre semble délicate. Par contre, le passage entre le Nord-Cotentin et/ou la Bretagne et les côtes du sud-ouest de l'Angleterre n'impose que la traversée d'un unique grand fleuve (paléo-Seine ou paléo-Tamise).

Une brève synthèse du Mésolithique du Nord-Cotentin

Emmanuel Ghesquière

LE NORD-COTENTIN : UNE SITUATION D'ÉCOTONE EXCEPTIONNELLE

Les différents paysages : littoral, courants marins, plaines boisées, marais... assurent une diversité de ressources très importante (comme en Bretagne) qui trouve peu de comparaisons en Europe de l'ouest. Le Nord-Cotentin jouit également d'une situation géographique privilégiée par rapport à la Manche. Au cours du Mésolithique, celle-ci s'est agrandie sous la pression de la transgression flandrienne qui a fait remonter le niveau de l'eau de plusieurs dizaines de mètres. La Manche n'est jusqu'alors composée que d'un enchevêtrement de cours d'eau qui ne facilitent pas le passage jusqu'aux îles britanniques (fig. 1). Toutefois, au niveau de l'extrémité de la Hague, les cartes bathymétriques témoignent du resserrement de la paléo-Seine/paléo-Tamise en un cours d'eau unique qui, même large et profond, est beaucoup plus aisé à traverser que les chevelus très étalés.

C'est dans ce contexte favorable qu'au Tardiglaciaire (vers 11000 avant notre ère ?), des populations humaines se réapproprient ce territoire. Leur provenance n'est pas évidente car les populations essaient par sauts de puce, de territoires en territoires depuis les régions plus au sud d'abord, puis en provenance de l'est au début du Mésolithique (vers 10000 avant notre ère). Les observations réalisées sur l'industrie en silex nous permettent quelques observations. Elles n'ont toutefois pas le détail suffisant pour déterminer à quel moment les populations se fixent sur le territoire du Nord-Cotentin et évoluent sur place par contact entre les différents groupes locaux. On estime toutefois qu'à la fin du Préboréal, vers 9000 avant notre ère, des populations mésolithiques nombreuses sont fixées sur le territoire de la Hague (fig. 2) et partagent vraisemblablement un espace culturel commun avec une partie de l'Angleterre.

L'exemple d'un paysage complexe du Nord-Cotentin : la presqu'île de la Hague et plus largement le Nord-Cotentin est un pays qui offre un panel de territoires très variés. La première raison est d'offrir un littoral qui l'enserme complètement. Il offre un aspect déchiqueté dans la plupart des secteurs, alternant rochers, falaises et plages de sable. Même si la mer est remontée et que le découpage de la côte n'est plus strictement identique, la même alternance de plages et de rochers offrait à des biotopes constituant des habitats variés pour de nombreuses espèces de coquillages. Les falaises elles-mêmes, parmi les plus hautes d'Europe, sont difficiles d'accès et sont de ce fait idéales pour assurer la nidification d'espèces variées d'oiseaux de mer. L'intérieur des terres est à l'image de la côte, accidenté. Situé dans la partie nord-orientale du Massif Armoricaire, celui-ci

offre un relief composé de vallées encaissées et de plateaux étroits. Ces vallées et leurs pentes restent encore aujourd'hui des environnements très forestiers, où l'agriculture moderne est inadaptée (quelques pâtures à moutons). De la même façon, les plateaux, s'ils sont aujourd'hui dénudés, n'offrent que des herbages et des arbustes épineux en guise de haies mais pouvaient à l'origine être recouverts de forêts ou de landes à fougères. Les vallées littorales sont davantage mises en valeur du point de vue agricole, avec quelques petits champs de maïs alternant avec des herbages nettement dominants. C'est probablement dans cet environnement que se situaient les terrains les plus dégagés, en dehors des promontoires. Ces derniers constituent l'environnement le plus prisé par les sociétés mésolithiques pour installer leurs occupations les plus pérennes. Ils sont pratiquement dénudés car les vents marins les balayent et les arbres ne peuvent s'y développer pleinement. Une végétation d'ajoncs et d'herbe rase pousse sur ces sols très pauvres et très pierreux, qu'il ait été aisé de mettre à profit pour installer un habitat. Car le principal intérêt est la visibilité qu'ils offrent sur les autres promontoires et donc d'éventuelles communautés voisines. Mais c'est surtout en direction de la mer que la vue est ouverte, sur l'estran, sur les îles anglo-normandes et enfin sur le grand large où les pirogues de ces communautés devaient vraisemblablement naviguer.

Fig. 3 - Paysage typique du Nord-Cotentin, avec des vallées encaissées arborées, des pentes souvent couvertes de landes à fougères et des plateaux assez dénudés (pâtures) entrecoupés de haies (photo C. Damourrette).



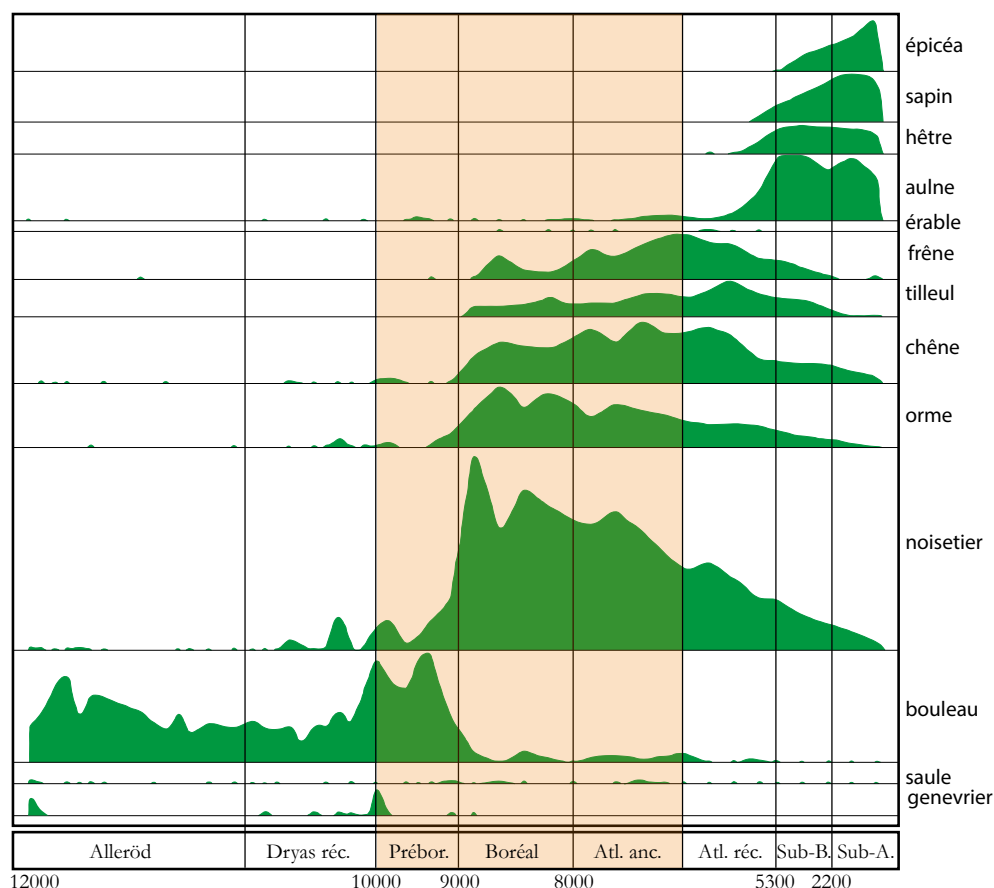
UNE STRATÉGIE ALIMENTAIRE PERFORMANTE

Le Nord-Cotentin en général et la presqu'île de la Hague en particulier jouissent au Mésolithique d'une situation rare qui permet une surabondance de denrées alimentaires disponibles (fig. 4). Dans des environnements littoraux similaires en Bretagne, des tas de coquillages de plusieurs mètres cubes ont pu être fouillés et fournir de nombreux témoins de consommation alimentaire. Ceux-ci comprennent de très nombreux coquillages et crabes (huitres, moules...) qui en font une manne régulièrement renouvelée et qui est déjà suffisante en elle-même pour assurer la sécurité alimentaire des communautés humaines. De nombreux restes de poissons sont également fréquents qui témoignent de pratiques de pêche en mer, soit à l'aide de filets ou d'hameçons, soit éventuellement à l'aide de pièges installés sur l'estran, même si les plus anciens reconnus ne remontent pour l'instant qu'au Néolithique. Les oiseaux de mer (pingouins, macareux...) constituent également une part alimentaire qui pouvait être importante à certaines saisons soit sous forme d'oiseaux consommés pour leur chair, soit pour leurs œufs. Une faune marine riche et variée constitue donc le socle de ces occupations littorales, en Bretagne comme probablement aussi sur tous les littoraux comme celui de la Hague. Les amas de coquilles bretons appartiennent tous à la fin du Mésolithique. On estime cependant qu'ils ont dû exister sur toute la période mésolithique, mais étant situés au plus près de l'estran, ils ont dû être recouverts par la mer qui remonte encore d'une dizaine de mètres du fait du réchauffement climatique durant l'ensemble de la période.

Cette faune marine, si elle peut se suffire à elle-même pour assurer l'alimentation animale de populations relativement nombreuses, est bien sûr dans le Cotentin complétée par une faune terrestre ou fluviale importante. L'ensemble des espèces consommées à cette période devait utiliser les terroirs variés qu'offre le secteur : cerfs, chevreuils, sangliers et aurochs pour les grandes espèces à quatre pattes consommées. La présence d'un vaste marais intérieur dans la zone aujourd'hui occupée par l'usine de retraitement constitue avec les modestes fleuves côtiers une zone de prédilection pour les anguilles et les saumons, ces derniers réapparaissant timidement dans les fleuves normands du Cotentin. Les anguilles, sans avoir disparu, ont beaucoup souffert de la surpêche du XIX^e et du XX^e siècle. Ces deux espèces sont très favorables à la longue conservation, par fumage ou par séchage, car le frai qui fait remonter ces poissons dans leur rivière d'origine peut livrer des quantités très importantes de poissons. Cet apport beaucoup trop important pour être consommé en totalité est alors probablement conservé (séché ou fumé) pour une consommation ultérieure (l'hiver ?).

On le voit, le potentiel de protéines disponible est énorme dans ce secteur du fait d'une diversité des paysages peu commune (estran, pleine mer, vallées encaissées, marais, réseau fluvial dense, plateaux partiellement dénudés, forêts...). Et pourtant, il est probable que l'Homme mésolithique ne compte la nourriture carnée que comme mineure dans son alimentation. En effet, le réchauffement climatique fait revenir

Fig. 5 - Ce tableau figure les proportions des différentes espèces arborées suivant la chronologie entre 12000 et 2000 avant notre ère, sur une colonne pollinique de l'Est de la France, mais valable pour l'ensemble de l'Europe tempérée. L'espace en rose figure la période mésolithique où la proportion de noisetier explose entre la fin du Préboréal et le début du Boréal, suggérant une intervention humaine qui aurait favorisé cette espèce.



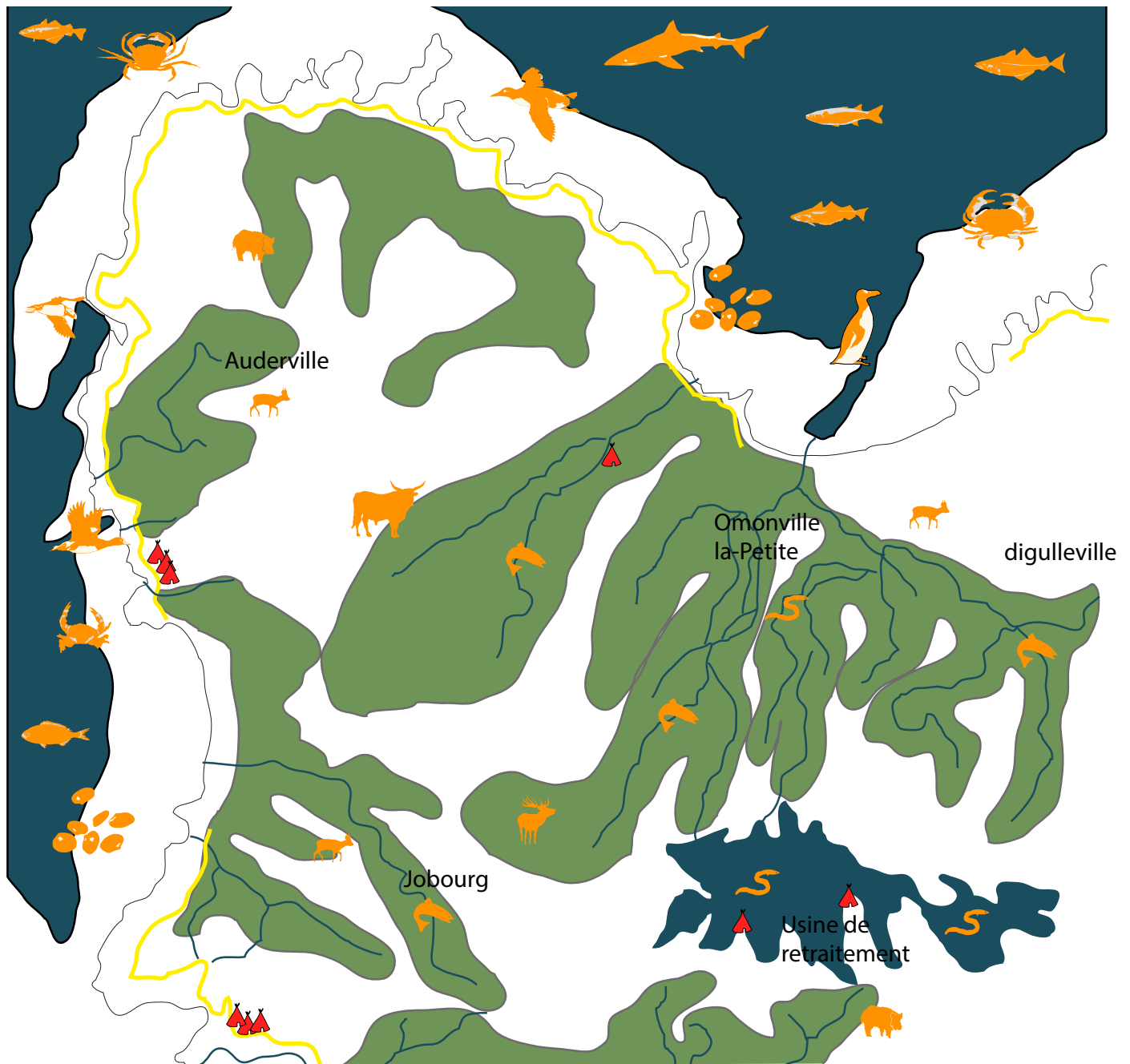


Fig. 4 - Chorème illustrant la Haguenau à la période mésolithique et quelques-unes des ressources disponibles.

la forêt méso-thermophile qui remplace progressivement les forêts de conifères inféodées au froid. Les deux arbres qui vont le plus en profiter sont le chêne et le noisetier. Le chêne d'abord car c'est l'arbre dominant des forêts tempérées. Le noisetier ensuite, dont les effectifs dépasseront dès la période boréale (9000-8000 avant notre ère) ceux du chêne et deviendront une espèce sur-représentée dans les colonnes palynologique (fig. 5), parfois jusqu'au tiers de l'ensemble des espèces végétales. Une telle proportion ne laisse pas indifférent et est absente de tous les contextes que nous connaissons aujourd'hui. Une arboriculture raisonnée de cette espèce par les mésolithiques peut alors être proposée à titre d'hypothèse. Les populations auraient favorisé les noisetiers, en les entretenant ou en éliminant les concurrents, voire même en plantant eux-mêmes des scions. Cette théorie de communautés d'arboriculteurs trouve de nombreux échos dans d'autres lieux comme dans les

pays du nord de l'Europe ou au Japon (pour le châtaignier). Il faut dire que la noisette est un mets de choix qui peut être consommé tel quel, être transformé en farine et en bouillies et apte à se conserver pratiquement d'une année sur l'autre, à tout le moins de passer l'hiver. De plus, la noisette n'est qu'un fruit parmi d'autres disponible, celui qui ressort le plus du fait du déséquilibre dans sa représentation. Mais les chênes, les bouleaux et toutes les espèces à fruits sucrés sont également présents et permettent de produire des denrées comestibles variées.

DES GROUPES HUMAINS NOMBREUX ?



Fig. 6 - Cette vue d'artiste (L. Juhel, Inrap) du promontoire d'Auderville met en évidence la position dominante de l'habitat. L'extension de l'habitat permet de proposer à titre d'hypothèse la présence d'une agglomération sur le site.

Devant une telle profusion de denrées comestibles, dont nous soupçonnons d'après des sites bien conservés (Bretagne, Belgique...) qu'ils entraînent tous dans l'alimentation des communautés mésolithiques, il faut nous interroger sur le potentiel de population mésolithique de la Hague et du Nord-Cotentin. Dans de tels contextes, des populations de chasseurs-cueilleurs peuvent développer des populations de l'ordre de 25 habitants au km², ce qui donnerait une population de 1200 habitants pour la Hague. Mais dans le cas de populations littorales pratiquant l'agriculture, certains exemples offrent des densités de plus de 100 habitants au km². Dans le Mésolithique européen, la frontière est encore difficile à faire entre des populations pratiquant une arboriculture raisonnée (une espèce végétale sur trois est un noisetier au Mésolithique moyen) et des populations de céréaliculteurs, dont l'alimentation repose presque entièrement sur la récolte, bonne ou mauvaise, de blé ou d'orge. Dans ce contexte, il n'est pas saugrenu de considérer que la quantité et la variété des ressources alimentaires végétales et animales disponibles dans des contextes d'écotone comme la Hague puisse largement accueillir plus de 25 habitants au km².

Cette population dense aurait alors dû laisser quantité de traces de son passage durant les milliers d'années du Mésolithique. Cependant, il y a davantage de traces de campements (semi-permanents ou provisoires) dans le Nord-Cotentin que dans l'ensemble du reste de la Normandie. Sur les promontoires rocheux, plusieurs traces de huttes de 6 m de diamètre (dont les trois mètres de la partie centrale sont généralement surcreusés) sont présentes et la découverte de nouvelles occupations presque systématique dès qu'on creuse dans ces contextes (fig. 6 à 8). De même, en milieu marécageux comme lors de la construction de l'usine, plusieurs occupations ont été mises au jour. Il faut tenir compte également de la remontée de la mer qui nous a privés de tous les sites d'estran qui pouvaient être également nombreux comme en témoignent les ultimes amas coquilliers bretons. En tenant compte du fait que peu d'endroits dans le Nord-Cotentin en général et dans la Hague en particulier ont pu faire l'objet de prospections en surface et en profondeur (secteur nettement préservé des

aménagements et des constructions, pâtures nombreuses aux dépens des cultures...), le secteur apparaît comme exceptionnellement riche et ne trouve de comparaison qu'avec le littoral breton.

Fig. 7 - La répartition des pierres, des silex taillés du surcreusement central et des deux foyers ont permis à Auderville de proposer la reconstitution du fantôme d'une hutte. Les personnages replacés dans cet espace de manière aléatoire permettent d'évaluer la place disponible.

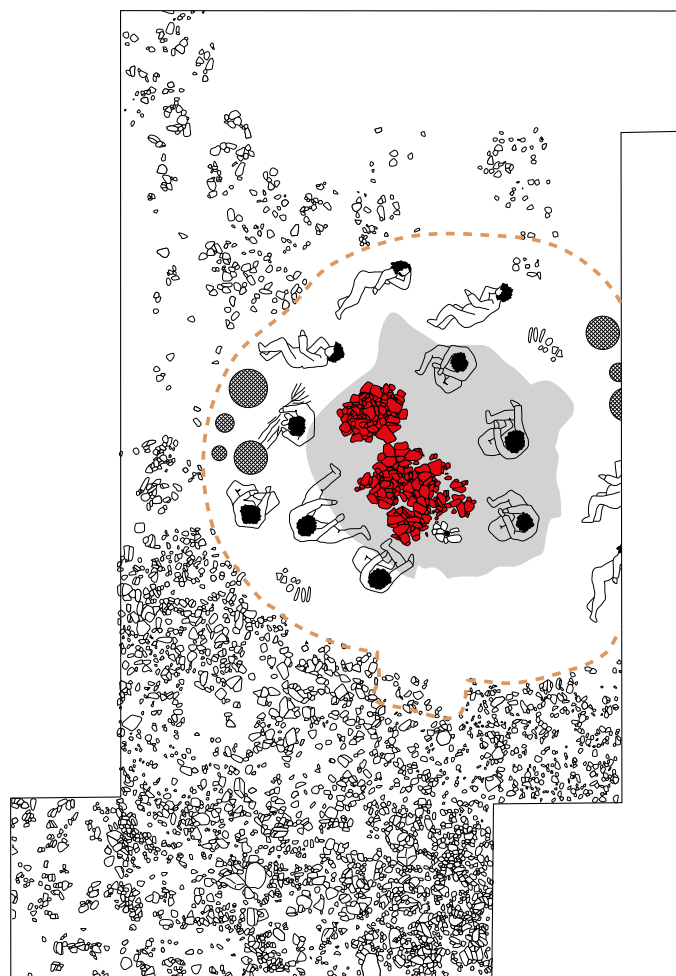




Fig. 8 - Les deux foyers jumeaux aménagés en blocs de pierre extraits du substrat du site d'Auderville. Ils sont installés au centre de la cuvette de 3 m de diamètre surcreusée au centre de la « hutte » (photo A. Chancerel).

AVANT -9000, DES TRACES FUGACES

La période de transition entre le Paléolithique supérieur et le Mésolithique (entre -11 000 et -9 000) est encore très mal connue, dans le Nord-Cotentin comme dans l'ensemble du Grand-Ouest. Ces deux millénaires comportent une succession de phases froides et de phases tempérées, suffisantes pour permettre une remontée importante du niveau de la mer et pour progressivement changer la flore et repousser les espèces animales glaciaires vers le nord (mammouths, rennes, chevaux...), remplacées progressivement par les espèces tempérées (cerf, sangliers, chevreuils...). Dans le Nord-Cotentin, on peut soupçonner que cette mise en place s'est déroulée avec des communautés humaines très dispersées qu'il est difficile de mettre en évidence ; quelques artefacts découverts à Jobourg « Perréval 2 » ou à Omonville-la-Petite (fig. 9) dans le cadre de sondages pourraient se placer dans cette fourchette chronologique. La solution de facilité serait bien sûr de proposer que les habitats étaient essentiellement côtiers et qu'ils ont été recouverts par la remontée de la mer. Mais là encore, aucune certitude. On peut également suggérer que cette période de transition, alternant périodes de réchauffement (Bölling, Dryass récent) et de refroidissement (Dryass ancien, Alleröd) n'est pas très favorable à un essor démographique de communautés humaines qui de fait vont essentiellement rester cantonnées dans des régions sanctuaires (comme la Dordogne ou les vallées fluviales). Difficile de proposer autre chose devant

l'indigence des données pour le moment, mais la découverte d'un seul site pourrait tout remettre en question, surtout si celui-ci est trouvé en contexte sous-marin. Dans l'immédiat, on reste donc sur une situation d'attente pour tout ce qui précède le milieu du Xe millénaire.

Vers -9500, une véritable explosion démographique semble s'opérer. A cette date, la faune et la flore se sont entièrement renouvelées et la faune tempérée en particulier a dû suffisamment se développer pour occuper l'ensemble des niches écologiques qui lui sont propices. La flore mésothermophile est dominante dans ce secteur tempéré du littoral et offre à profusion les fruits qui deviendront la base alimentaire des populations mésolithiques (noisettes, glands...). Cette profusion de denrées permet probablement un des plus grands essors démographiques qu'ait connus l'Humanité, avec des possibilités de doublement de la population à chaque génération. Entre le début et la fin du Préboréal, le millier d'années a vu se succéder une quarantaine de générations, ce qui dans l'absolu aurait permis à un couple d'engendrer 2200 milliards d'individus. Ce chiffre absurde permet de mesurer les effets d'une démographie en essor sur une période d'un millier d'années, même en partant d'une population de départ dérisoire.

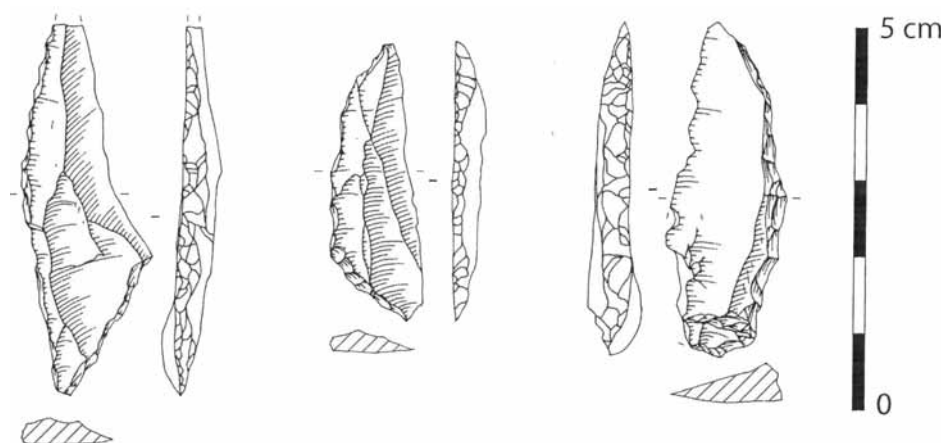


Fig. 9 - Ces trois pointes ont été découvertes lors de la fouille de l'abri sous roche d'Omonville-la-Petite « La Jupinerie ». Elles sont parmi les seuls témoins de l'occupation tardiglaciaire du Nord-Cotentin (Xe millénaire).

INDUSTRIE ET SOCIÉTÉ

De l'industrie de ces populations, nous ne connaissons presque rien. Les milieux hyper-acides du Nord-Cotentin nous ont privés de toute les ossements de faune et bien sûr des restes de bois qui sont les premiers à disparaître. Seul le matériel en pierre est conservé, l'industrie en silex au premier chef, qui constitue le socle des études sur le Mésolithique en Europe et de l'industrie sur galets. Cette dernière très originale dans la Hague offre à côté des outils de débitage du silex, des galets plats à tranchant poli dont l'usage comme hache ne fait guère de doute. Quant à l'habitat, seuls trois vestiges de huttes (dont deux partiels) ont été interprétés à partir des fouilles d'Auderville et de Jobourg. Si cela est déjà important dans un contexte national en général dénué de structures d'habitat, cela reste néanmoins dérisoire en comparaison de l'occupation du secteur à cette période.

En dehors de ces quelques éléments, nous n'avons retrouvé aucun reste de faune, de coquillage, de bois d'œuvre, d'objet

en bois (manches ?), ni outil en os, ni vêtement. Nous n'avons aucune idée de la forme des huttes, de la coiffure, de la langue ou des rapports entre individus, à l'intérieur ou à l'extérieur du groupe. Quelques résultats obtenus dans d'autres régions peuvent être étendus aux populations mésolithiques du Nord-Cotentin sans prendre trop de risques, comme la consommation probable de coquillages, de poissons et de grands mammifères (Bretagne), l'usage de pirogues (Danemark, marais de Carentan). D'autres plus subtiles sont plus difficiles à étendre à tous les chasseurs-cueilleurs maritimes, comme l'existence de sociétés patrilocales dont les hommes des côtes s'unissent à des femmes provenant de l'intérieur des terres (Rick Schulting, étude à partir des nécropoles bretonnes de Tévéc et Hoëdic). Rien n'est toutefois définitif concernant notre connaissance du Mésolithique dans le Nord-Cotentin : la présence de milieux marécageux peut permettre à l'avenir de découvrir des éléments encore insoupçonnés, par les caractéristiques de conservation de ces milieux anaérobies (bois, os,...).

LA TAILLE DU SILEX, L'UTILISATION DU GRÈS

Si l'on doit considérer les caractéristiques de l'outillage des populations du Mésolithique ancien et moyen du Nord-Cotentin, celui-ci peut être séparé en trois, correspondant à des fonctions distinctes. La première, la plus caractéristique et celle qui culturellement est la plus spécifique est la catégorie des armatures. Celles-ci se décomposent entre les pointes occupant l'extrémité des hampes de flèche et les barbelures, petites pièces géométriques en silex, rectangulaires, triangulaires ou segmentiformes collées sur le côté des hampes pour trancher et rester bloquées dans les chairs, provoquant des hémorragies qui finissent par épuiser la proie.

L'étude minutieuse des séries du Nord-Cotentin a permis de préciser l'association de ces divers éléments entre eux (fig. 10 et 11). Par exemple, les éléments de barbelures rectangulaires correspondent à la phase ancienne du Boréal (vers - 9000) et sont ensuite progressivement remplacés par des formes triangulaires scalènes. Mais les pièces les plus emblématiques et les chargées de sens culturel restent les grandes pointes effilées que l'on va retrouver dès le début de la séquence (toujours vers - 9000) dans le Nord-Cotentin, dans le sud et le sud-est de l'Angleterre et sous une forme un peu plus élaborée sur le littoral de la Mer du Nord. Ces éléments permettent de proposer une culture d'origine commune, voire des rapports trans-Manche réguliers et pourquoi pas une identité de groupe forte (même groupe tribal ? même langue ?).

L'outillage dit « de fonds communs » regroupe tous les outils d'usages dits domestiques, composant en fait l'ensemble des activités pour lesquelles l'usage d'un outil en silex est nécessaire. Dans le Mésolithique de façon générale, les outils sur lame ou lamelle sont les mieux représentés et utilisés pour toutes les activités de découpe. Les grattoirs sont presque toujours réservés au travail des peaux et cuirs, pour désépaissir et assouplir. Ils sont cependant très peu représentés

au Mésolithique ancien et moyen dans le Nord-Cotentin, témoignant d'un faible usage et peut-être d'une société très peu dépendante des cuirs animaux. Ainsi reconstitue-t-on souvent les huttes d'habitation couvertes en végétaux et non en peaux. De même, l'habillement pouvait se passer de cuirs au profit de tissages végétaux. La raison principale pourrait être une faible usage de la chasse aux grands mammifères pourvoyeurs de ces peaux. En effet, dans ce contexte d'écotone, les protéines animales peuvent être trouvées dans de très nombreux autres produits que les cerfs, sangliers, chevreuils et aurochs, comme par exemple dans les poissons, coquillages et oiseaux marins.

Les derniers types d'outils concernent des usages de mise en valeur des terroirs. Ceux-là sont généralement réalisés en grès rouge (fig. 12 et 13), dont on trouve quelques gisements dans le Nord-Cotentin (à Auderville par exemple), mais également parfois en silex (fig. 14). Il s'agit soit de pics utilisés pour creuser le sol (pour extraire les galets de grès et de silex ?) soit de proto-haches polies utilisées selon toute vraisemblance pour couper du bois. Leur réalisation n'est pas aussi complexe que celle des haches polies classiques dans le sens où le choix de galets plats et trapézoïdaux permet de ne retoucher et polir que le tranchant pour que l'outil puisse être utilisé. Avec ce type d'outil, on se trouve fondamentalement associé aux cultures de Grande-Bretagne où ces outils sont bien représentés, sous la forme de haches taillées en silex (sud-est de l'Angleterre en particulier) ou galets au tranchant poli (Angleterre, Irlande...). Que les mésolithiques apparaissent comme de véritables précurseurs dans la réalisation de haches polies renverse le paradigme qui veut que cet outil fasse partie des inventions associées à la colonisation néolithique. Il pourrait constituer comme la céramique (La Hoguette, Limbourg) des éléments préexistants dans les cultures des chasseurs-cueilleurs en Europe de l'Ouest.

Fig. 10 - Les importantes séries du Mésolithique moyen du Nord-Cotentin permettent de proposer un tableau d'évolution des types d'armatures et leur représentation au sein de l'outillage.

						6800 BC
						8365 +/- 50 8615 +/- 45
						8460 +/- 170
						8990 +/- 180
						8000 BC

Fig. 11 - La série du Cap Lévi à Fermanville représente un assemblage typique d'armatures de flèche de la fin de la période mésolithique, dominée par des trapèzes ou des triangles larges.

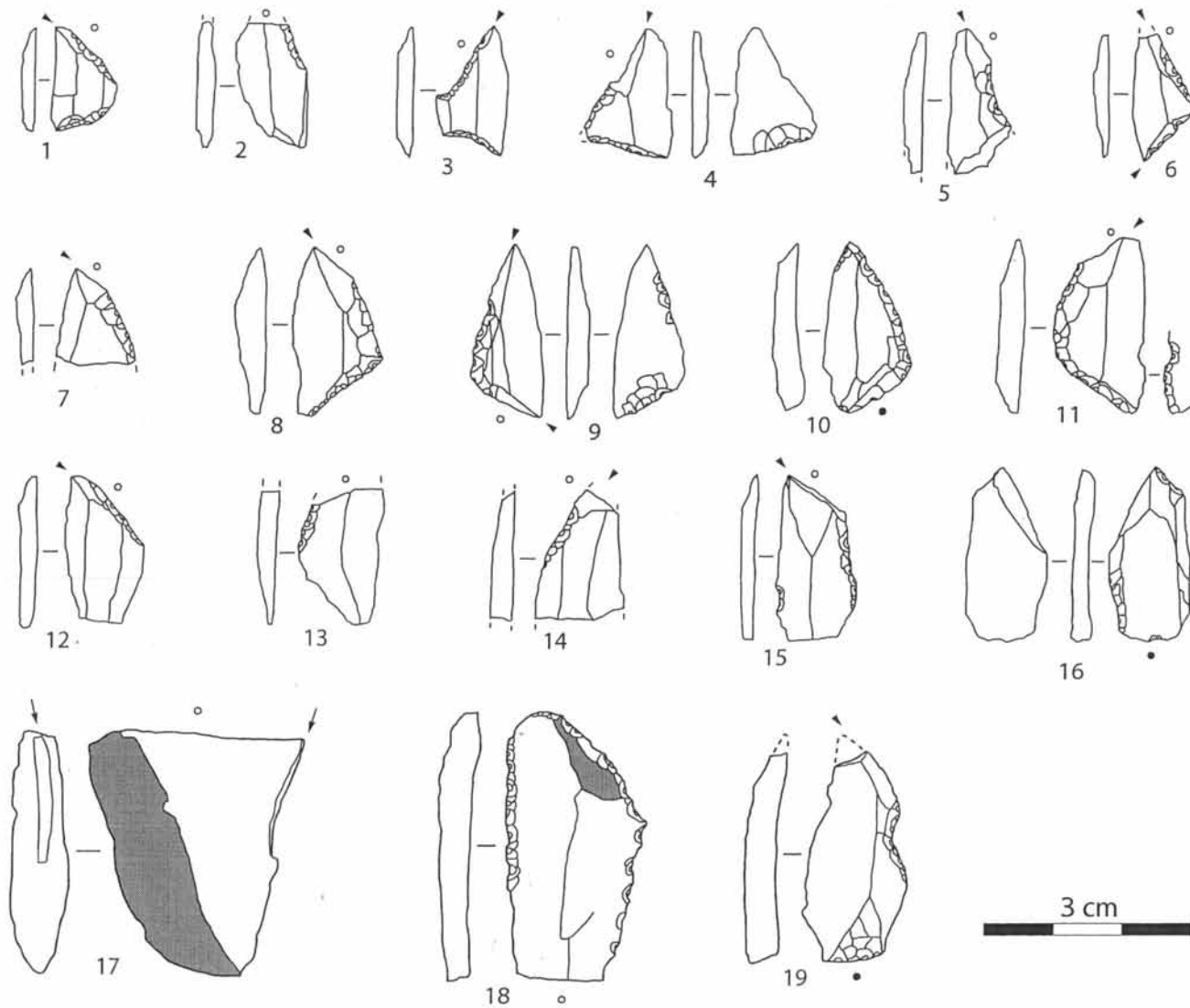


Fig. 12 - Cette planche figure quelques échantillons de galets plats dont le tranchant a été retouché et poli puis émoussé par l'usage.

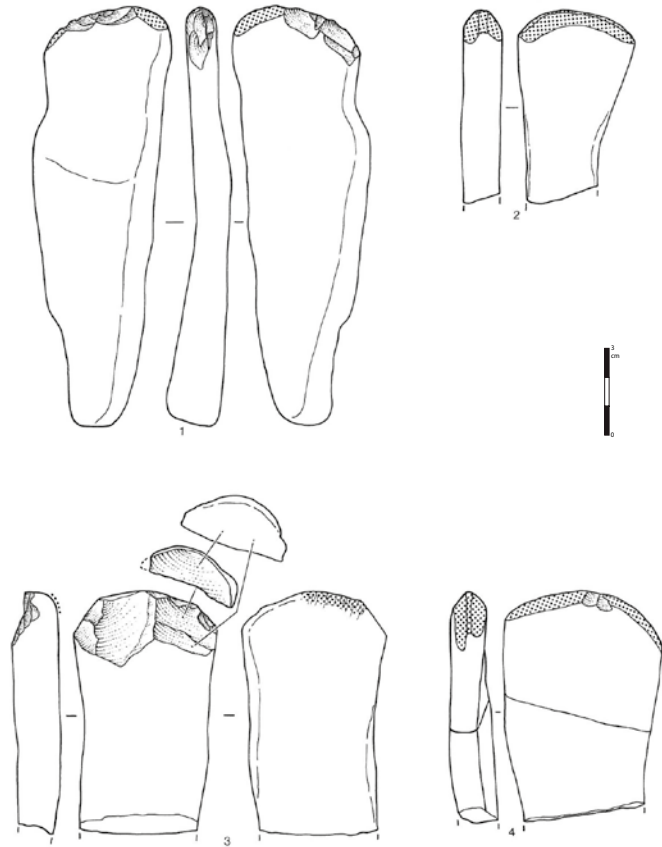


Fig. 13 - Ces deux exemplaires de galets plats ont vu leur tranchant retouché et poli. L'émoussé important qui se développe sur ces tranchants témoigne d'un usage intensif de ces pièces (coupe de bois?).

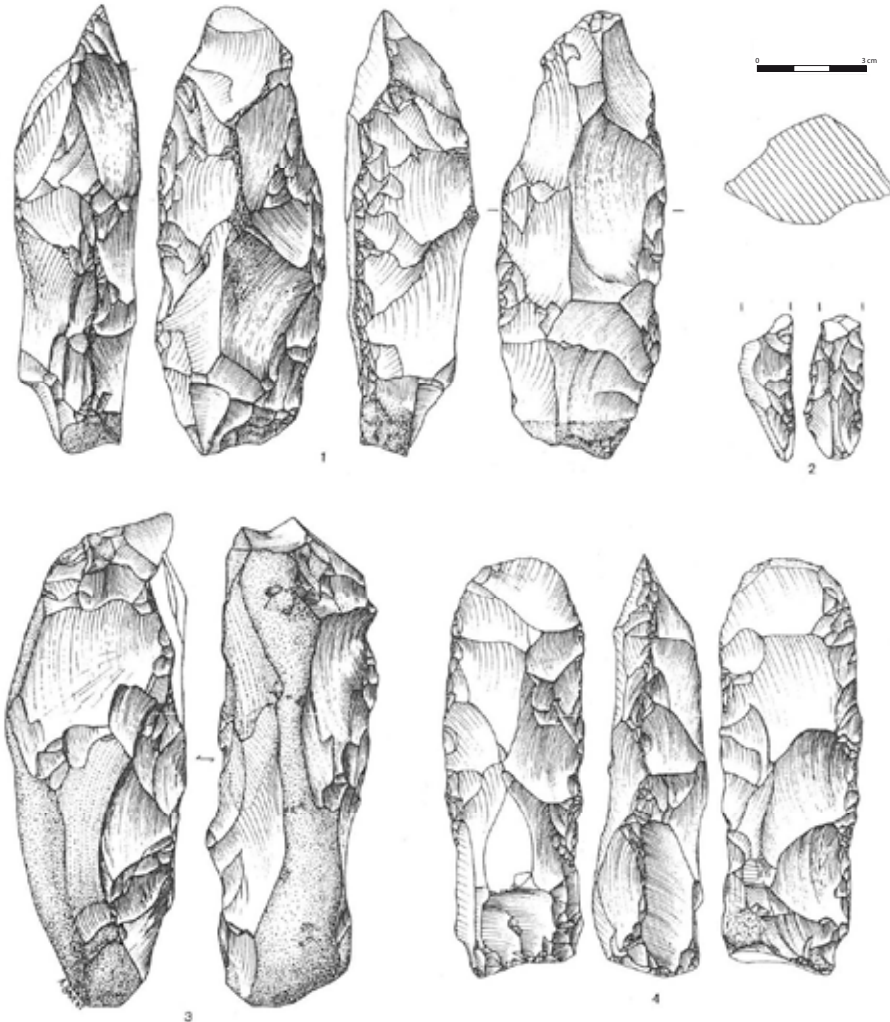


Fig. 14 - Une industrie de macro-outils en silex est présente dans l'importante série d'Auderville « Roc de Gîte » témoignant de la présence de haches taillées/tranchets ou de pics très massifs.

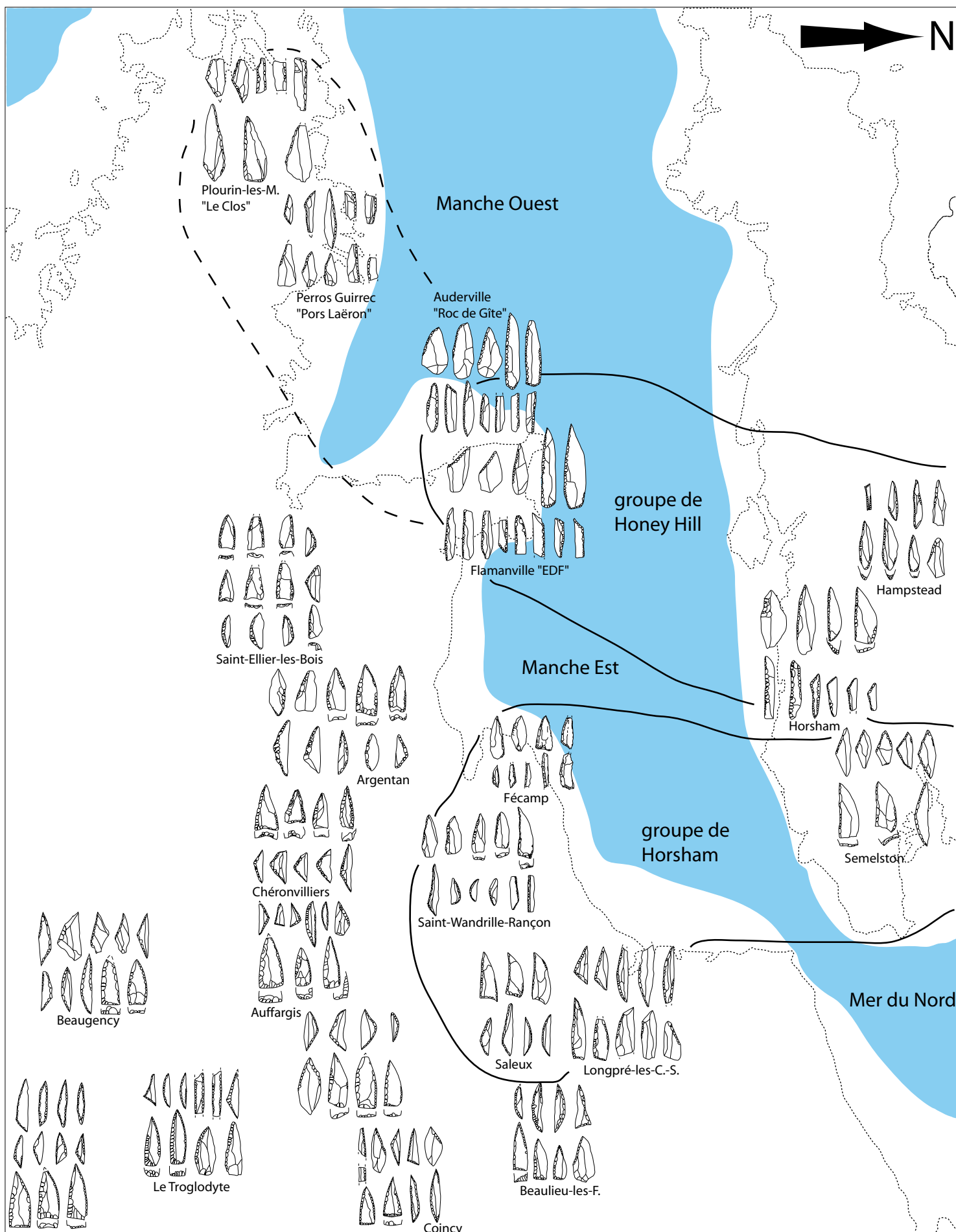


Fig. 15 - Les études typologiques des différentes formes d'armatures ont permis de proposer le partage de l'espace géographique en plusieurs groupes culturels, sur les deux rives de la Manche comme dans l'espace continental de la France.

DES RAPPORTS TRANS-MANCHE RÉGULIERS ?

L'industrie en silex, et tout particulièrement les pointes de flèche, pourraient témoigner d'un groupe culturel commun entre le Nord-Cotentin et le sud de l'Angleterre, tout comme entre le sud-est de l'Angleterre et la Picardie. S'il est difficile de définir l'origine de cette culture commune, dont nous retrouvons les traces à partir de -9000, on peut soupçonner qu'elle prend ses marques dans la culture maglemosienne anglaise (site de Star Carr) ou son équivalent continental. Les interactions entre l'Angleterre et les côtes françaises de la Manche sont récurrentes tout au long de notre Préhistoire et de notre Histoire. Elles sont dues à l'existence d'un bras de mer somme toute modeste entre les deux territoires. Au Mésolithique, lorsque la mer commence à remonter, l'espace occupé par la Manche n'est pas encore en eau. Les vallées de la paléo-Seine ou paléo-Tamise y coulent, sous forme d'un très large chevelu, rendant très difficile le passage d'un bord à l'autre. Le Nord-Cotentin constitue une exception dans la mesure où les différents biefs de ce chevelu se regroupent juste au nord d'Aurigny pour offrir un bras de rivière large mais unique, entouré d'une vaste plaine. Ce passage unique, qui n'a comme point de comparaison que le passage entre Calais et Douvres à la jonction Manche-Mer-du-Nord, a dû être privilégié pour contribuer à la recolonisation de la Grande-Bretagne

et pour prolonger les rapports durant le début de la période mésolithique. Très rapidement durant le Préboréal et le Boréal, la Manche se forme et occupe dans ce secteur pratiquement sa forme définitive. Le Nord-Cotentin est alors séparé d'une centaine de kilomètres de l'île de Wight ou des rives du sud de l'Angleterre. La période intermédiaire voit probablement progresser les techniques de navigation. En effet, c'est la période de reconquête des espèces arborées et celles-ci ont très tôt dû être mises à profit dans la réalisation de pirogues. Les plus anciennes pirogues sont en tout cas datées de cette période en Europe. Il est toutefois partiellement faux de considérer que la Manche était plus aisée à traverser lorsqu'elle était encore à sec au Tardiglaciaire ou au tout début du Mésolithique. La succession de bras de rivière tortueux, et probablement au fort courant durant les périodes de débâcle (printemps), est certainement plus délicate que la traversée d'un unique bras de mer, si tant est que les connaissances maritimes acquises permettent de profiter d'embarcations stables et des courants marins, en particulier le flux et reflux des marées. Même si le voyage ne devait pas être de tout repos, au large du Nord-Cotentin, seule une vingtaine de kilomètres à la mi-temps du parcours devait être couverte sans avoir de côte en visuel. Le temps de trajet n'est d'ailleurs pas si long qu'il ne puisse être

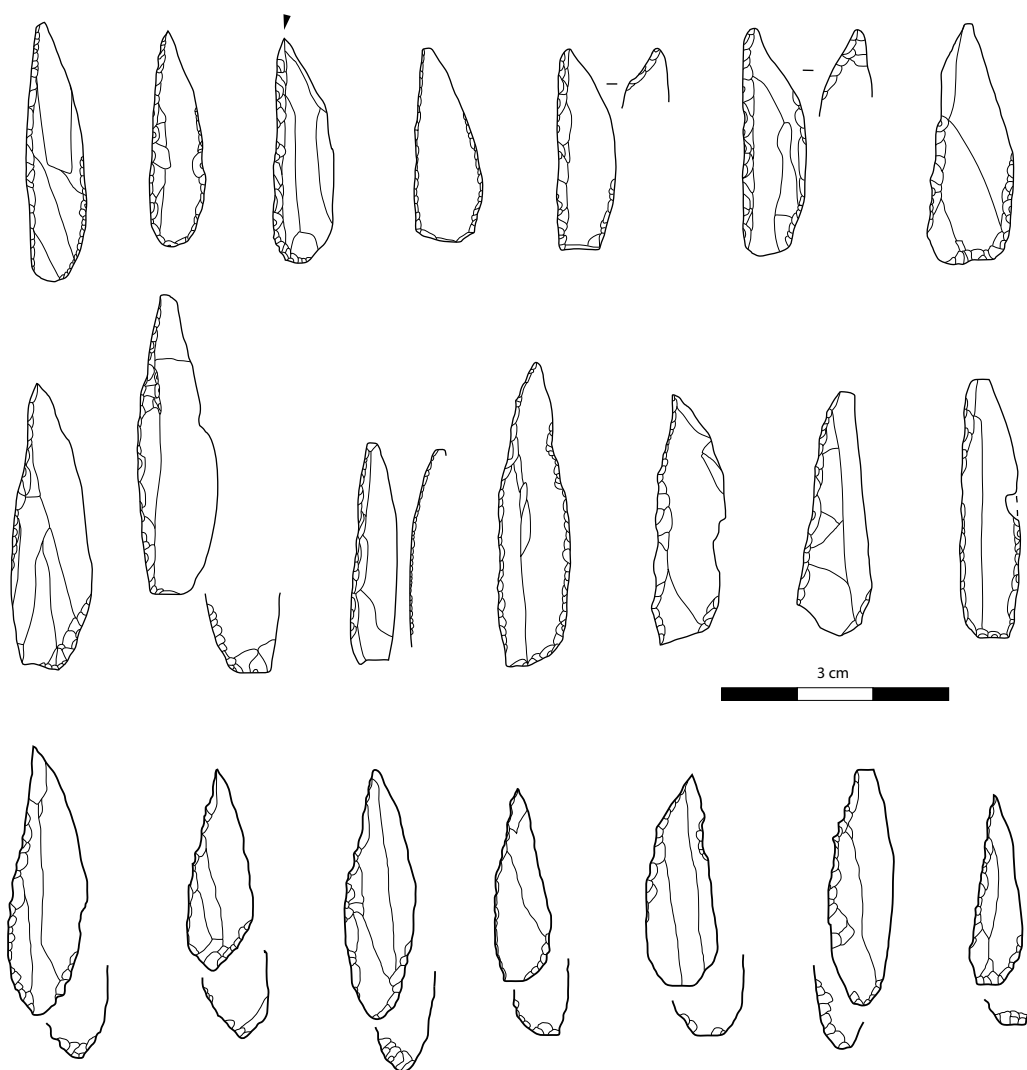


Fig 16 - En haut : pointes effilées du Nord-Cotentin (site d'Auderville), en bas : les pointes équivalentes anglaises (site de Two Miles Bottom).

réalisé assez régulièrement par une partie de ces communautés pour assurer une continuité dans les rapports humains (fig 15 et 16). Cette distance est du reste du même ordre que celle couverte par certaines des tribus indiennes installées autour

des Grands Lacs à la frontière entre les Etats-Unis et le Canada, et bien moindre que celle couverte par les Polynésiens ou les Caraïbes entre les différentes îles.

LE VII^E MILLÉNAIRE, LA DÉGRINGOLADE

Les sites du Nord-Cotentin appartenant au Mésolithique ancien et moyen (dit Premier Mésolithique) sont nombreux, variés et très riches en vestiges. Ils suggèrent la présence d'une société complexe organisée autour de ses rapports à la mer et des échanges culturels de part et d'autre de la Manche. A partir de la fin du VII^e millénaire, on assiste à une cassure profonde de ces sociétés. Dans toute la France, on assiste à un bouleversement de l'outillage en silex, en particulier celui des armatures, le plus chargé culturellement. La hampe de la flèche auparavant armée d'une pointe effilée et de plusieurs armatures insérées en barbelures est alors remplacée par une unique armature de forme trapézoïdale. Ça, c'est pour la partie visible du changement et la plus évidente pour les archéologues. Mais d'autres indices suggèrent que le bouleversement a été très profond. En effet, les sites disparaissent ou presque dans le Nord-Cotentin et plus généralement en Normandie. Quelques armatures trapézoïdales sont bien découvertes ça et là mais plus aucun site de forte concentration n'est découvert. La Bretagne qui offre une couverture du territoire exceptionnelle par les activités de prospection (en particulier dans les années 80, sous l'impulsion de Pierre Gouletquer) montre que les sites n'ont pas disparu mais qu'en dehors de contextes littoraux, ils semblent beaucoup plus limités en volume.

On peut trouver plusieurs raisons à cela, à ce choc qui a tant bouleversé le choix des armatures qui vont armer les flèches des guerriers. On connaît en effet au moins deux éléments majeurs qui vont influencer sur les sociétés du Premier Mésolithique. Le premier est l'effondrement ou les effondrements d'une plaque tectonique au large de la Norvège (Storegga), qui va provoquer un tsunami qui balayera la Mer du Nord et engloutira les habitats côtiers de ses côtes au VII^e millénaire. Le second est la rupture du lac glaciaire qui occupait jusque là la plus grande partie de la surface du Canada (lac Agassiz/laurentide). Sa rupture façon « l'Âge de Glace 2 » de Disney va permettre l'écoulement d'une quantité très importante d'eau froide dans l'océan atlantique et provoquer un refroidissement atmosphérique estimé à deux degrés durant deux siècles, vers 6200 avant notre ère (événement 6.2 K). L'impact de ce refroidissement est encore incalculable mais les effets sur les sites mésolithiques sont eux bien visibles : disparition ou raréfaction des séries, probabilité de pertes démographiques. Ce n'est pas tant la différence de deux degrés qui est en cause, mais la trop grande rapidité à laquelle elle est intervenue, car la rupture et le déversement ont dû être presque immédiats, ou du moins de l'ordre de quelques semaines.

L'assujettissement à des produits spécifiques (comme le noisetier par exemple), entraîne en cas de mauvaise récolte une absence de stocks hivernaux et se traduit immédiatement par des disettes. Cela étant, pour que la situation exceptionnelle d'écotone du Nord-Cotentin et de la Hague ne parvienne pas à surmonter une ou plusieurs mauvaises récoltes témoigne que le refroidissement (événement 6.2 K) était trop rapide pour permettre une adaptation de la flore, de laquelle dépend une grande partie de l'alimentation des mammifères. De plus, le refroidissement venant par l'élément liquide, en l'occurrence l'océan Atlantique et la Manche, les animaux marins ont également dû subir un stress, voire des effondrements de population, qui ont empêché de pleinement puiser dans la ressource marine. Toujours est-il que le Mésolithique récent reste pratiquement inconnu dans le Nord-Cotentin, suggérant un très fort impact du refroidissement de la fin du VII^e millénaire.

Après une période d'un demi à un millénaire durant laquelle les sites mésolithiques du Nord-Cotentin (et même de Normandie) sont absents ou très ténus, on note une réapparition des occupations, comme à Jobourg ou à Fermanville. Celles-ci ne seront pas aussi importantes que dans la première moitié du Mésolithique, témoignant des difficultés des populations à accéder à un même dynamisme démographique.

La colonisation par les néolithiques rubanés, vers - 5100 (?) du Cotentin marquera probablement la fin des cultures mésolithiques dans le Nord-Cotentin. De ce que l'on pressent, il semble que les premiers colons rubanés sont peu nombreux (groupe familial simple ?) tels qu'en témoignent les sites de Démouville ou Moulton autour de Caen. Leur impact sur les mésolithiques a probablement concerné les maladies dont les néolithiques étaient porteurs et dont ils ont involontairement infecté les populations de chasseurs-cueilleurs pas du tout immunisés. Ainsi, rougeoles, gripes ou diverses maladies endémiques ont dû décimer les populations autochtones. Lorsqu'intervient la seconde phase de colonisation, vers - 5000 ou - 4900 (?) dite VSG (pour Villeneuve-Saint-Germain), dont on retrouve des habitats collectifs sous forme de villages regroupant plusieurs grandes maisons, les groupes mésolithiques ont sans doute pratiquement tous disparu, comparativement à une situation aux Amériques. Les survivants sont faibles et incapables de résister aux populations colonisatrices. Une partie de ceux qui restent seront alors assimilés aux populations néolithiques et deviendront agriculteurs.

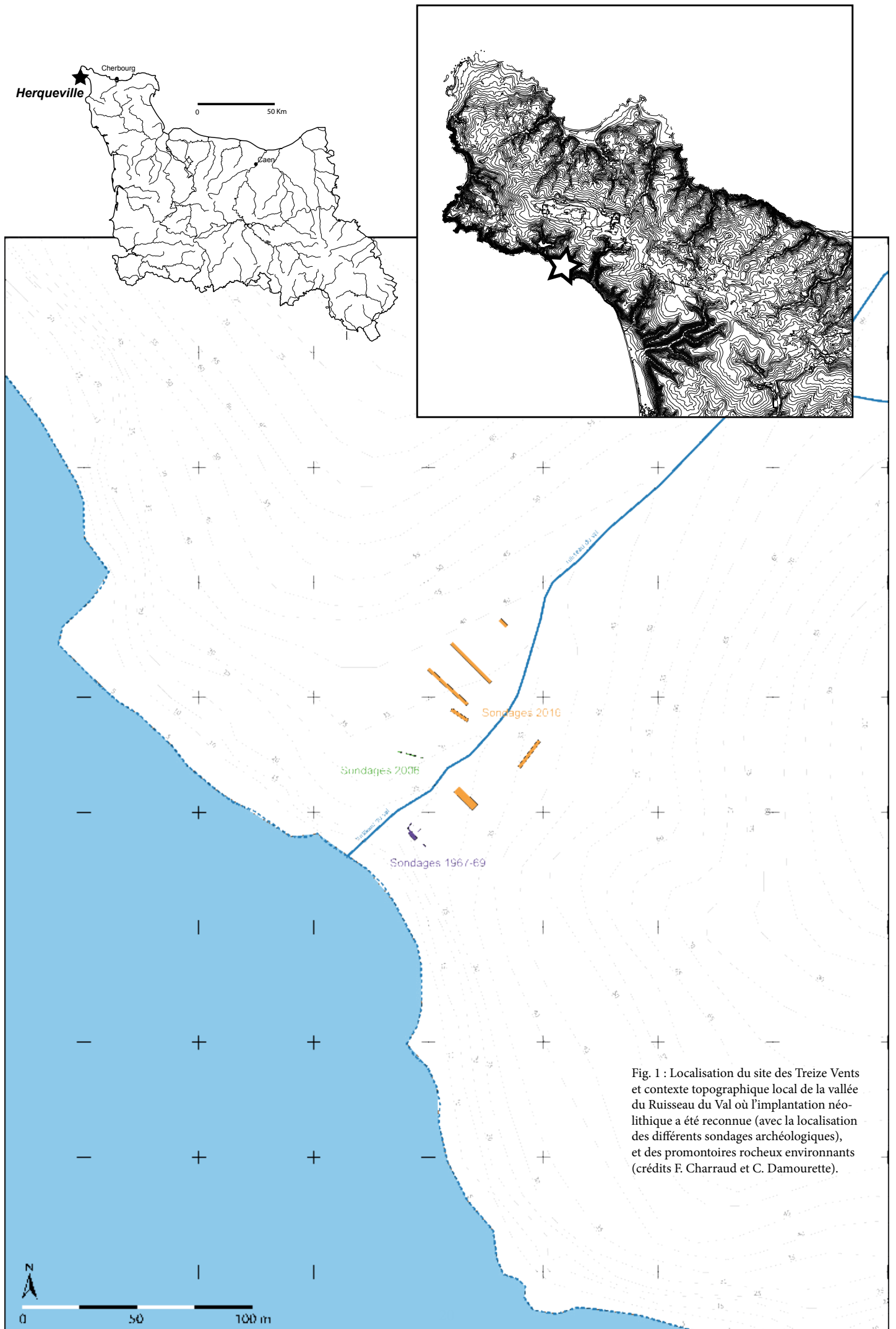


Fig. 1 : Localisation du site des Treize Vents et contexte topographique local de la vallée du Ruisseau du Val où l'implantation néolithique a été reconnue (avec la localisation des différents sondages archéologiques), et des promontoires rocheux environnants (crédits F. Charraud et C. Damourette).

L'occupation néolithique du vallon des Treize Vents à Herqueville

par François CHARRAUD, Laurent JUHEL, Cyril DAMOURETTE, Cécile GERMAIN-VALLEE, Axel BEAUCHAMP

INTRODUCTION

Avant les apports constitués par le PCR « Presqu'île de la Hague » à partir de 2003, Herqueville a été longtemps le seul habitat néolithique documenté dans le Cotentin. Une petite collection de mobilier lithique y a été découverte à partir de 1966 à l'occasion de plusieurs sondages, au sein d'une structure indéterminée et d'une « couche archéologique » (Chancerel *et al.*, 1996).

Le contexte de découverte des vestiges est loin d'être limpide, d'une part à cause de l'ancienneté de la fouille, d'autre part à cause d'incertitudes liées à la nature géomorphologique des horizons dont proviennent les vestiges. De plus, la surface fouillée est trop petite pour permettre une interprétation spatiale et fonctionnelle cohérente du site. Herqueville présente, à l'image d'Omonville-la-Petite (Juhel *et al.*, 2006) un mobilier lithique et céramique relativement dense par rapport à la surface fouillée, mais il est parfois difficile de le lier à une ou plusieurs phases d'occupation. La conséquence est la difficulté à caractériser le mobilier par manque d'un contexte fiable. Ces ambiguïtés sont récurrentes sur les contextes armoricains de cette période : les sondages réalisés jusqu'alors mettent en évidence des occupations du Néolithique moyen, mais avec à chaque fois la possibilité de mélanges de plusieurs occupations.

L'essentiel des vestiges mis au jour jusqu'alors sur le site présente des caractères significatifs du **Néolithique Moyen II**, dont les limites chronologiques inférieures sont mal assurées (4200 à 3500 av. J.-C), et qui est marqué en Europe occidentale par l'affirmation d'un modèle de régionalisation des entités culturelles perceptible antérieurement, à partir du milieu du 5^e millénaire avant notre ère. Le Néolithique moyen, à partir de 4500 avant notre ère, est une période d'importantes transformations d'ordre socio-économique, technique et culturel au sein des sociétés d'Europe occidentale, marquée par une empreinte archéologique forte (enceintes, monumentalisme funéraire, minières, etc.). Ces phénomènes accompagnent le développement de mécanismes de complexité sociale.

Dans l'Ouest de la France, les aires chronoculturelles antérieures semblent connaître un prolongement et une consolidation. À l'ouest se dessine, au moins au début de la période, le **Castellic récent** et/ou Néolithique moyen de l'Ouest (Marcigny *et al.*, 2010), étendu à l'ensemble des régions armoricaines. À l'est est lisible à partir de la Haute-Normandie l'extension du **Chasséen septentrional**, au tournant du 4^e millénaire. Les plaines jurassiques de Basse-Normandie apparaissent à la croisée de ces différentes influences continentales et armoricaines (Ghesquière et Marcigny, 2011 ;

Dron *et al.*, 2016). Il apparaît toutefois que des manifestations archéologiques importantes (enceintes, architectures, monumentalisme funéraires) soient partagées entre ces différentes zones.

En réalisant de nouveaux sondages, nous entendons mieux caractériser ce gisement essentiel à la compréhension du Néolithique moyen dans l'Ouest. Il s'agit d'associer des questionnements intra-sites (mieux caractériser le site), à des questionnements plus généraux qui sont au cœur de plusieurs recherches en cours sur cette période en Europe occidentale.

Les apports des précédentes opérations sur les Treize Vents, détaillés dans les pages qui suivent, sont considérables au regard de la faible superficie explorée et des moyens mis en œuvre. Le lot de matériel archéologique récolté est important et caractéristique, il soulève de nombreuses questions d'ordre socio-économique et chronoculturel. Il nous appartient de répondre à plusieurs questions spécifiques au gisement, qui ont trait en premier lieu à la nature même du site, à son statut et à son phasage.

Des éléments mobiliers sont susceptibles de se rapporter à plusieurs phases du Néolithique, et la lecture stratigraphique proposée à l'issue de la première opération ne permet pas d'approfondir cette question. En explorant par des moyens mécaniques une superficie plus importante quoique modeste, nous souhaitons **reconnaitre l'étendue du site, mettre au jour de nouvelles structures, si possible les dater**, grâce à du mobilier ou à des matériaux pouvant faire l'objet de datations absolues. Il est important **d'affiner la lecture stratigraphique** du site, avec l'aide de spécialistes en géomorphologie, pour comprendre les dynamiques qui ont préservé ou érodé le site, **évaluer son état de conservation et son étendue**.

Le volet paléoenvironnemental est le corollaire essentiel de cette approche, il est indissociable des raisons qui expliqueront le statut du site, l'anthropisation des différents espaces environnementaux de la Hague (plateaux, vallons, plaine côtière et falaises). Par là-même nous rejoignons les questionnements socio-économiques et culturels qui concernent cette implantation en domaine maritime, en fond de vallée, loin des plaines sédimentaires fertiles de la plaine de Caen, et en covisibilité avec les îles Anglo-Normandes.

Les sondages aux Treize Vents alimentent un cycle de recherches menées depuis deux décennies en Normandie, reprenant des thématiques récurrentes de la recherche

nationale. D'un point de vue socio-économique, ce site est concerné par la **diffusion à longues distances de matières exogènes** jusqu'au Néolithique moyen : plusieurs éléments en silex du Cinglais ont notamment été découverts. La construction des chronostratigraphies est à la base des reconstitutions archéologiques des sociétés anciennes. Herqueville peut contribuer à la **caractérisation des ambiances culturelles en contexte maritime et armoricain** (« Haguard », Pinnacle-Fouaillages, Néolithique moyen de l'Ouest et Castelic). À une échelle plus locale, il complète l'**étude transchronologique et transculturelle menée sur le territoire de la Hague** dans le cadre d'un PCR sous la direction de C.

Marcigny, ainsi que la synthèse de L. Juhel (2006).

Ce travail se situe également à la pointe des **questionnements actuels sur les premières circulations maritimes néolithiques** entre les côtes de Normandie, les îles Anglo-Normandes, et le développement d'une hypothétique économie trans-Manche intégrant les premiers Néolithiques de Grande-Bretagne. Il est en effet possible que le domaine maritime et la facilité d'accès aux îles, visibles à l'horizon, soit un critère déterminant de l'implantation du site. Cependant notre vision de ces territoires maritimes au Néolithique demeure très lacunaire, en raison du faible nombre de sites ayant livré une documentation de premier ordre.

LOCALISATION ET CADRE GÉOGRAPHIQUE

Herqueville « Les Treize Vents » est situé au nord-ouest du Cotentin, sur la côte sud de la Hague entre le Nez de Jobourg et l'anse de Vauville (Figure 1). Il est implanté au fond d'un vallon profondément encaissé recoupé par la falaise et dominant le platier littoral d'une hauteur de 30 à 40 m. Depuis le site sont visibles une partie de la côte sud de la Hague et les îles Anglo-Normandes au large. Le fond du vallon est recoupé par une ravine de 6 à 8 mètres de profondeur formée par le ruisseau du Val : il est ainsi partagé en deux terrasses (au nord et au sud).

La côte sud-ouest de la Hague, entre le Nez de Jobourg et l'anse de Vauville, est caractérisée par des falaises abruptes et entaillée de nombreux vallons suspendus dominés par des promontoires rocheux façonnés par l'érosion (Elhaï, 1963). Le trait de côte est très accidenté, dessinant des criques étroites et des baies arquées, toujours de petite dimension. Les côtes ouest et sud-ouest de la presqu'île sont exposées de plein fouet aux tempêtes, ce qui ne crée pas - a priori - un cadre propice aux implantations humaines. Les falaises sont nues ou nappées

de *heads* plus ou moins épais. Plusieurs niveaux de plages anciennes, notamment datées de l'interstade Eémien, sont visibles en de multiples endroits, notamment en contrebas du site des Treize Vents. Les grèves actuelles comme les plages fossiles sont très pauvres en galets de silex, plus fréquents sur la côte nord de la Hague, ou un peu plus à l'est vers Herquemoulin. Culminant à une centaine de mètres vers Jobourg, les falaises s'effacent brutalement vers la Crecque de Vauville pour laisser place à la plaine côtière et aux cordons dunaires en retrait de la vaste plage de l'Anse de Vauville.

Au niveau des Treize Vents, la falaise entaillée en V dans le granite en place et dans le *head* atteint une vingtaine de mètres d'altitude et rompt un replat en pente douce formé par les coulées de matériaux détritiques qui nappent la vallée. Le ruisseau du Val a façonné un vallon suspendu caractéristique de cette partie de la côte et se termine par une chute sur le platier rocheux à 15 m en contrebas.

CONTEXTE ARCHÉOLOGIQUE

Pour bien saisir le contexte archéologique du site, on peut adopter deux échelles de lecture. À l'échelle de la commune d'Herqueville, on trouvera peu de sites archéologiques, ce qui n'est pas le cas si l'on considère l'ensemble de la Hague.

La commune d'Herqueville est de faible superficie (2,91 km²), enclavée entre l'usine de retraitement de déchets nucléaires au nord et la côte escarpée de la Hague au sud. Les sites connus à Herqueville sont peu nombreux, quelle que soit la période considérée, mais cela n'est pas représentatif de la densité des sites de la Hague, territoire de pâtures et de landes favorable à la conservation des sites.

Hormis le gisement néolithique des Treize Vents, la période préhistorique est représentée par 3 objets en silex attribués au Mésolithique, découverts lors d'une prospection-inventaire menée dans la Hague (Ghesquière et Rault, 1995). La période protohistorique au sens large est représentée par une structure circulaire repérée sur clichés aériens (Marcigny *et al.*, 2005). Il pourrait s'agir soit d'une enceinte curvilinéaire soit d'un

enclos funéraire. La période gallo-romaine est représentée par un bâtiment interprété comme une villa, signalé en 1993, ainsi qu'un petit fanum signalé en 1997 au lieu-dit Mouchel Vaudon. Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'investigations de terrain qui auraient permis de vérifier et éventuellement dater ces vestiges. Il en va de même pour la période médiévale : outre l'église Saint-Michel, située dans le Bourg d'Herqueville, une motte castrale est signalée depuis 1993 à l'inventaire de la carte archéologique. Cependant cette « motte » n'a jamais été vérifiée, et son emplacement exact est inconnu. À cet endroit la topographie est accidentée et la confusion avec des reliefs naturels est fréquente.

Si l'on adopte maintenant une échelle de lecture élargie à l'ensemble de la Hague, les implantations archéologiques sont beaucoup plus nombreuses, en particulier pour la période néolithique qui nous concerne ici. Les implantations néolithiques de la Hague ont fait l'objet d'un bilan en 2006 à l'occasion du PCR « Presqu'île de la Hague » dirigé par C. Marcigny et d'un travail universitaire conduit en parallèle à la

fouille de l'abri sous roche de la Jupinerie à Omonville-la-Petite (Juhel, 2006).

Dans la Hague les trois occupations néolithiques documentées par des opérations archéologiques (fouilles ou sondages) sont les Treize Vents à Herqueville (Chancerel *et al.*, 1996), la Jupinerie à Omonville-la-Petite (Juhel *et al.*, 2006) et Jardeheu à Digulleville (Marcigny, 2015). De manière plus générale on constate que les gisements néolithiques sont rares dans la partie armoricaine de la Normandie, si l'on compare avec les découvertes effectuées dans la plaine de Caen par exemple. La Hague est en effet un espace naturel très différent de ce que l'on peut rencontrer en Normandie sédimentaire, occasionnant des paysages, des sols, une végétation très spécifiques. Les modes de subsistance et les formes de l'habitat ont nécessairement été influencés et adaptés à ces conditions particulières.

Hormis ces deux sites fouillés, on compte également dans le nord Cotentin un nombre non négligeable de découvertes fortuites ou de découvertes de surface, pour certaines assez anciennes, qui composent un faisceau d'indices intéressants. En se fondant sur ces éléments L. Juhel a proposé une première modélisation des différents types d'implantation néolithiques dans ce secteur. Il a pour cela distingué 4 catégories de sites (Juhel, 2006).

Les **sites de plaine côtière** concernent les occurrences de la côte nord de la Hague, formée de plaines mollement ondulées de *head* et de *læss*, et probablement fortement érodée en zone littorale depuis le Néolithique. Sur cette côte, des vestiges lithiques sont présents en de nombreux secteurs dans les coupes littorales actuelles, ainsi que dans certaines parcelles cultivées sur le platier ancien, en avant des falaises mortes. C'est notamment le cas à Jardeheu. Ces indices de sites plaident en faveur d'occupations situées en léger retrait des plages, peut-être quelques centaines de mètres seulement dans certains cas. Les platiers anciens bénéficient généralement d'une couverture limoneuse favorable à l'agriculture, mais cet avantage est contrarié par la forte exposition aux vents dominants. L'exploitation de l'écosystème marin a peut-être joué un rôle important dans l'économie de subsistance de ces occupations.

HISTORIQUE DES RECHERCHES SUR LE SITE

L'occupation néolithique des Treize Vents est attestée sur les deux versants de la vallée, au sud par des sondages réalisés sur 11 m², entre 1966 et 1969, par G. Verron et F. Scuvée (Bonifay, 1967 ; Dastugue, 1969 ; Verron, 1976), au nord par les interventions complémentaires réalisées par L. Juhel en 2005 (Juhel, 2006) (Figure 1).

Le site a été mis au jour dans les années 1960 par l'érosion provoquée par le piétinement sur le sentier littoral qui court le long de la falaise. L'intérêt des vestiges mobiliers a alors motivé G. Verron et F. Scuvée à pratiquer des sondages archéologiques pour en préciser le contexte. Nous ne reviendrons pas en détail sur les résultats de ces sondages, déjà publiés (Chancerel *et al.*, 1998) et ayant fait l'objet de réexamens récents (Juhel, 2006) et

Les **sites de promontoires** côtiers sont seulement connus par de petites séries lithiques mal datées, découvertes sur les promontoires rocheux, souvent mises à nu par l'érosion causée par le sentier littoral. Ces stations sont nombreuses pour le Mésolithique (Ghesquière et Rault, 1995) mais ce type de situation topographique, très exposé aux rigueurs du climat, s'accorde mal avec des occupations pérennes. À ce titre le site du Calenfrier à Auderville pose questions : la découverte au 19^e siècle d'un anneau disque en schiste, d'un burin en silex du Cinglais dans un tel lieu n'a pas été élucidée, et la découverte est trop ancienne pour être précisée.

Les **sites du « plateau »** sont plus en retrait du littoral et concernent le sommet plat de la presqu'île de la Hague, aujourd'hui en grande partie détruit par l'usine de retraitement de déchets nucléaires. Un petit site Campaniforme est connu au Raumarais à Digulleville (Letterlé et Verron, 1986), et un nombre non négligeable de petites séries de surface ont été collectées dans les labours. Ce positionnement topographique possède de multiples avantages : le littoral reste proche et souvent visible, sans que l'on subisse en hiver l'exposition directe aux éléments marins. En fonction du relief, des secteurs peuvent d'ailleurs être bien abrités des vents dominants, et des placages loessiques rendent les sols plus favorables à l'agriculture. A proximité immédiate, les vallées fournissent l'eau douce et leurs ressources diverses.

Les sites de vallée sont documentés par la fouille de l'abri-sous-roche de la Jupinerie à Omonville-la-Petite et une prospection dans la vallée des Moulins à Saint-Germain-des-Vaux (Juhel, 2000). Ces installations présentent l'avantage d'une bonne protection des vents dominants, d'un accès aisé à l'eau douce. Ces vallées côtières sont par ailleurs des axes de circulation privilégiés entre l'intérieur des terres et le littoral. Bien située en fond de vallée, l'installation d'Herqueville se distingue des précédentes par son milieu relativement ouvert, son extension possible, et le fait qu'il ne s'agisse pas d'un abri-sous-roche. L'abri de Saint-Germain-des-Vaux n'est pas daté, mais le phasage d'Omonville-la-Petite révèle des fréquentations à plusieurs épisodes du Néolithique moyen, potentiellement contemporaines d'Herqueville. La vocation de ces sites d'abris-sous-roche n'est toujours pas assurée : abris temporaires, haltes de chasse, ou installations plus pérennes ?

d'une nouvelle présentation dans un précédent numéro de cette publication annuelle (Charraud et Juhel, 2014)

Pour résumer, ces archéologues ont été les premiers à décrire la stratigraphie du gisement : ils ont décrit un substrat géologique constitué par une formation périglaciaire de type *head* surmonté par un niveau limoneux brun, entrecoupé en son sommet par un cailloutis discontinu d'une épaisseur inférieure à 10 cm. Le tout est surmonté par une mince couche de terre très organique (10 à 20 cm). Les vestiges néolithiques proviennent de deux formations différentes dont l'interprétation est entourée d'incertitudes.

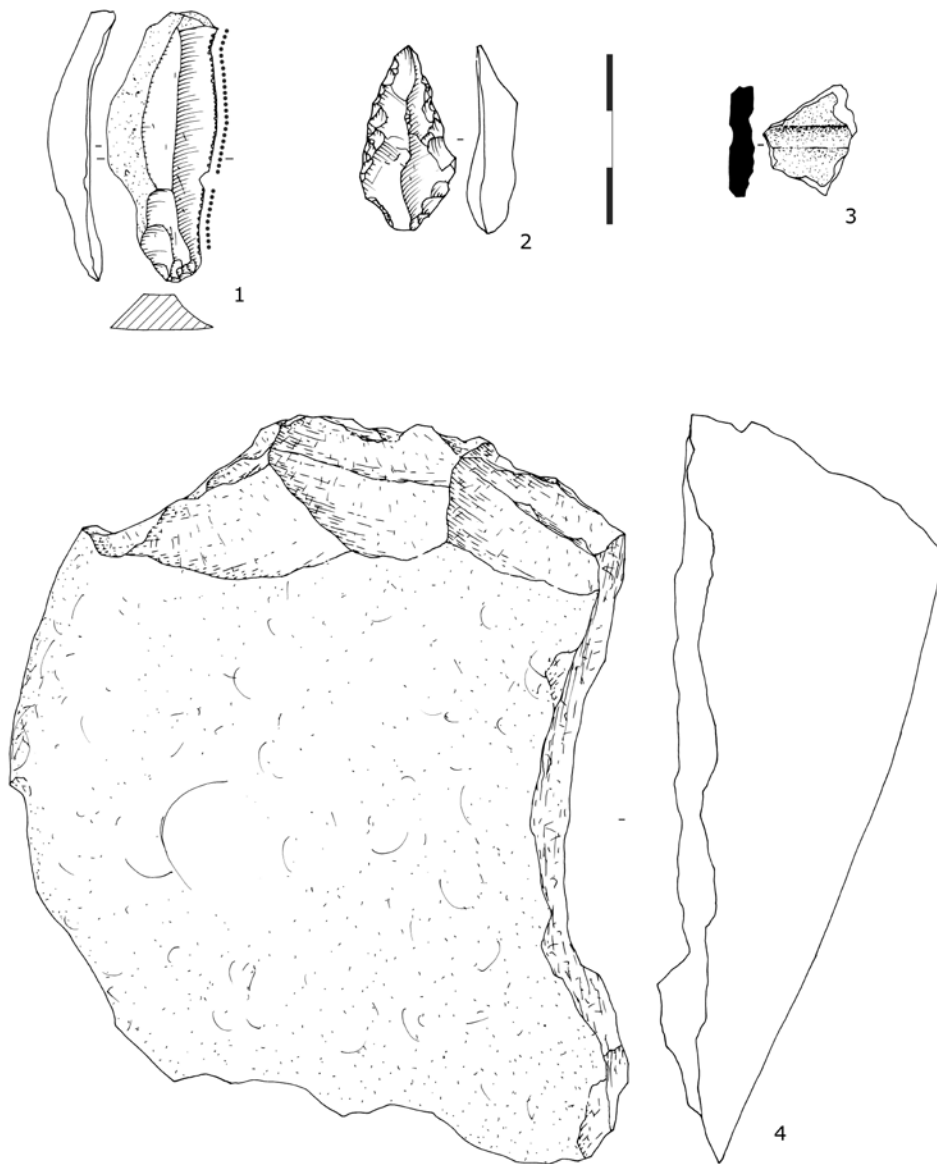


Fig. 2 : Mobilier recueilli lors des sondages de 2006. 1 : Microdenticulé en silex côtier ; 2 : perçoir ou mèche ; 3 : tesson orné d'une cannelure ; 4 : éclat épais retouché en quartzite (dessins L. Juhel).

- Une fosse très arasée car révélée par l'érosion, était conservée sur environ 1m² en surface. Le remplissage n'était pas homogène, constitué d'un limon argileux sombre, très organique, comportant des éléments charbonneux de taille réduite. Sa nature et sa fonction sont indéterminées. On ne peut garantir que son creusement date effectivement du Néolithique : il peut s'agir d'une structure ultérieure comblée avec des sédiments comportant des vestiges néolithiques.

- Une couche archéologique (Figure 8) se situe parmi un amoncellement de blocs de tailles variées. Elle a été explorée sur une très faible superficie (11 m²). La répartition des vestiges ne dessinait rien de particulier.

Dans les deux cas, l'homogénéité de cet horizon ne peut pas être assurée. Les vestiges lithiques (466 objets) et céramiques (400 tessons très morcelés) se rapportent à un horizon global du Néolithique moyen, où peuvent se distinguer plusieurs influences stylistiques (Chasséen, Castelic, Pinnacle/Fouaillages). Le mobilier provenant de la fosse est moins susceptible d'avoir

subi des perturbations. Des remaniements entre plusieurs occupations sont très possibles. Comme à Omonville-la-Petite (Juhel *et al.*, 2006) ou aux Fouaillages (Kinnes, 1982), il est très possible que l'occupation principale, datée du NMI, incorpore des restes d'une occupation plus ancienne. Les matériaux charbonneux du remplissage de la fosse n'ont pas été conservés, ils ne permettent pas une mesure d'âge par le radiocarbone. Les interrogations et les incertitudes suscitées par ces sondages ont motivé la réalisation de nouvelles recherches.

En 2006, trois d'entre nous ont ainsi eu l'occasion d'assurer le suivi archéologique de travaux d'implantation d'une clôture par le Conservatoire du Littoral, sur le versant nord faisant face au secteur sondé dans les années 1960. Cet aménagement était destiné à matérialiser l'actuel tracé du sentier littoral, modifié suite à un éboulement de la falaise. Les sondages ont consisté en une tranchée discontinue composée de quatre sondages, creusée manuellement à l'emplacement de la future clôture, en une zone dont la topographie suggère un fort potentiel archéologique. Il s'agit d'un replat matérialisant une terrasse qui surplombe le

ruisseau du Val. Ces sondages étaient à l'époque réalisés dans le cadre du PCR « Presqu'île de la Hague » et alimentaient un travail universitaire alors en cours de rédaction par L. Juhel (2006). Ils ont permis de réaliser un court transect dans la pente du versant nord, de décrire la stratigraphie des formations superficielles à cet endroit, et de reconnaître l'extension du gisement découvert dans les années 1960 dans cette zone du vallon.

La stratigraphie alors décrite mettait en évidence un limon argileux hydromorphe marbré orangé et gris stérile surmontant le *head* arénique d'une puissance de plusieurs mètres d'après la coupe de la falaise. Ces deux horizons étaient surmontés d'un limon gris brun comportant des charbons et du mobilier néolithique (horizon archéologique), et d'un limon brun stérile correspondant vraisemblablement à un niveau colluvial. Cette description correspond à ce qui a été caractérisé à l'occasion des sondages de 2016.

Le mobilier découvert est peu abondant (15 objets en silex et une dizaine de tessons), mais il est attribuable au Néolithique sans ambiguïté.

L'opération, conduite sur une très petite surface, n'a pas mis en évidence de nouvelles structures, et le mobilier découvert ne permet pas d'affiner l'attribution chronoculturelle ou le phasage du site. Seul un microdenticulé pourrait évoquer une

phase postérieure au Néolithique moyen I. Cet outil est en effet classiquement rapportable au Néolithique récent et final, où il peut atteindre de fortes proportions au sein des assemblages. Cependant les effectifs présents ne sont pas significatifs sur le plan chronoculturel.

Le seul élément céramique discriminant est un décor de cannelure, qui renvoie au registre décoratif identifié dans la partie sud du site (Chancerel *et al.*, 1996). Ce lot avait été attribué au Néolithique moyen II grâce à la présence de coupes à socle, que l'on peut considérer comme contemporaines des tombes à couloir normandes. Cette technique renvoie à la sphère d'influence Castelleic au sens large.

Cette très faible surface explorée au nord du ruisseau a malgré tout démontré l'extension de l'occupation néolithique dans cette partie du fond de vallée. Ce secteur nord est relativement abrité (en comparaison avec le secteur sud) du fait de l'orientation du versant et de la présence d'un microrelief qui vient le ceinturer.

Le mobilier découvert laissait penser à un habitat, malgré la position peu favorable en rebord de falaise, exposée aux vents, et l'absence d'indices directs d'agriculture. Ces nouveaux indices ont été décisifs pour motiver la réalisation de nouveaux sondages en 2016.

LES SONDAGES DE 2016

Les sondages archéologiques de 2016 ont consisté en l'ouverture de six tranchées au moyen d'une mini pelle mécanique (Figure 3). L'accès à la parcelle se fait par un chemin communal très étroit qui descend du plateau jusqu'au débouché de la vallée. Les barrières des champs sont également très étroites. Il n'est donc pas envisageable, en l'état actuel, de faire venir un engin de taille plus importante sans risquer de causer des dégâts sur le parcellaire actuel. Les opérations ont été réalisées du 24 au 26 octobre 2016.

Les tranchées ont été positionnées d'abord en vue de reconnaître la nature et l'épaisseur des formations superficielles sur les versant nord et sud du vallon, puis lorsqu'elle a été clairement identifiée, lire l'étendue de la couche archéologique conservée sur le versant nord. Les tranchées ont donc été orientées dans l'axe des pentes, perpendiculairement au ruisseau du Val, hormis pour la tranchée stérile n°5, sur le versant sud, qui explore un replat de la topographie. Les tranchées ont permis de décrire la stratigraphie du site, l'évolution des formations superficielles au sein de l'emprise étudiée, et notamment de la couche archéologique préservée. Le décapage a été généralement arrêté au sommet des niveaux géologiques stériles, à une profondeur moyenne de 30 cm sur le versant sud, et entre 1 m et 1,70 m sur le versant nord en raison d'épaisseur plus importante des horizons sédimentaires. Un sondage profond constitué de la tranchée 3 (jusqu'à 2,10 m de profondeur) a été réalisé ponctuellement, pour préciser l'évolution des différents horizons reconnus, en stratigraphie, vers le fond de vallée.

Au total 152 m² ont été observés, soit environ 1,5 % des 10 195 m² de l'emprise totale des 4 parcelles concernées par l'autorisation.

Description des tranchées

La figure 3 présente le plan d'ensemble des sondages et des vestiges identifiés en 2016. Quatre sondages ont été effectués sur le versant nord de la vallée du Ruisseau du Val (tranchées 1 à 4, où des vestiges ont été découverts en 2005). Deux autres sondages, stériles, ont été pratiqués sur le versant sud, en retrait des sondages des années 1960. Les tranchées font toutes 1,4 m de large, sauf la tranchée 6 qui a été doublée (3 m de large). Les tranchées 1 à 4 et 6 sont orientées nord-ouest/sud-est, selon la plus forte pente du versant, tandis que la tranchée 5 est orientée perpendiculairement aux autres, dans un axe nord-est/sud-ouest : elle explore un léger replat de la topographie.

- La tranchée 1 est orientée nord-ouest/sud-est. Elle longe la limite entre les parcelles 275 et 278. Les tranchées 1 et 2 traversent un vaste épandage de vestiges d'apparence domestiques, la couche archéologique ainsi que la totalité des structures archéologiques découvertes. La tranchée 1 a été prolongée sur une distance de 25 mètres. Le niveau de décapage a été arrêté soit au sommet des formations assurément stériles, soit au sommet de la couche archéologique. Cette tranchée a permis de reconnaître la couche archéologique préservée à cet endroit ainsi que les structures F1 à F7, présentées dans la partie suivante.

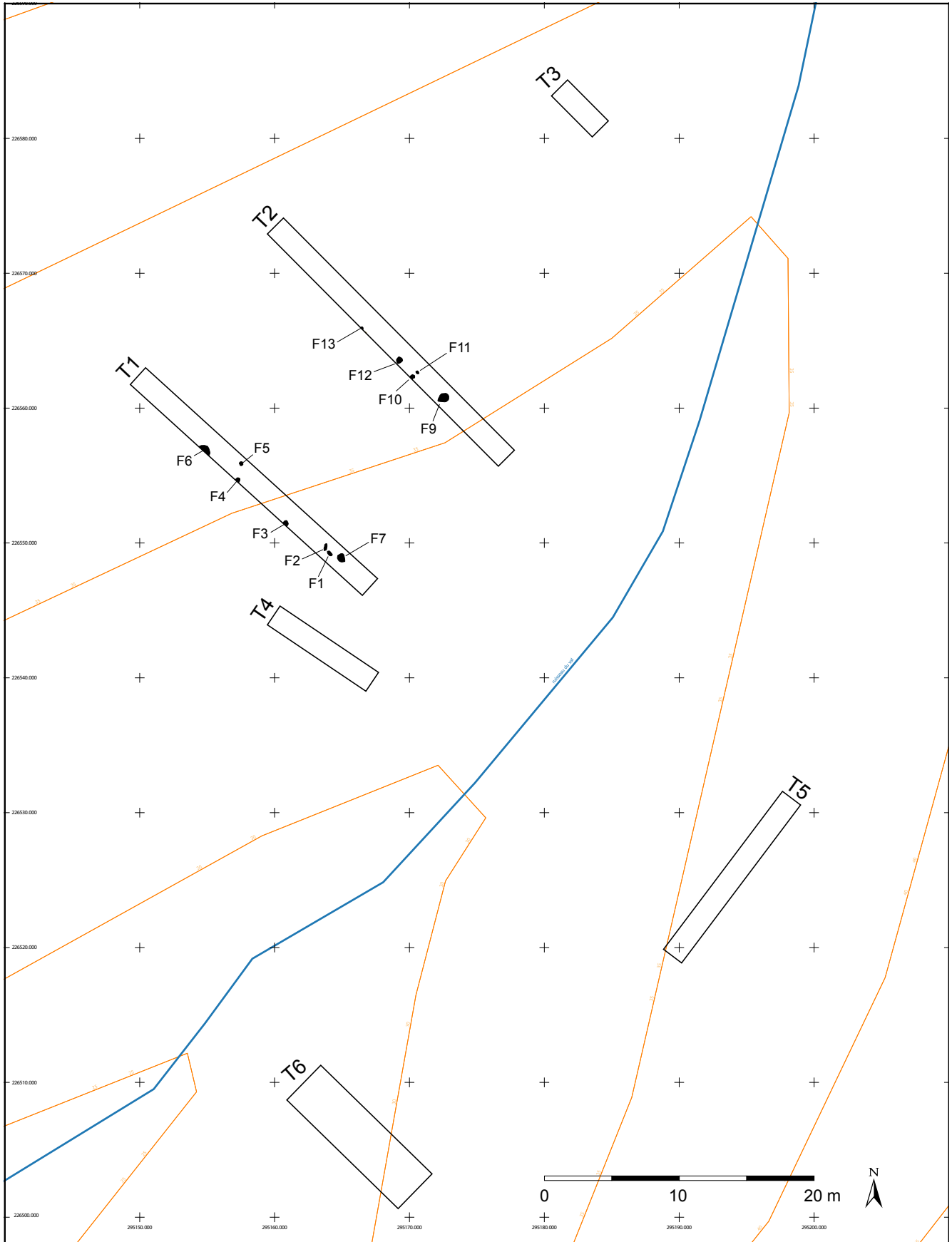


Fig. 3 : Plan d'ensemble des sondages effectués en 2016 (tranchées numérotées T1 à T6) et localisation des vestiges immobiliers (structures numérotées F1 à F13) (relevés C. Damourette, crédits F. Charraud).

- La tranchée 2 a été réalisée parallèlement à la première, le long de la limite parcellaire, dans la parcelle 275. Elle a été prolongée sur une longueur totale de 28 m. Le niveau de décapage a été arrêté au sommet des formations assurément stériles ou de la couche archéologique. Elle a permis de reconnaître la couche archéologique préservée à cet endroit ainsi que les structures F9 à F13, présentées dans la partie suivante.

- La tranchée 3 a été placée au milieu de la parcelle 275. Elle a été positionnée à distance des précédentes en vue de déterminer si le paléosol néolithique était également préservé à cet endroit. Comme ce n'était pas le cas et comme aucune structure archéologique ne pouvait être conservée à cet endroit, la tranchée n'a été prolongée que sur 5 m de long. Elle a été l'occasion de réaliser un sondage profond permettant de décrire la stratigraphie naturelle du versant.

- La tranchée 4 a été réalisée en parallèle à la tranchée 1, mais légèrement décalée vers le sud, pour tenter de déterminer ce qui pouvait expliquer la conservation de la couche archéologique en dépit de la dynamique érosive importante du versant. Le décapage a été arrêté au sommet de la couche archéologique pour la partie nord, et au sommet d'un affleurement de granite pour sa moitié sud. Aucune structure

archéologique n'a été observée.

- La tranchée 5, prolongée sur une quinzaine de mètres, explore un replat de la topographie du versant sud, légère terrasse a priori favorable pour une installation humaine. Aucune conservation des horizons superficiels n'a été observée à cet endroit : le *head* apparaît directement sous la couche humifère actuelle. Aucun vestige archéologique holocène ne peut être conservé dans ces conditions.

- Il en va de même pour la tranchée 6, positionnée en bordure de la parcelle 277, juste en retrait des sondages pratiqués par G. Verron et F. Scuvée dans les années 1960. Il s'agissait de déterminer si les vestiges alors observés se prolongeaient à cet endroit. Il s'avère que non : l'érosion a complètement lessivé les horizons superficiels et le *head* apparaît à 20 cm de profondeur, immédiatement sous la végétation actuelle. Cette tranchée est positionnée au plus près du Ruisseau du Val, juste au rebord de la petite vallée en V creusée par celui-ci dans le *head*. Le niveau de décapage a été arrêté au sommet des formations assurément stériles. Aucun vestige mobilier ou immobilier n'a été observé.

Fig. 4 : Vue d'ensemble des tranchées 1 et 2 en cours de sondage, sur le versant nord. Cette vue donne une bonne idée du contexte de vallée littorale de la côte sud de la Hague, visible jusqu'au Nez de Jobourg à l'arrière-plan (crédits L. Juhel).



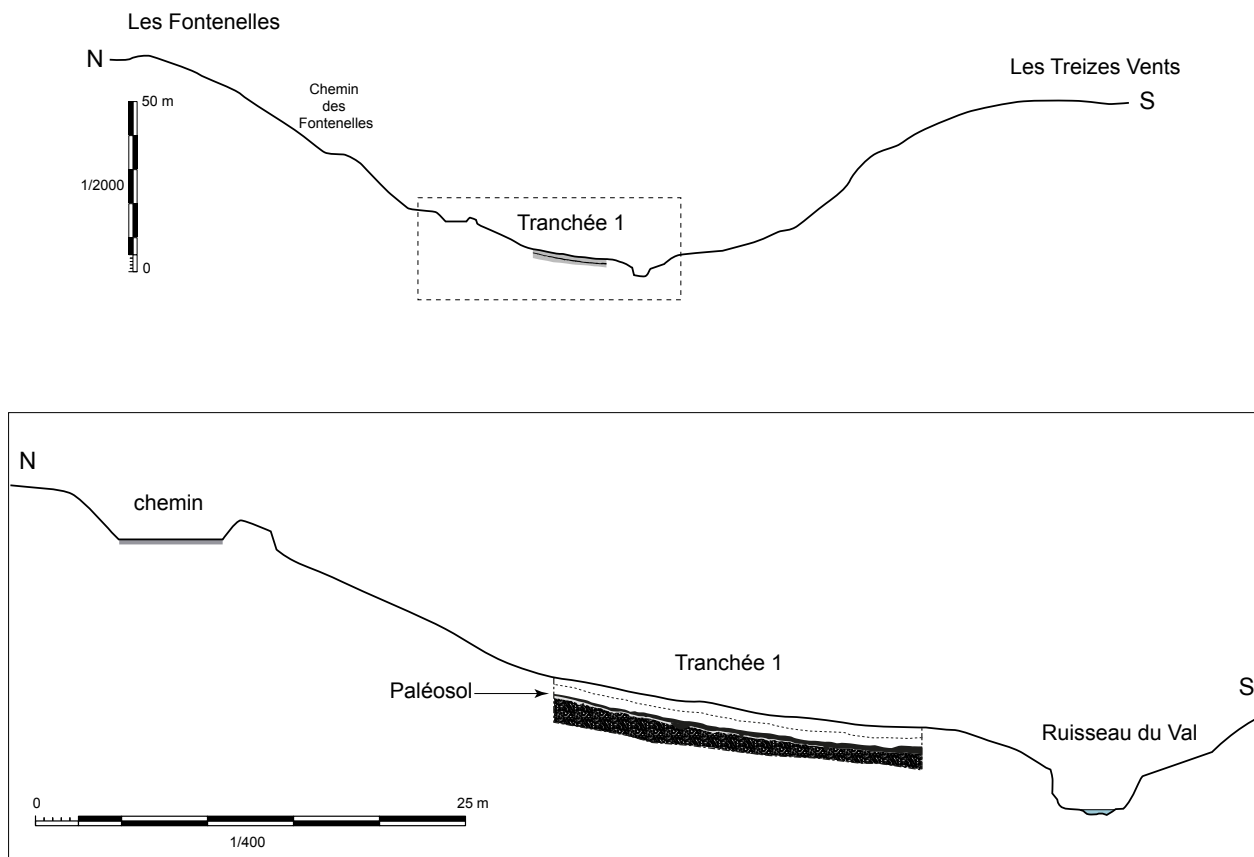


Fig. 5 : Profil topographique de la vallée et profil stratigraphique de la tranchée 1 (crédit L. Juhel).

Stratigraphie du gisement

Le site des Treize Vents est implanté au fond d'une vallée encaissée, orientée NE-SO, et débouchant sur la côte sud de Hague (Figure 1). Le site est encadré par le promontoire des Fontenelles (144 m) et celui des Treize Vents (115 m).

Le fond du vallon est colmaté par les formations périglaciaires, qui déterminent ainsi un replat relatif. La ravine du ruisseau du Val est entaillée dans ces formations, probablement depuis le Tardiglaciaire.

Les deux tranchées positives concernent le « replat » nord, qui reste affecté par une pente non négligeable, bien que moins marquée que celle du versant situé en arrière (Figure 5).

Le chemin des Fontenelles est installé en bas de versant. Son encaissement et le talus adjacent modifient sensiblement la topographie de la zone.

Les tranchées réalisées sur le versant nord du site ont rapidement montré le fort potentiel du site. Contrairement aux sondages ponctuels réalisés en 2006, ces tranchées continues positionnées suivant l'axe de plus forte pente ont été l'occasion de relever deux coupes stratigraphiques de référence du gisement, en suivant sur plusieurs mètres les différents horizons conservés, et non en les restituant à partir de logs ponctuels.

Deux profils stratigraphiques complets ont ainsi été relevés en bordure des tranchées 1 et 2 (Figure 24). Ils ont permis la réalisation de l'étude stratigraphique par C. Germain-Vallée et A. Beauchamp.

On y observe les niveaux suivants (Figure 6) :

- **1a** : Niveau d'environ 50 cm d'épaisseur, limoneux-sableux brun clair à brun, grumeleux, cailloux, graviers assez nombreux et quelques galets de cornéenne et granite. Grosses racines en surfaces (Colluvion)
- **1b** : Niveau d'environ 35 cm d'épaisseur, limoneux, de couleur brun à brun foncé (plus foncé que 1a.) Présence de cailloux mais de tailles plus réduites que 1a et graviers, structure compacte à grumeleuse, quelques charbons. Limite diffuse avec l'horizon sous-jacent 3 (Colluvion)
- **2** : Niveau de 10 à 20 cm d'épaisseur, limon argileux brun orange ne comportant pas ou peu d'éléments grossiers. Compact. (Remblai)
- **3** : Niveau de 30 cm d'épaisseur, limoneux à limono-sableux (sables fins) brun- foncé (Plus foncé du 1b), quelques graviers épars, quelques petites tâches blanchâtres lessivées de plus en plus nombreuses vers la base de l'horizon. Dans ce niveau, le mobilier néolithique a été mis au jour disposé plat. Dans la tranchée 2, ce niveau présente par endroits des pierres/cailloux assez nombreux. Les structures néolithiques sont comblées par ce sédiment. (Horizon A du paléosol)
- **4** : Niveau irrégulier de 10 à 20 cm d'épaisseur, de limon blanchâtre. Couleur hétérogène avec des tâches plus brunes et d'autres plus orangées. Ce niveau pénètre de façon irrégulière dans le sommet du Bt (niveau 5) sous forme de langues (glosses). (Horizon E du paléosol)
- **5** : Niveau d'une cinquantaine de cm d'épaisseur de limon argileux ocre orange avec au sommet des tâches blanchâtre. Pas ou peu d'éléments grossiers. (Horizon BTd (Bt dégradé) du paléosol).

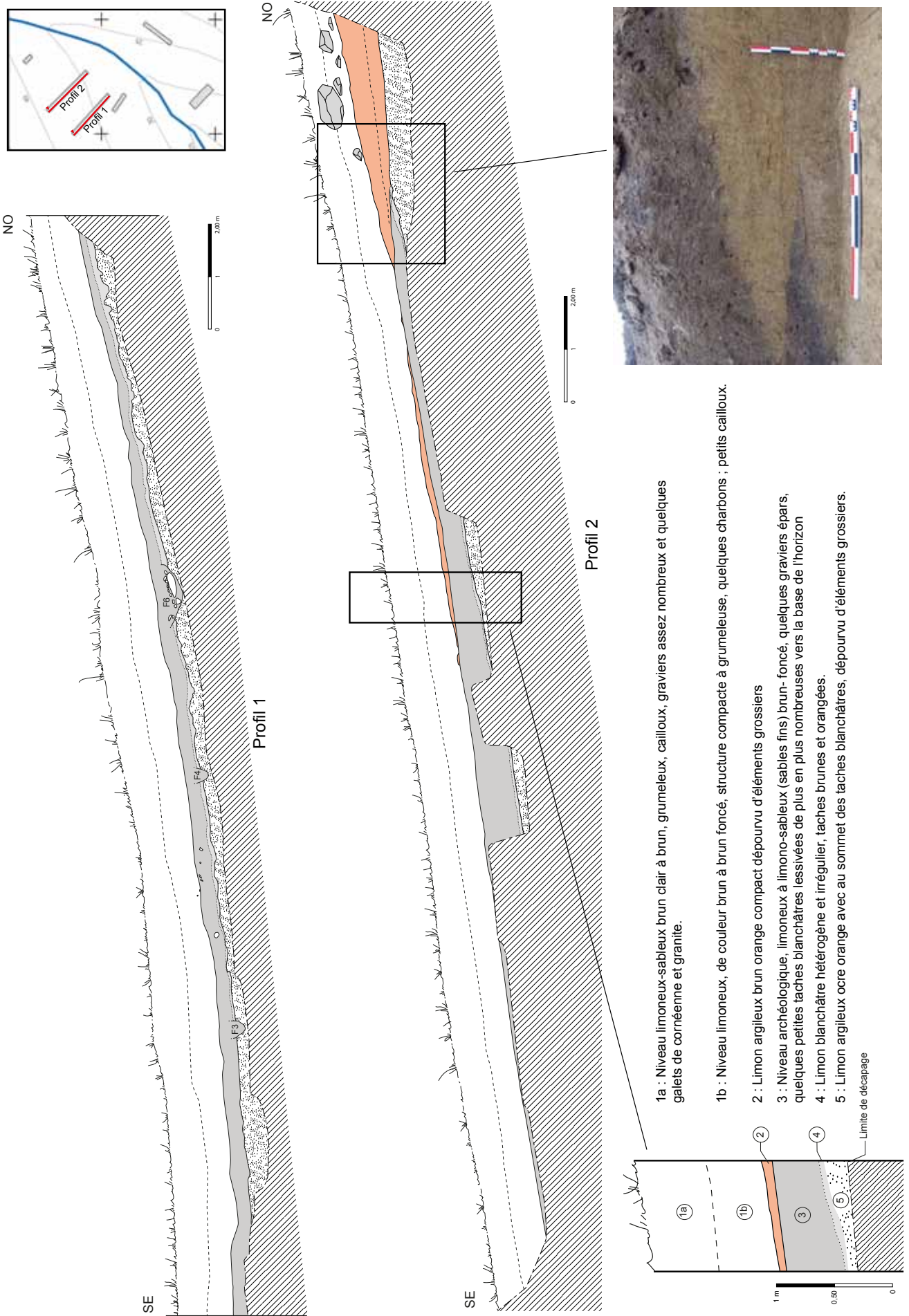


Fig. 6 : Profils stratigraphiques du site des Treize Vents (crédits F. Charraud).

Ces horizons peuvent être interprétés, de haut en bas, comme deux niveaux de colluvion (US1a et 1b) surmontant un paléosol (luvisol dégradé). Celui-ci se compose de trois horizons, US3, 4 et 5, qui correspondent respectivement à un horizon (A) brun gris organique, un horizon (E) beige clair, éluvial, appauvri en éléments chimiques, en matière organique et en argile et un horizon (Bt) illuvial argilo-limoneux brun orange, au contraire, enrichi en argile et en fer. Ce sol lessivé est en partie dégradé comme en témoigne la pénétration sous forme de langues (glosses) de l'horizon E dans l'horizon Bt. Il s'est développé aux dépens d'un lœss conservé sur 10 cm d'épaisseur qui repose lui-même sur un Head. Quelques blocs du Head se retrouvent isolés dans la base du lœss. Ce paléosol s'est formé au cours d'une très longue période de stabilité qui a duré toute la première moitié de l'Holocène. En faveur du réchauffement climatique brutal qui a marqué le début de la période, le paysage s'est recouvert d'une végétation forestière qui a engendré le développement de ce sol.

Ce paléosol présente un état de conservation comme on peut rarement l'observer dans la région puisque son profil est complet. Dans la Plaine de Caen, les horizons A et E sont généralement tronqués et seul le Bt est conservé. Il affleure alors le plus souvent directement sous l'horizon de labour. L'état de conservation remarquable du luvisol à Herqueville est lié à la situation topographique de l'endroit étudié, soit pratiquement au pied du versant nord d'un vallon. Cette localisation a favorisé l'accumulation de colluvions épaisses au bas de la pente qui ont fossilisé le paléosol.

Ce paléosol a été le « substrat » des hommes du Néolithique. Il est probable que le niveau de circulation néolithique corresponde approximativement au sommet du paléosol, c'est-à-dire au sommet de l'horizon A (US3).

En plan, les faits archéologiques néolithiques ont été détectés au sommet de l'horizon Bt (US5). Cependant, à la lecture des coupes stratigraphiques, les structures archéologiques tronquent également la base de l'horizon A (US3), et l'horizon E (US4). Par ailleurs dans la tranchée 1, dans l'horizon (A) (US3), du mobilier archéologique a été découvert disposé « à plat » confirmant l'idée d'une surface d'occupation néolithique conservée, située au sommet de ce niveau.

Dans la tranchée 2, l'horizon A (US3) apparaît plus épais et des blocs et des pierres provenant probablement du Head ont été mis au jour. La présence de ces éléments grossiers est probablement liée à des apports anthropiques tandis que son épaisseur plus importante dans cette tranchée, par rapport à la tranchée 1, pose la question d'une partie sommitale partiellement colluviée. Cela pourrait être lié, soit à l'occupation néolithique, soit à la réoccupation des lieux en lien avec la mise en place du remblai (2). En effet, dans la tranchée 2, entre les colluvions et le paléosol s'insère un niveau argileux-limoneux (2) correspondant probablement à un niveau d'origine anthropique de type remblai. Ce remblai composé d'un limon argileux brun rouge a probablement été réalisé à partir de sédiment provenant de l'horizon Bt et de lœss. Vers le haut de la tranchée, le paléosol a été tronqué avant sa mise en place (photo figure 6). Plus bas dans la tranchée, il repose directement sur la partie sommitale colluviée de l'horizon A (US3) du paléosol.

Interprétation de la stratigraphie et conservation du gisement

Ainsi du fait de la présence de ce paléosol, l'on peut s'attendre à ce que **ce site néolithique mis au jour à Herqueville montre un état de conservation remarquable avec un niveau de circulation néolithique encore présent.** Cependant, après l'occupation, le paléosol a repris son développement comme en témoignent les processus de lessivage qui ont affecté les structures archéologiques. Ils se traduisent par une auréole blanchâtre formant les contours des structures néolithiques de nature comparable à l'horizon E (US4) du paléosol. Ces phénomènes de lessivage suggèrent qu'une végétation boisée s'est redéveloppée après l'occupation. Cette pédogénèse post-néolithique a probablement transformé/homogénéisé pour partie les niveaux d'occupation néolithiques. Néanmoins cette transformation s'est effectuée *in situ*, sans « départ » de sédiment, suggérant une **altération limitée des vestiges néolithiques.**

Finalement suite à ces premières observations, nous pouvons proposer une histoire pédo-sédimentaire de la base de ce versant en huit étapes :

- À la fin du Pléistocène, lors d'une phase climatique aux conditions périglaciaires humides, se met en place un dépôt de pente de type Head ;
- Au cours de conditions périglaciaires sèches qui ont suivi, se dépose une couverture de lœss ;
- Au début de l'Holocène, suite au réchauffement climatique, la végétation forestière se développe engendrant la formation d'un luvisol aux dépens des lœss. Ce sol s'est a priori formé entre 10 000 et environ 4000 BC ;
- Au Néolithique moyen, après un probable défrichement des lieux, des hommes s'installent au pied du versant, à proximité du ruisseau du Val ;
- Après l'abandon du site par les Néolithiques, le luvisol reprend son développement témoignant d'une nouvelle période de stabilité paysagère ;
- A une période protohistorique et/ou historique, un défrichement des lieux est de nouveau effectué. Il pourrait être à l'origine du colluvionnement de la partie sommitale du paléosol visible dans la tranchée 2 à moins qu'il ne soit lié à l'occupation néolithique ;
- A une période protohistorique et/ou historique, un remblai (US2) est installé ;
- Aux périodes protohistoriques et/ou historiques et avant la conversion en herbe de la région aux XIX^e et XX^e siècles, (Lespez dir., 2012), les mises en valeur agricoles successives du versant ont arraché les sédiments présents plus haut sur la pente qui sont venus s'accumuler vers le bas de pente sous la forme de colluvions épaisses. Deux épisodes importants ont été mis en évidence.

D'éventuelles recherches futures, qui seraient menées sur le site, permettraient de préciser la chronologie des épisodes 6 à 8, notamment à l'appui d'une étude micromorphologique des prélèvements réalisés lors des sondages.

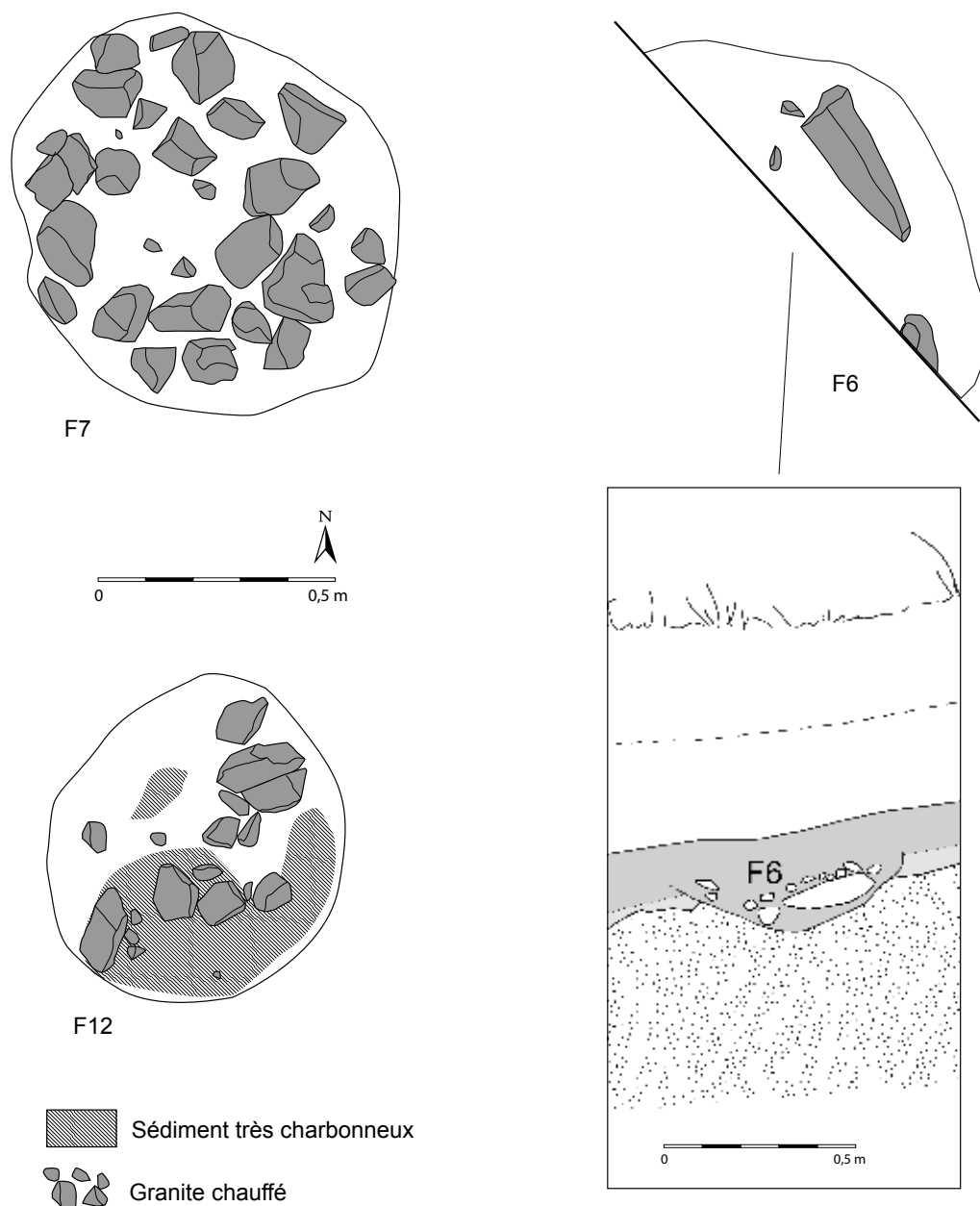


Fig. 7 : Plan des foyers F6, F7 et F12 à leur niveau d'apparition. Le profil du foyer F6 est lisible sur le bord de la tranchée 1 (crédits F. Charraud).

LES STRUCTURES ARCHÉOLOGIQUES

Deux types de structures archéologiques ont été rencontrés dans les tranchées 1 et 2 : des trous de poteaux et des structures de chauffe.

Les différents trous de poteaux attestent la présence indéniable d'une ou plusieurs construction(s) dans l'emprise des sondages. Ces structures se répartissent dans les deux tranchées, sans qu'il soit possible d'en percevoir une esquisse d'organisation (Figure 3). Le module et la typologie de ces structures sont variés. Leur fonction exacte pose question. Leur morphologie évoque pour certaines le calage de poteaux équarris et à extrémité biseautée. Ces éléments appartiennent à un dispositif architectural dont la nature nous échappe en raison de la faible superficie décapée.

Trois structures de chauffe ont également été identifiées. Il s'agit des structures F6 et F7 dans la tranchée 1, et la structure F12 dans la tranchée 2 (Figures 3 et 7).

La structure F6 correspond à un foyer en cuvette, partiellement mis au jour au pied du premier transect stratigraphique (Figures 3 et 7). Son diamètre mesuré au niveau de la coupe est de 0,80 m. La structure a été l'objet d'une fouille partielle par moitié, afin d'en préciser la typologie, mais aussi pour prélever des sédiments riches en macro-restes destinés à une datation isotopique. Le foyer présente un profil en cuvette dont le fond n'a pas pu être atteint en raison de la présence de pierres chauffées se prolongeant sous la coupe et ne pouvant être démontées. Néanmoins, un nettoyage a été réalisé sur une profondeur d'une vingtaine de cm. Les pierres rubéfiées (notamment un bloc de grande taille) semblent être en position remaniée, dans le comblement médian, correspondant peut-être à un aménagement déstructuré (bordure ?).

Le sédiment limono-cendreux brun-noir est très riche en charbons. Un prélèvement en vrac a été réalisé, puis tamisé et

trié. Deux fragments de coquilles de noix ont pu être isolés et seront prochainement soumis à une datation radiométrique dans le cadre du programme Artémis. Le reste du prélèvement est constitué de charbons de chêne dont la datation serait peu pertinente (risque d'effet vieux bois).

Les structures F7 et F12 correspondent à des fours à pierres chauffantes respectivement localisés dans les tranchées 1 et 2 (Figure 3). Ces structures ont été l'objet d'un nettoyage de surface afin d'en mettre en évidence les contours et les empièvements, mais elles n'ont pas été fouillées.

L'accumulation de blocs du four F7 mesure 0,80 m de diamètre (Figure 7). Le nettoyage de surface a été réalisé au niveau du paléosol (Figure 8), il n'est donc pas possible de lire les contours de la fosse accueillant les pierres (sédiments encaissants et comblement non différenciés). Les blocs de granit utilisés présentent d'évidents stigmates de chauffe (plus ou moins rubéfiés, fractures thermiques). Ils ont probablement été prélevés dans le substrat local, sans doute dans les dépôts de solifluxion affleurant dans les berges du ruisseau. Les blocs ne présentent pas d'émoussé, ce qui permet d'exclure un prélèvement dans le lit du cours d'eau. Leur module varie de 10

à 20 cm. Une auréole grisâtre et légèrement carbonneuse est observable dans le tiers NE de l'empièrement.

Les blocs du four F12 nous sont apparus à la base du paléosol. Cette structure a donc été surdécapée par rapport à son homologue F7, mais son empièrement moins dense n'a pas permis de la déceler plus haut dans le niveau archéologique (Figures 3 et 7). En l'état, le four se présente sous la forme d'une auréole légèrement carbonneuse et remplie de blocs, d'un diamètre de 0,60 m. Les blocs de granit utilisés sont en tous points comparables à ceux de F7, et présentent les mêmes stigmates de chauffe.

Les « fours à pierres chauffantes » sont très régulièrement décrits au sein des occupations du Néolithique moyen, et leur fonctionnement a été l'objet de diverses études depuis de nombreuses années. Le principe communément admis est celui d'une cuisson à l'étouffée par des blocs préalablement chauffés puis enterrés dans une fosse circulaire. Les charbons sont alors absents, ou résiduels, associés en faible quantité avec les pierres. Les deux structures d'Herqueville correspondent parfaitement à cette typologie classique.



Fig. 8 : Aspect du four F7 (crédits L. Juhel).

LE MOBILIER

La céramique

Le mobilier céramique a été collecté lors du décapage des tranchées 1 et 2, et au sein de quelques poteaux sondés. Ce mobilier est peu abondant et globalement très fragmenté (tessons centimétriques). Ceci n'est guère étonnant dans ce contexte de découverte : les éléments provenant du paléosol ont certainement subi des piétinements avant enfouissement, et les tessons mis au jour dans les comblements de poteau proviennent certainement des sédiments environnant, qui ont comblé peu à peu les négatifs des pièces de bois. On

note toutefois quelques tessons de plus grande dimension, notamment un grand fragment de la panse d'un récipient de gros module, découvert posé à plat au sein du paléosol (tranchée 2 : figure 9).

Les pâtes ne trahissent pas de composante exogène. Elles sont visuellement très comparables à celles du corpus de l'abri sous roche de Jupinerie à Omonville-la-Petite, sur la côte nord de la Hague (Juhel *et al.* 2006) L'argile utilisée est locale, présentant des inclusions naturelles aréniques. Les états de surface sont généralement très bien conservés. Des caramels de cuisson recouvrent la face interne du gros tesson évoqué ci-dessus.

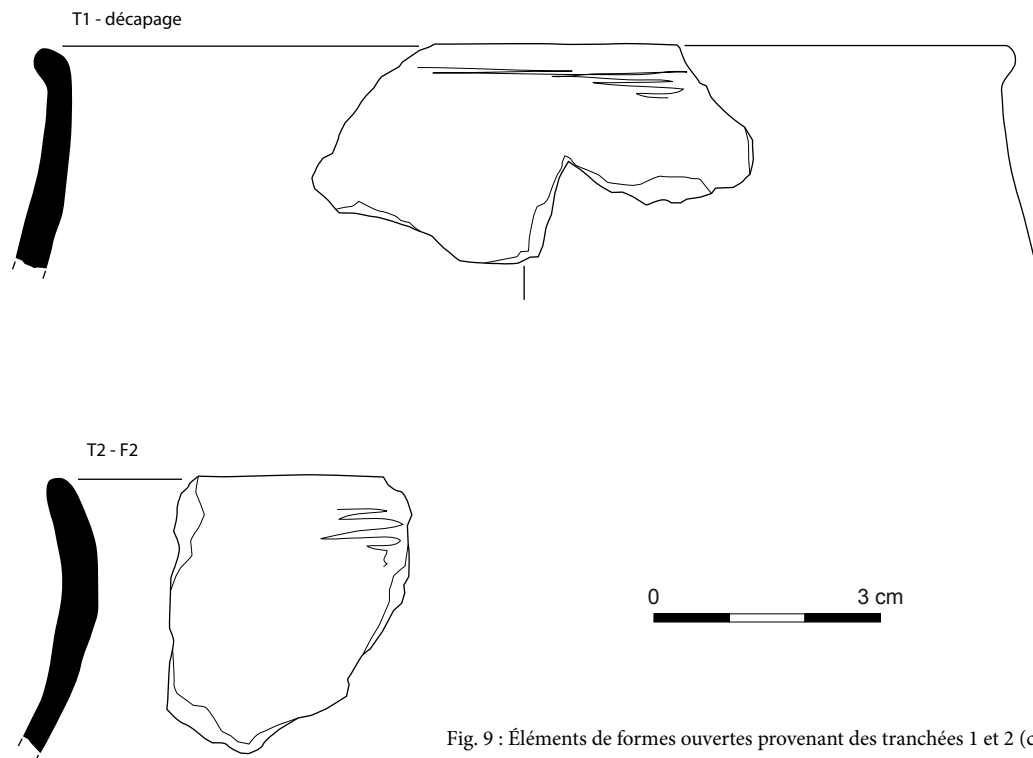


Fig. 9 : Éléments de formes ouvertes provenant des tranchées 1 et 2 (crédit L. Juhel)

Pour conclure sur ce mobilier issu des sondages, on peut regretter l'indigence du corpus, et l'absence d'éléments typologiquement caractéristiques. Néanmoins, il faut relativiser cette situation qui relève des conditions d'enfouissement et de collecte. En effet, les sondages sont peu étendus, et ont épargné l'épaisseur du paléosol autant que possible. Ceci ne doit pas minimiser ou hypothéquer le potentiel véritable du niveau d'occupation. Le grand tesson posé à plat dans la tranchée 2 atteste la présence de vases écrasés sur place, ou du moins d'éléments peu affectés par le piétinement et la dispersion. Enfin, la bonne conservation des surfaces est à souligner. Dans l'hypothèse d'explorations ultérieures, il semble évident que la fouille du niveau d'occupation et des structures fossoyées livrera des éléments significatifs et *in fine*, un matériel de qualité pour documenter la production céramique locale au NMII.

Le macro-outillage lithique

Le macro-outillage lithique se limite à 3 objets : on compte deux galets présentant des traces de percussion multiples, ainsi qu'un broyon.

Le premier galet est en microgranite du cap de la Hague (figure 10). Il présente une forme oblongue et mesure 177 x 83 x 43 mm pour un poids de 1,08 kg. Il présente de nombreuses traces d'impacts dues à des utilisations. En premier lieu on constate que tout le pourtour de la pièce est affecté de plages très finement piquetées. Ces plages se répartissent aux deux extrémités du galet ainsi que sur ses deux flancs latéraux. Les surfaces sont très planes et régulières et occasionnent un méplat prononcé dans le profil naturel du support. Elles sont vraisemblablement provoquées par une action en percussion directe du galet sur un matériau dur. Un des côtés du support a ensuite, ou au même moment, été employé pour une action beaucoup plus énergétique sur une matière très dure (pierre dure

probable), occasionnant de larges enlèvements d'utilisation bifaciaux. L'une des faces du support présente par ailleurs une série de traces d'impact, avec des enlèvements prononcés au point de constituer de véritables cupules. Ces traces pourraient entrer dans le cadre de la chaîne opératoire de la fracture sur enclume, sans qu'il soit possible de déterminer si le galet en question a servi de percuteur dormant pour une telle technique, rare dans la série.

Le second galet est en schiste métamorphique (non représenté). C'est une plaquette de forme plus ou moins rectangulaire oblongue qui mesure 140 x 39 x 13 mm. Ses bords et ses faces sont apparemment dépourvus de toutes traces d'origine anthropique, à l'exception d'une extrémité affectée d'enlèvements et de caillures dus à une action en percussion directe ou indirecte sur une matière dure indéterminée. Ce galet percuté est très comparable à ceux qui ont été décrits sur le proche site d'Auderville « Roc de Gîte » en contexte mésolithique moyen (Ghesquière, 1997). Plus largement, ce type de galet est relativement répandu sur le Massif armoricain, surtout au Mésolithique, mais sa fonction demeure mal caractérisée (Pailler, 2007 ; Ghesquière, 2012).

Le broyon est réalisé en granite à grain fin (Figure 11). Il s'agit de la partie active d'un dispositif de mouture. Il est brisé, mais la partie conservée mesure 193 x 144 x 51 mm pour un poids de 2,514 kg. Il adopte une section plano-convexe, avec une face active marquée par d'importantes traces d'usure (poli et stries unidirectionnelles). La surface active semble également avivée par un léger piquetage qui lui confère la rugosité requise. La pièce ne conserve aucune surface naturelle sur cette face, et son profil suggère une durée d'utilisation longue. L'autre face de préhension présente une forme convexe régulière mais facettée, mise en forme au moyen d'un piquetage léger et très régulier. Les surfaces semblent avoir subi peu d'altérations post-dépositionnelles.

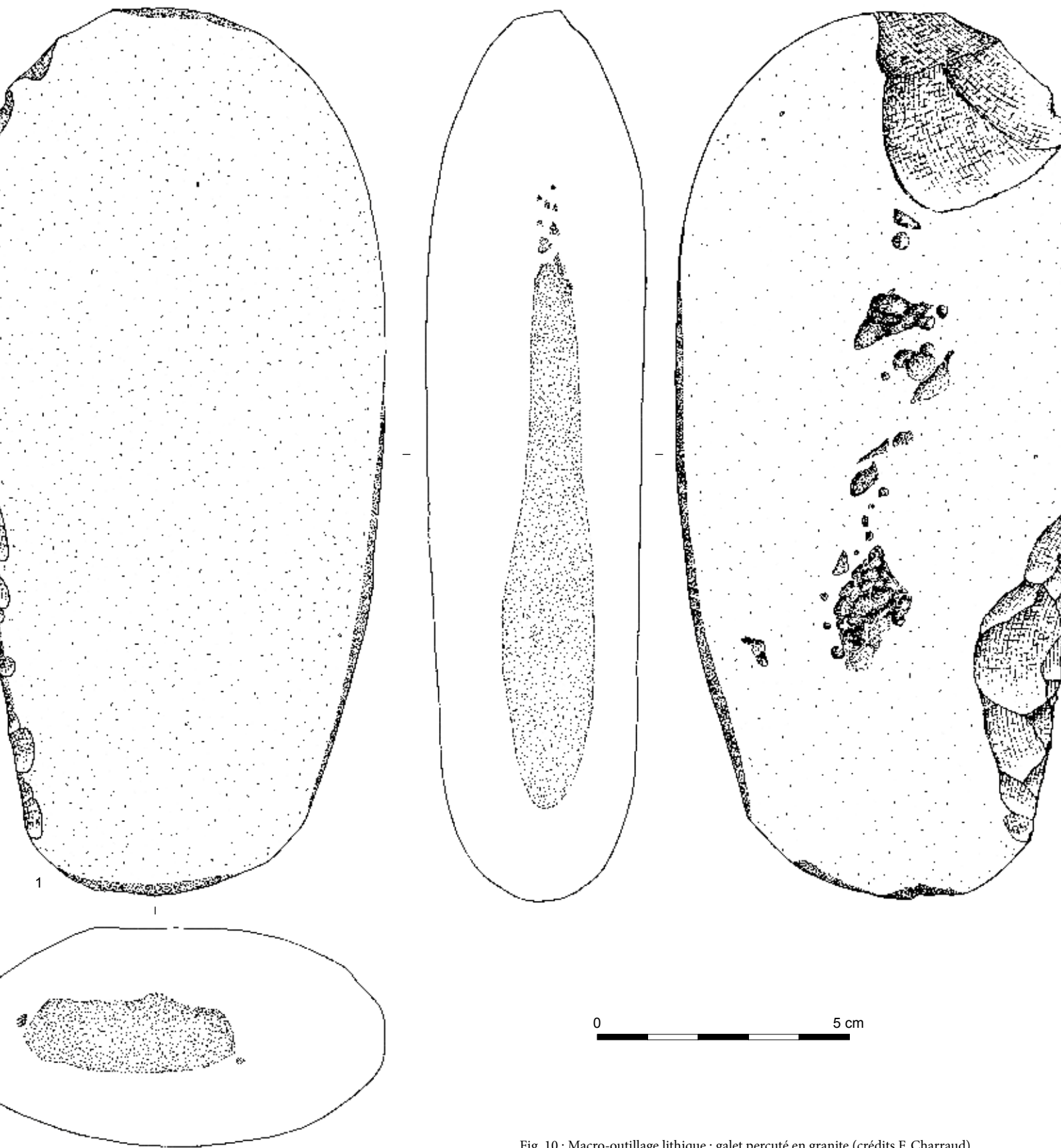


Fig. 10 : Macro-outillage lithique : galet percuté en granite (crédits F. Charraud).



Fig. 11 : Macro-outillage lithique : broyon (crédits F. Charraud).

Le mobilier en silex

Le mobilier en silex découvert lors des sondages de 2016 concerne 53 objets, dont 16 débris, 10 éclats bruts, 7 nucléus et 20 outils. À l'exception d'un objet non identifié, tous ces vestiges sont en silex local issu des cordons de galets littoraux. Aucune composante exogène n'a été formellement identifiée, contrairement aux fouilles des années 1960 qui ont démontré la présence de silex du Cinglais.

L'acquisition de la matière première ne pose guère de difficultés et ne suppose aucun dispositif technique complexe. Les galets de silex marins ont visiblement été acquis sur les plages les plus proches et acheminés tels quels, bruts ou sommairement testés. La qualité des petits rognons que l'on trouve sur les plages du Cotentin est en effet très aléatoire, même si des matériaux de très belle qualité peuvent être trouvés. Le test est nécessaire pour éviter de transporter inutilement des matières inutilisables. Les horizons d'origine de ces rognons appartiennent pour la plupart au Crétacé supérieur. Les plages de la côte sud-ouest de la Hague sont très pauvres en galets de silex, même si l'on en trouve certains dans les niveaux de plages fossiles Eémiennes. Un transport depuis les plages de la côte nord est envisageable (Auderville, anse Saint-Martin, etc.). Dans tous les cas cette matière première est très contraignante, puisqu'il s'agit uniquement de petits rognons, souvent très altérés et très fissurés, au moins en zone sous corticale, par l'érosion marine, et à la qualité très variable. Leurs formes sphériques ou ovoïdes rendent leur fracturation difficile. Pour cela le recours à la fracturation en split est largement utilisé, comme pour toutes les industries concernant des galets côtiers.

L'essentiel du mobilier présenté ici a été ramassé en surface de décapage lors de l'exploration du paléosol à la pelle mécanique. Il provient donc en grande majorité de cet horizon anthropique. Seuls 5 objets sur 53 proviennent des structures archéologiques. L'homogénéité de ce mobilier ne peut pas être assurée à 100 % même s'il provient exclusivement du paléosol, car celui-ci ne constitue pas un ensemble clos. Cependant, compte tenu du faible effectif considéré, nous proposons une présentation globale du matériel.

Les déchets de taille renvoient pour certains à la technique de fracturation en split, sur enclume. Il s'agit d'un demi-galet fracturé sur enclume, ainsi que de deux éclats allongés corticaux qui présentent des stigmates caractéristiques. Les autres éclats ont été détachés par percussion directe dure, à l'aide d'un percuteur de pierre probablement semblable à celui découvert sur le site. Les 7 nucléus identifiés sont tous des nucléus à éclats de petites dimensions, sur galets marins. Ils rendent compte de méthodes de débitage différentes : 3 nucléus présentent des enlèvements unidirectionnels à partir d'un plan de percussion unique ; 4 autres présentent des négatifs d'enlèvements multidirectionnels, résultant de l'exploitation successive de plans de percussion opposés, ou perpendiculaires. Le recours à des méthodes de taille unidirectionnelle ou multidirectionnelle ne semble pas résulter ici d'un choix prédéfini de la part des tailleurs, tant la contrainte induite par la qualité et la petite dimension des blocs exploités est forte. De fait, les rognons dont la morphologie ne permet pas l'application d'un schéma opératoire complexe ne connaissent qu'une unique séquence de débitage unidirectionnel avant abandon. Le volume restant ne permettrait guère d'obtenir de nouveaux supports intéressants.

Les rognons les plus volumineux permettent parfois la réorientation du bloc pour l'obtention d'une série d'éclats supplémentaires. Une quinzaine d'esquilles indique que ce débitage semble bien avoir été effectué sur le site même et non sur le lieu d'acquisition de la matière première.

On compte 20 outils, ce qui représente une part importante du total (sur 53 objets, esquilles incluses). La part d'outils façonnés, typologiquement identifiables, est toutefois très réduite. Elle se résume à un grattoir, un tranchet et une armature tranchante.

Le grattoir est réalisé sur l'entame d'un galet, détachée par percussion sur enclume (Figure 12, n° 1). Le front est irrégulier et semi-abrupt. C'est un outil très fréquent et ubiquiste dans les industries sur galets côtiers.

Une petite armature tranchante trapézoïdale symétrique est également présente (Figure 12, n° 3). Ses parties apicale et

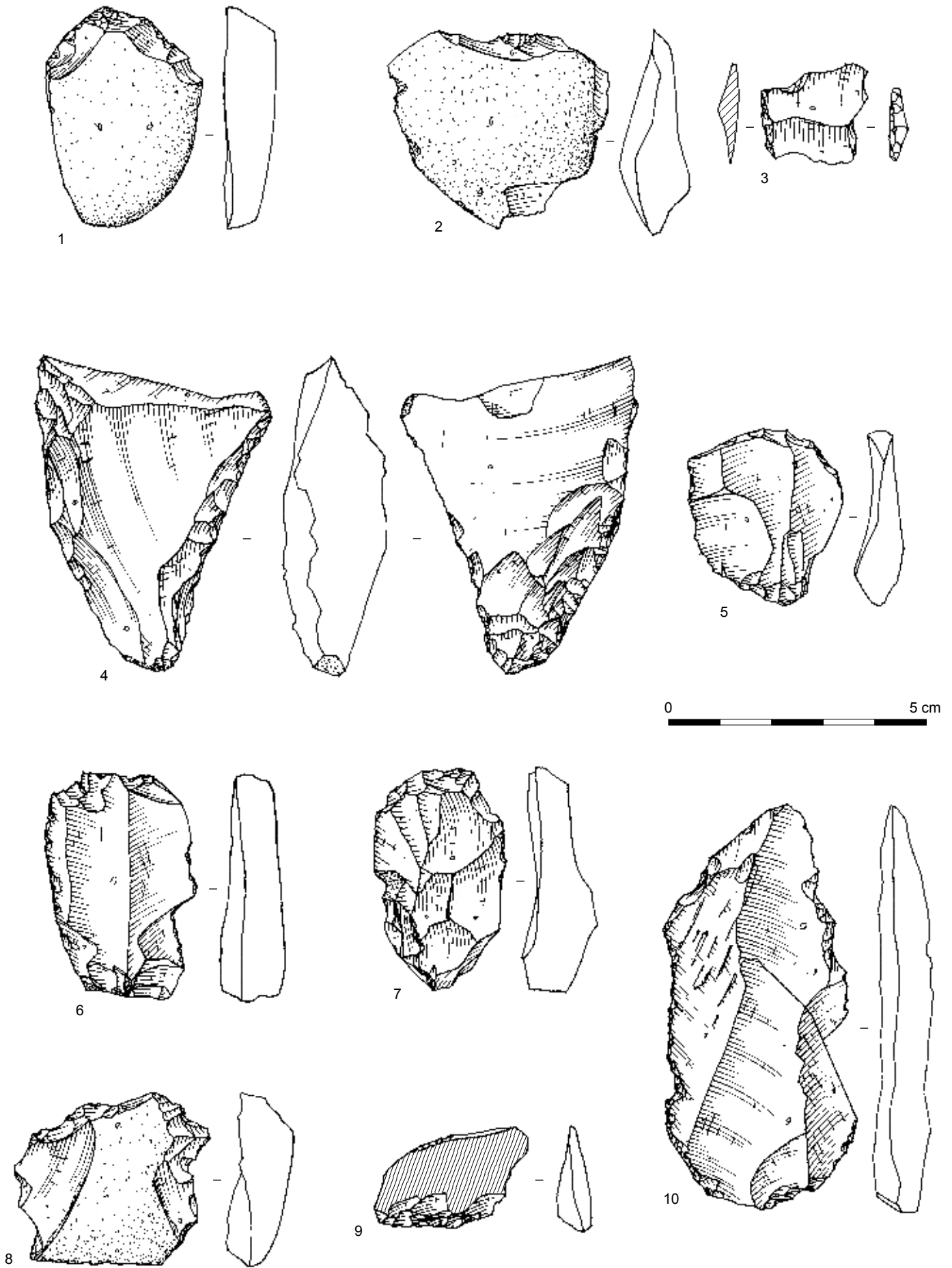


Fig. 11 : Macro-outillage lithique : broyon (crédits F. Charraud).

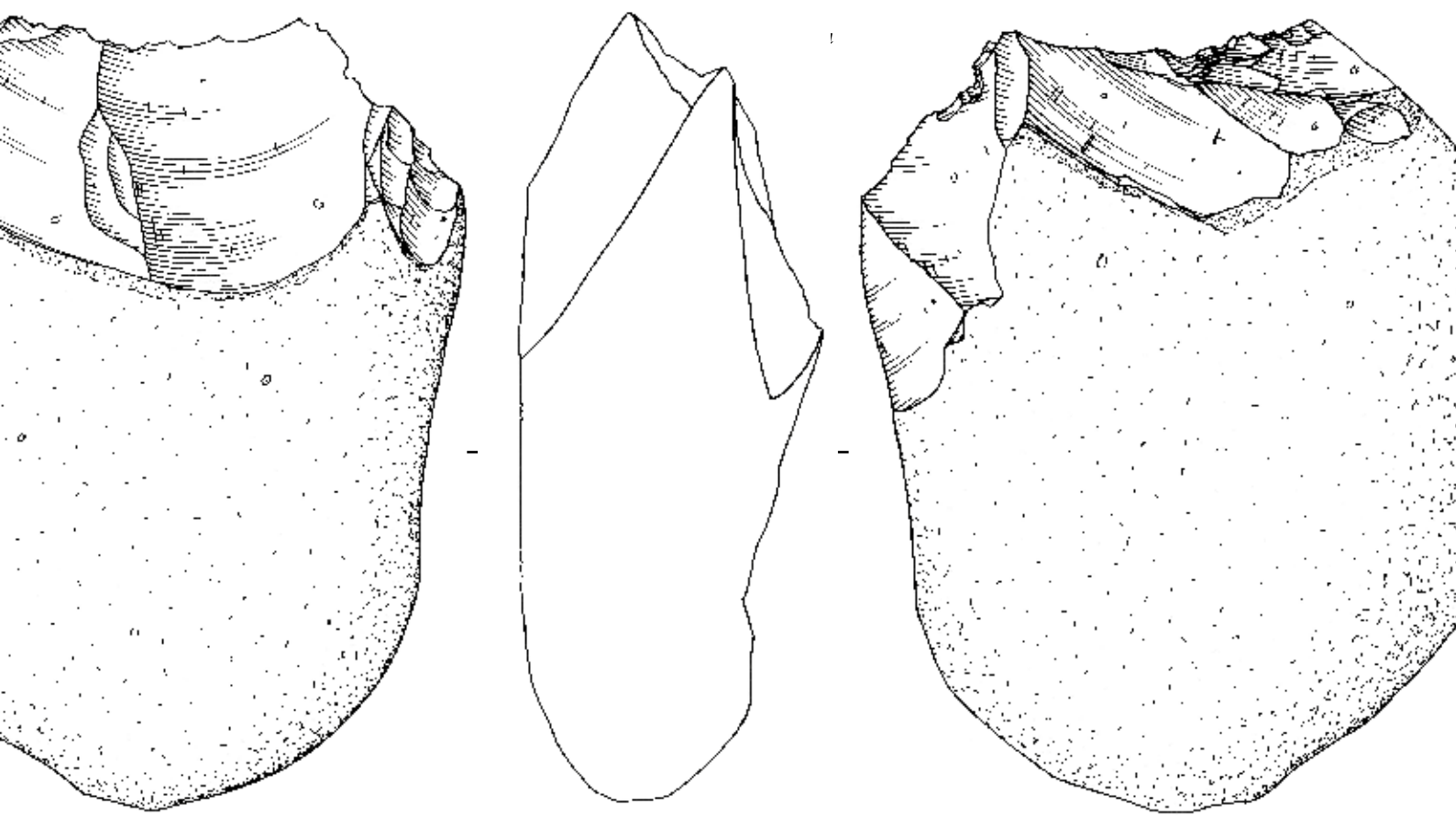


Fig. 13 : Mobilier en silex. Galet façonné et esquillé (dessins F. Charraud).

basale sont déterminées par les bords tranchants d'un support lamino-lamellaire de section triangulaire. Le bord gauche est déterminé par une troncature rectiligne soignée, tandis que le bord droit est matérialisé par une série d'enlèvements volontaires en demi-lune. Une macro-écaillure d'impact est clairement visible, elle a emporté l'extrémité gauche du taillant et affecte marginalement le bord gauche.

Un tranchet est remarquable (Figure 12, n° 4). Cet outil est de petites dimensions, il est aménagé sur un éclat épais et court probablement détaché par percussion directe dure. Ses bords sont aménagés par une retouche unifaciale directe semi-abrupte, par percussion directe dure. La partie basale est réaménagée dans un second temps au moyen d'une retouche inverse couvrante à envahissante, probablement réalisée à l'aide d'un percuteur de dureté modérée (pierre tendre ?). Cette dernière retouche qui parachève la pièce est sans doute réalisée en vue de favoriser son emmanchement. Le taillant n'est pas déterminé par un coup de tranchet mais par un bord tranchant brut du support, vraisemblablement sélectionné opportunément pour cet usage. La présence de ce tranchet dans un assemblage armoricain est remarquable. Si ce type d'outil est fréquent dans les régions sédimentaires de Normandie, il était en revanche inconnu jusqu'alors dans le Massif armoricain. L'absence de tranchet a été signalée de longue date et considérée même comme caractéristique des assemblages néolithiques armoricains (Marchand, 1999). Depuis nous avons mis en évidence un exemplaire bifacial en silex du Cinglais dans une série de surface de Montfarville (Charraud, 2013) mais cet élément était dépourvu de contexte archéologique. L'exemplaire d'Herqueville est donc un élément important d'autant plus qu'il s'agit d'un outil emblématique du Néolithique moyen.

Hormis un percuteur, probablement un ancien nucléus à éclats remployé, le reste de l'outillage est constitué d'outils expédients sous forme d'éclats simplement aménagés ou utilisés

bruts et affectés d'écaillures d'utilisation.

Seul un éclat denticulé est présent (Figure 12, n° 8). Il est réalisé sur un éclat d'entame de galet, entièrement cortical en face supérieure. D'autres éclats retouchés (Figure 12, n°5, 6, 7), sont morphologiquement proches de grattoirs sur éclat, mais leur « front » distal est si irrégulier et sommaire qu'il est difficile de les considérer comme des grattoirs à part entière, d'où leur classement comme éclats retouchés. Un galet aménagé de dimensions importantes (Figure 13) a un tranchant déterminé par des enlèvements bifaciaux détachés au percuteur dur. L'outil a été utilisé en percussion directe ou indirecte sur une matière dure, occasionnant des écaillures macroscopiques bifaciales caractéristiques des pièces esquillées. Un éclat allongé est également présent (Figure 12, n° 10). Les enlèvements présents sur son bord gauche évoquent une pièce à dos, mais ils ne semblent pas résulter d'une retouche volontaire.

On note également la présence d'un éclat détaché d'une pièce polie en silex indéterminé (Figure 12, n° 9). Il ressemble à un éclat de réfection de flanc d'un outil bifacial (hache ou herminette). Il ne s'agit ni de silex tertiaire bartonien, ni de silex jurassique de la plaine de Caen ou d'Argentan. Il est en tous cas peu probable qu'il s'agisse de silex local car aucun matériau sur place ne permet un schéma opératoire de façonnage complexe pouvant aboutir à un outil façonné et poli.

Le mobilier en silex d'Herqueville présente des caractères communs à la fois aux sites en contexte littoral, et aux sites du Néolithique moyen. L'outillage est réalisé aux dépens de petits rognons qui offrent peu de possibilités aux tailleurs, malgré leur abondance et leur transport relativement aisé. Aucun schéma opératoire complexe ne peut s'exercer sur ces matériaux et le peu de supports qu'ils permettent d'obtenir conditionnent fortement la morphologie finale des outils : les grattoirs ou les outils retouchés sur des entames de galets ou des éclats presque

entièrement corticaux sont une constante dans ces contextes. On les retrouve sur les sites les plus proches, à Omonville-la-Petite (Juhel, 2006), à Guernesey « les Fouaillages » (Marcigny *et al.*, 2010) comme dans le mobilier issu des sondages précédents d'Herqueville. A l'instar de l'usage de la technique de fracturation sur enclume, ces éléments ne présentent pas de signification chronoculturelle tant ils sont conditionnés par les matériaux.

En revanche, les armatures tranchantes trapézoïdales, les grattoirs sur éclats courts, et les tranchets unifaciaux courts et

trapézoïdaux sont la trilogie que l'on retrouve systématiquement dans tous les assemblages domestiques du Néolithique moyen 2, du moins en Normandie sédimentaire. Surtout s'ils sont associés à quelques pièces à dos ou à des outils expédients en forte proportion. En dépit de sa localisation sur le Massif armoricain, a priori peu favorable à la présence de tranchets, la petite série d'Herqueville reprend ces caractéristiques et s'avère conforme à l'attribution formulée à partir du mobilier découvert dès 1967/1969.

CONCLUSION

Bilan des sondages de 2016

Les sondages menés à Herqueville en 2016 permettent de préciser les caractères d'une occupation qui a longtemps été, à partir de sa découverte en 1966, le seul habitat néolithique documenté dans la Manche.

La première fouille mettait en évidence une quantité d'informations remarquable, rapportée aux moyens mis en œuvre et à la superficie explorée. Une fosse et une « couche archéologique » ont livré du matériel céramique et lithique rapportable sans ambiguïté au Néolithique moyen, dans lequel peuvent se lire des influences culturelles continentales et armoricaines. Mais une fenêtre de fouille très réduite sur un site probablement beaucoup plus étendu et un contexte de découverte mal documenté ne permettaient pas de caractériser finement une occupation dont on entrevoyait néanmoins le riche potentiel. En 2006, nous avons eu l'opportunité de réaliser un transect sur le versant nord, opposé aux découvertes de 1966/69. Cette très faible surface explorée a malgré tout démontré, à l'appui d'un premier relevé stratigraphique, l'extension de l'occupation néolithique dans cette partie du fond de vallée.

Menés parallèlement au PCR « Presqu'île de la Hague » et au PCR « Néolithique moyen en Normandie et dans les îles Anglo-Normandes », les sondages de 2016 ont été motivés par un ensemble de questionnements d'ordre socio-économique qui concernent un site en domaine maritime, en fond de vallée, loin des plaines sédimentaires fertiles de la plaine de Caen, en covisibilité avec les îles Anglo-Normandes.

Nous avons répondu aux principaux objectifs de l'opération.

En explorant par des moyens mécaniques une superficie plus importante quoique modeste, nous avons pu **reconnaitre l'étendue du site, mettre au jour de nouvelles structures, les dater**, grâce à du mobilier et à des matériaux pouvant faire l'objet de datations absolues. Nous avons également pu évaluer l'état de conservation du gisement grâce à une lecture stratigraphique fine du versant.

Le versant sud de la vallée apparaît complètement érodé, hormis sur la petite terrasse explorée à l'occasion de la fouille

de 1966. L'intervention des géomorphologues C. Germain-Vallée et A. Beauchamp a permis de préciser la nature de l'horizon dont proviennent les vestiges néolithiques. Il s'agit d'un véritable paléosol au sens littéral du terme, qui **montre un état de conservation remarquable avec un niveau de circulation néolithique encore présent, modérément altéré par la reprise d'une pédogénèse postérieure à l'occupation**. Son extension sur le versant nord est également importante, puisqu'il a été reconnu depuis les sondages effectués en 2006 au sud-ouest, jusqu'aux tranchées 1, 2 et 4 de 2016. Il n'est toutefois pas préservé au niveau de la tranchée 3. Des prélèvements ont été effectués en vue d'une étude micromorphologique qui permettra d'affiner encore la résolution, déjà satisfaisante, de l'analyse.

Deux types de structures archéologiques ont été rencontrés dans les tranchées 1 et 2 : des trous de poteaux et des structures de chauffe.

Les différents trous de poteaux attestent la présence indéniable d'une ou plusieurs construction(s) dans l'emprise des sondages. Ces structures se répartissent dans les deux tranchées, sans qu'il soit possible d'en percevoir une esquisse d'organisation. Toutefois la dimension des structures est un indice d'une construction durable, il ne s'agit clairement pas de piquets soutenant un abri temporaire.

Trois structures de chauffe ont été identifiées. Il s'agit des structures F6 et F7 dans la tranchée 1, et la structure F12 dans la tranchée 3. De tels fours à pierres chauffantes sont très régulièrement décrits au sein des occupations du Néolithique moyen, et leur fonctionnement a été l'objet de diverses études depuis de nombreuses années. Le principe communément admis est celui d'une cuisson à l'étouffée par des blocs préalablement chauffés puis enterrés dans une fosse circulaire. Les charbons sont alors absents, ou résiduels, associés en faible quantité avec les pierres. Les deux structures d'Herqueville correspondent parfaitement à cette typologie classique.

Le mobilier céramique est peu abondant, il apporte peu d'informations par rapport à l'assemblage récolté lors des précédentes opérations. En revanche le mobilier lithique est riche d'apports pour comprendre l'orientation fonctionnelle du site et il est significatif de son positionnement chronoculturel.

Discussion fonctionnelle et chronoculturelle

Le mobilier en silex d'Herqueville présente en effet des caractères communs à la fois aux sites en contexte littoral, et aux sites du Néolithique moyen.

Les procédés techniques et schémas opératoires observés sont simples, très contraints par l'usage de galets marins de petites dimensions et de qualité variable. Corrélativement, les formes de l'outillage sont également largement conditionnées par le matériau, comme on a pu le constater sur les gisements d'Omonville-la-Petite (Juhel *et al.*, 2006) et de Digulleville (Marcigny, *en cours*). Cependant, la présence d'un tranchet est remarquable, pour plusieurs raisons. Avant tout, c'est à notre connaissance le premier exemplaire identifié en contexte archéologique documenté et fiable sur le Massif armoricain. En outre, c'est un outil emblématique des occupations du NM2 (Charraud, 2013), qui renvoie au panel d'outils à fonction polyvalente, voire franchement agricole, qu'on identifie à cette période. Cet indice fort d'une occupation domestique pérenne (signalée également par des TP architecturaux de fort diamètre) s'ajoute à la présence d'un broyon et permet de supposer l'existence d'activités agricoles dans la Hague dès le Néolithique moyen. C'est également ce que suggéraient plusieurs indices dans l'outillage d'Omonville-la-Petite (Juhel, 2006). On sait par ailleurs que la Hague reste un territoire faiblement anthropisé jusqu'à l'âge du Bronze (Lespez *et al.*, 2005). Les traces de défrichement et d'agriculture à la période Néolithique sont très ténues.

Par ailleurs, la présence de silex du Cinglais provenant de la plaine de Caen n'est pas confirmée par les sondages de 2016, bien que représentée dans la série de 1966/69 et sur les autres gisements du Néolithique moyen de la Hague comme Omonville-la-Petite et Digulleville, mais à chaque fois dans des contextes soumis à incertitudes (Charraud, 2013).

Les armatures tranchantes trapézoïdales, les grattoirs sur éclats courts, et les tranchets unifaciaux courts et trapézoïdaux sont la trilogie que l'on retrouve systématiquement dans tous les assemblages domestiques du Néolithique moyen 2, du moins en Normandie sédimentaire. Ils sont souvent associés à quelques pièces à dos ou à des outils expédients en forte proportion. Pour ne citer que les exemples les plus éloquentes, on retrouve ces mêmes combinaisons à Saint-André-sur-Orne (Ghesquière *et al.*, 2016), Grentheville (Chancerel *et al.*, 2006), Cairon (Ghesquière et Marcigny, 2011), Condé-sur-Ifs (Dron *et al.*, 2016). En dépit de sa localisation sur le Massif armoricain, a priori peu favorable à la présence de tranchets, la petite série d'Herqueville reprend ces caractéristiques et s'avère conforme à l'attribution formulée à partir du mobilier découvert dès 1967/1969.

La présence de fours à pierres chauffantes apparaît également comme une constante des occupations rapportables au Néolithique moyen. Les datations disponibles dans le Massif armoricain les positionnent presque systématiquement dans un intervalle situé entre la seconde moitié du V^e millénaire et le début du IV^e millénaire avant notre ère. Ces fours peuvent être associés à des habitats, comme en témoignent, en Bretagne, les sites de Pléchâtel (Juhel, 2014) et de la Mézière (Blanchet,

2013). Mais ils sont également présents dans l'environnement de monuments funéraires (par exemple à Condé-sur-Ifs en Normandie, Dron *et al.* 2016), et sont aussi associés au phénomène mégalithique non funéraire, tel que cela a été mis en évidence sur certains sites bretons, comme à Carnac « Montauban » (Hinguant, 2010). Dans l'aire nucléaire de la culture Castelleic, on peut également citer les occupations de la Trinité (Fromont, 2011) et du Bono (Juhel, 2011) qui ont respectivement livré plusieurs dizaines de fours de ce type. De fait, ces structures de chauffe singulières peuvent aujourd'hui être considérées, à de rares exceptions près, comme un véritable « fossile directeur » des occupations positionnées à la charnière entre V^e et IV^e millénaire avant notre ère. Gageons que la datation prochaine du four F7 d'Herqueville s'intégrera à ce modèle...

L'absence de silex du Cinglais, comme de tout autre traceur d'échanges socio-économiques ne permet pas de préciser à ce stade l'implication d'Herqueville dans la mise en place de ces réseaux au cours du V^e millénaire.

La céramique intègre toutefois des influences diverses qui renvoient à certains caractères chasséens, d'autres du groupe Castelleic et Pinnacle/Fouaillages (Marcigny *et al.*, 2010 ; Pioffet, 2014). Par ailleurs, la présence de céramique « de luxe » comme les coupes à socle dans la série de 1966/69 (2 individus) a une signification sur le statut du site. A priori il ne s'agit pas d'objets associables à des occupations temporaires, comme celles occasionnées par des haltes de chasse, une activité pastorale, ou un quelconque déplacement utilitaire.

L'essentiel des vestiges mis au jour jusqu'alors sur le site présente des caractères significatifs du Néolithique Moyen II, souvent caractérisé par une empreinte archéologique forte (enceintes, monumentalisme funéraire, minières, etc.). Ces phénomènes accompagnent le développement de mécanismes de complexité sociale.

Ici, point de manifestations monumentales encore visibles dans le paysage, si ce n'est le paysage lui-même : malgré le niveau de la mer sensiblement plus bas au Néolithique moyen, l'implantation frappe par sa proximité avec la falaise littorale. En admettant que le front de la falaise était à l'époque plus avancé de quelques mètres vers la mer, la configuration de la vallée devait être proche de l'actuelle et s'ouvrir sur un panorama maritime comprenant, à l'horizon, les îles Anglo-Normandes. Cette implantation suppose aussi une exposition aux forts vents dominants d'ouest qui s'engouffrent dans la vallée et rendent les lieux particulièrement difficiles à vivre l'hiver. Il est donc possible d'envisager une installation semi-sédentaire ou saisonnière. Il est par ailleurs difficile d'imaginer un habitat se contentant d'accepter les contraintes de cette implantation littorale, sans en exploiter les ressources. C'est également un argument en faveur d'une implication étroite dans les liaisons maritimes avec les îles Anglo-Normandes.

Situé en vue des îles Anglo-Normandes, ce site pourrait en effet constituer un point de passage vers elles : sa position permet en effet d'éviter les zones de plus fort courant dans le Raz Blanchard et doit permettre une traversée en conditions météorologiques favorables. Les influences culturelles du groupe de Pinnacle-Fouaillages ou du Castelleic, perceptibles à

travers les décors céramiques de la série de 1966/69, laissent supposer une circulation maritime entre les territoires de la Hague, des îles Anglo-Normandes et la côte bretonne.

Perspectives

En dehors des analyses complémentaires que nous souhaitons mener en 2017 pour compléter les informations issues de ces sondages (datations C14, étude micromorphologique), le projet initial de l'équipe était de procéder à ces sondages en 2016 pour préciser le potentiel du site, avant de commencer, si justifié, une fouille programmée. Cependant, devant le potentiel et l'état de conservation excellents mis en évidence par les sondages de 2016, nous sommes confrontés à un choix inattendu.

D'un certain point de vue, Herqueville montre un **potentiel considérable** avec des fosses, des vestiges architecturaux probables, des structures de combustion, un paléosol et un assemblage mobilier a priori homogène. Il peut donc livrer les clés de compréhension importantes dans l'établissement des modèles chrono-stratigraphiques qui fondent la compréhension de la Néolithisation de l'Ouest de la France et des îles britanniques. Les pistes de travail soulevées sur Herqueville, dans le cadre du PCR « Néolithique moyen en Normandie », concernent notamment les formes de l'implantation dans le paysage, l'économie ou les modes de subsistance, le statut des sites, la chronologie, et la définition des identités culturelles à l'interface des territoires armoricains et sédimentaires.

D'un autre point de vue, **le site pourrait justifier des**

mesures de protection spécifiques empêchant la destruction occasionnée par la réalisation d'une fouille. **Les sites du Néolithique moyen bien conservés et homogènes sont très rares en contexte armoricain. On peut donc affirmer qu'à ce titre, Herqueville est véritablement unique.** Si elle couvre une partie du flanc nord de la vallée, l'extension du paléosol conservé demeure malgré tout de superficie modeste, en regard des surfaces auxquelles on est désormais habitué par l'archéologie préventive. De plus, le site ne fait l'objet d'aucune menace immédiate : l'érosion du littoral est stable depuis plusieurs décennies et ne menace pas immédiatement le gisement. Le tracé du sentier des douaniers, dont l'érosion a occasionné la découverte du site, est également stabilisé depuis des années. Les terrains appartiennent par ailleurs au Conservatoire du Littoral qui veille à leur entretien non seulement dans le respect de l'environnement et du paysage, mais également du patrimoine historique et archéologique.

Nous considérons donc qu'au minimum, il convient de ne pas se précipiter pour réaliser une fouille programmée. Si une telle fouille doit un jour s'opérer, ce doit être avec des moyens à la hauteur du potentiel du site : une équipe solide, du temps et des budgets de fonctionnement et d'analyse permettant d'exploiter à sa juste valeur ce gisement unique.

Partant de ce constat, et en l'état actuel de nos connaissances, nous avons donc choisi de ne pas proposer une fouille programmée pour les années 2017-2018, pour nous donner le temps de la réflexion, en concertation avec le SRA de Normandie et les autres organismes concernés (CCH/CD50, Conservatoire du Littoral). Nous nous permettons également de suggérer des mesures de conservation particulières pour le site.

REMERCIEMENTS

Il nous est agréable de remercier, pour leur collaboration et leur soutien, le SRA de Normandie : K. Gernigon, D. Cliquet, C. Billard, A. Ropars ; le Tourp : C. Damourette ; le Conservatoire du Littoral : R. Leymarie, S. Vasseur ; le SyMEL : C. Bonnissent, S. Houillier, ainsi que C. Marcigny.

Bibliographie

BLANCHET S. (2013) — Une grande construction sur poteaux. Les Lignes de la Gonzée, la Mézière, Ille-et-Vilaine. *Archéopages*, n°38, p.68-69.

BONIFAY E. (1967) - Informations archéologiques. Circonscriptions de Haute et Basse-Normandie. *Gallia Préhistoire*, n° 10-2, éd. du CNRS, Paris, p. 323.

CASSEN S. (1993) - Le Néolithique le plus ancien de la façade atlantique de la France, *Munibe (Anthropologia-Arkeologia)*, n°45, p. 119-129.

CHANCEREL A., MARCIGNY C., GHESQUIERE E., VERRON G. (1996) - Le site néolithique moyen II des « Treize Vents » à Herqueville (Manche). *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 93, n°2, p. 241-248.

CHANCEREL A., MARCIGNY C., GHESQUIERE E. dir. (2006) - *Le plateau de Mondeville (Calvados) du Néolithique à l'âge du Bronze*. éd. de la Maison des sciences de l'homme, DAF, n°99, Paris, 208 p.

CHARRAUD F. (2013) - *Espaces interculturels et évolution des systèmes techniques au Néolithique dans le Nord-Ouest de la France. Productions, usages et circulation des outillages en silex jurassiques de Normandie*. Thèse de doctorat de l'université Nice-Sophia Antipolis, 2 vol., 480 et 538 p.

DASTUGUE J. (1969) - Informations archéologiques. Circonscriptions de Haute et Basse-Normandie. *Gallia Préhistoire*, n° 12-2, éd. du CNRS, Paris, p. 417-437.

DRON J.-L., CHARRAUD F., LE GOFF I., GÂCHE D. (2016) - *Les occupations néolithiques de « la Bruyère du Hamel » à Condé-sur-Ifs (Calvados). Site domestique, puis nécropole monumentale*. Mémoire 62, éd. de la Société préhistorique française, Paris, 285 p.

DUPRET L. (2005) - Les pierres de la Hague, témoins de deux milliards d'années d'histoire de la Terre, in C. Marcigny et E. Ghesquière dir. *Archéologie, histoire et anthropologie de la presqu'île de la Hague (Manche). Analyse sur la longue durée d'un espace naturel et social cohérent. Première année de recherche*, Beaumont-Hague, p. 13-18.

ELHAÏ H. (1963) - *La Normandie occidentale entre la Seine et le Golfe normand-breton. Etude morphologique*. Presses de l'Imprimerie Bière, Bordeaux, 625 p.

FROMONT N. dir. (2011) — *Occupations néolithiques et extraction du granite*. Rapport Final d'opération, Rennes, Inrap Grand-Ouest, Cesson-Sévigné, 471 p.

FROMONT N. (2013) - *Anneaux et cultures du Néolithique ancien. Production, circulation et utilisation entre massifs ardennais et armoricain*. B.A.R. International Series 2499, Oxford, 682 p.

Ghesquiere E., Rault H. (1995) - *Prospection des sites mésolithiques du Nord-Cotentin. Rapport de fin d'année 1995*. Service Régional de l'Archéologie de Basse-Normandie.

Ghesquiere E. (1997) - *Les galets et plaquettes du site mésolithique d'Auderville - Roc de Gîte*, mémoire de D.E.A. de l'université de Toulouse - Le Mirail, 213 p.

Ghesquiere E., Marcigny C. (2011) - *Cairon. Vivre et mourir au Néolithique. La Pierre Tourneresse en Calvados*. Presses universitaires de Rennes, collection « Archéologie & Culture », Rennes, 199 p.

Ghesquiere E. (2012) - *Le Mésolithique de Basse-Normandie*, thèse de doctorat de l'EHESS, Toulouse, 2 vol., 440 et 415p.

Ghesquiere E., Charraud F., Hachem L., Manceau L. Marcigny C., Seignac H. (2016) - Le bâtiment 6 NMII de Saint-André-sur-Orne « la Delle du Poirier » (Calvados), in *INTERNEO 11 - 2016, Journée d'information du 26 novembre 2016*, éd. de la Société préhistorique française, Paris, p. 71-87.

Hinguant S. (2010) — *Les structures à pierres chauffées du Néolithique moyen de Montauban (Carnac, Morbihan) : feux domestiques, feux rituels ?* Rapport Final d'Opération, Inrap Grand Ouest, Cesson-Sevigné, 222 p.

Juhel L. (2000) – *Occupations préhistoriques dans les vallées de la Hague ? Prospections et sondages à Saint-Germain-des-Vaux et Omonville-la-Petite (Manche)*. Document Final de Synthèse, Service Régional de l'Archéologie de Basse-Normandie, Caen, n.p.

Juhel L. (2006) - *L'abri sous roche de la Jupinerie à Omonville-la-Petite (Manche) et la question de l'implantation néolithique dans la Hague*, mémoire de diplôme de l'EHESS, 134 p.

Juhel L., Ghesquiere E., Marcigny C., avec la coll. de Caspar J.-P., Clement-Sauleau S. et Lespez L. (2006) - *L'abri sous roche néolithique moyen de la Jupinerie (Omonville-la-Petite, Manche)*, in *INTERNEO 6 – 2006, Journée d'information du 18 novembre 2006*, éd. de la Société préhistorique française, Paris, p. 55-66.

Juhel L. (2011) — *Le Bono (Morbihan) Mané Mourin – Lavarion. Occupations du Néolithique et de l'âge du Bronze*. Rapport Final d'Opération, Inrap Grand Ouest, Cesson-Sévigné, 115 p.

Juhel L. (2014) — *Pléchâtel (Ille-et-Vilaine) Le bois. Architecture et vie quotidienne au Néolithique moyen*. Rapport Final d'Opération, Inrap Grand Ouest, Cesson-Sévigné, 332 p.

Kinnes I. (1982) - Les Fouillages and Megalithic Origins. *Antiquity*, vol. 56, n°216, p. 24-30.

Lespez L., Hardele B., Clet-Pellerin M., Davidson R., Marcigny C. (2005) - Evolution des paysages du Néolithique à nos jours dans la péninsule de la Hague (Normandie, France), l'exemple de l'Anse Saint-Martin, in C. Marcigny dir. *Archéologie, histoire et anthropologie de la presqu'île de la Hague (Manche). Analyse sur la longue durée d'un espace naturel et social cohérent. Première année de recherche*, Beaumont-Hague, p. 29-41.

Lespez L. (2012) - Les temps des paysages et de l'environnement des vallées et des plaines littorales bas-normandes, In L. Lespez dir., *Paysages et gestion de l'eau : sept millénaires d'histoire des basses vallées en Normandie*. Bibliothèque du Pôle Rural 2, MRSH Caen-Association d'Histoire Rurale, Caen, p. 197-232.

Letterle F., Verron G. (1986) - Un site d'habitat campaniforme à Digulleville (Manche), *Actes du X^e colloque interrégional sur le Néolithique, Caen, 1983*. Revue Archéologique de l'Ouest, suppl. n°1, p. 237-252.

Marchand G. (1999) - *La néolithisation de l'Ouest de la France : caractérisation des industries lithiques*, B.A.R. International Series 748, Oxford, 381 p.

Marcigny C. avec la coll. de Clement-Sauleau S., Delrieu F., Ghesquiere E., Gallouin E., Vilgrain G. (2005) - L'Âge du Bronze dans la Hague : de la fin du III^e millénaire au début de l'Âge du Fer (VIII^e siècle av. J.-C.). Un état de la documentation disponible, in C. Marcigny et E. Ghesquiere dir. *Archéologie, histoire et anthropologie de la presqu'île de la Hague (Manche). Analyse sur la longue durée d'un espace naturel et social cohérent. Première année de recherche*, Beaumont-Hague, p. 91-107.

Marcigny C., Ghesquiere E., Juhel L., Charraud F. (2010) - Entre Néolithique ancien et Néolithique moyen en Normandie et dans les îles anglo-normandes. Parcours chronologique. in C. Billard et M. Legris dir. *Premiers Néolithiques de l'Ouest. Cultures, réseaux, échanges des premières sociétés néolithiques à leur expansion*. Colloque interrégional sur le Néolithique, Le Havre, 9-10 novembre 2007. Presses universitaires de Rennes, p. 117-162.

Paillet Y. (2007) - *Des dernières industries à trapèzes à l'affirmation du Néolithique en Bretagne occidentale (5500 - 3500 av. J.-C.)*, B.A.R. International Series 1648, Oxford, 340 p.

Patton M. (1995) - *Neolithic Communities of the Channel Islands*, B.A.R. British Series 240, Oxford, 194 p.

Pioffet H. (2014) – *Sociétés et identités du Premier Néolithique de Grande-Bretagne et d'Irlande dans le contexte ouest-européen : caractérisation et analyses comparatives des productions céramiques entre Manche, Mer d'Irlande et Mer du Nord*. Thèse de doctorat de l'université Rennes 1, 755 p.

Verron G. (1976) – Acculturation et continuité en Normandie durant le Néolithique et les âges de métaux. *Dissertationes Archeologicae Gandenses*, vol. XVI, p. 261-283.

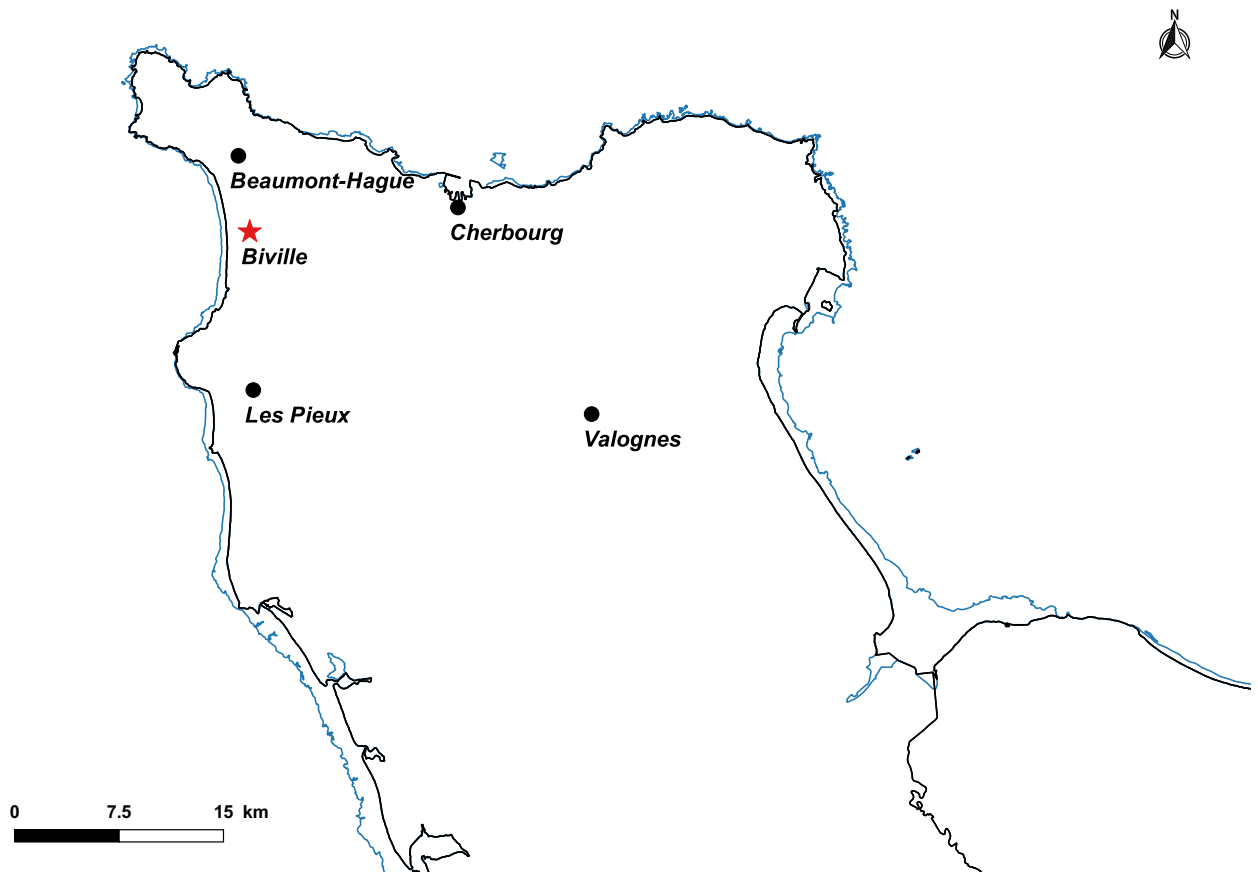


Fig. 1 : Carte de localisation du site de la commune de Biville (DAO L. Paez-Rezende, Inrap)



Fig. 2 : Plan masse des tranchées et des vestiges dans l'emprise du projet (DAO E. Bourhis, Inrap)

Un habitat de la Protohistoire ancienne au Hameau Gardin à Biville

Laurent Paez-Rezende

En mars 2016, un diagnostic archéologique préventif, réalisé sur les presque 8000 m² du projet de lotissement situé au Hameau Gardin à Biville (fig. 1 et 2), a révélé, parmi un grand nombre de vestiges allant de la Préhistoire à l'époque contemporaine, la présence d'une occupation humaine, de type habitat, datant de la Protohistoire ancienne et sans doute

plus précisément de l'Age du Bronze final et/ou du premier Age du Fer. Cette intervention constitue la première incursion archéologique sur le territoire communal, révélant ainsi le potentiel patrimonial et scientifique important de ce secteur de la Hague.

LOCALISATION, TOPOGRAPHIE ET GÉOLOGIE

Cette implantation s'est établie en tête d'un thalweg d'orientation nord-est/sud-ouest qui prend la direction du littoral, à mi-distance entre le bourg historique et le hameau Gardin (fig. 3).

A cet endroit, les profils topographiques des terrains montrent une déclivité régulière d'orientation nord-sud (115 à 112 m NgF) tandis que sur l'orientation est-ouest, la topographie est plane sur la moitié ouest (114 m NgF), puis franchement décline sur la moitié ouest (114 à 110 m NgF), marquant ainsi l'entrée dans la vallée. Au niveau du site, l'inclinaison est relativement douce, exposée plein sud et donc favorable aux installations d'habitat et leur préservation.

La carte géologique du BRGM indique pour ce secteur que le substrat est largement dominé par des grès de May (o(4-5)-o5). Dans les tranchées, celui-ci apparaît généralement à

1 m de profondeur. Il se signale d'abord par une argile jaunâtre d'altération nappant le toit de la roche très friable et fragmentée.

Les formations superficielles observées s'étagent entre 0,50 et 1 m (log.3), le plus souvent de la manière suivante (fig. 4) :

- 0 > 0,20/0,30 m : terre végétale ;
- 0,20/0,30 > 0,40/0,60 m : limon sableux brun feuilleté ;
- 0,40/0,60 > 0,60/0,80 m : limon argileux gris avec oxydes ferro-manganiques et cailloutis ;
- 0,60/0,80 > 0,80/1 m : argile jaunâtre (formations superficielles).

Sur le quart sud-ouest, vers la vallée, la dépression topographique se traduit par une réduction de l'amplitude des formations superficielles, voire une disparition de certains dépôts (log.13), notamment le limon argileux gris oxydés.

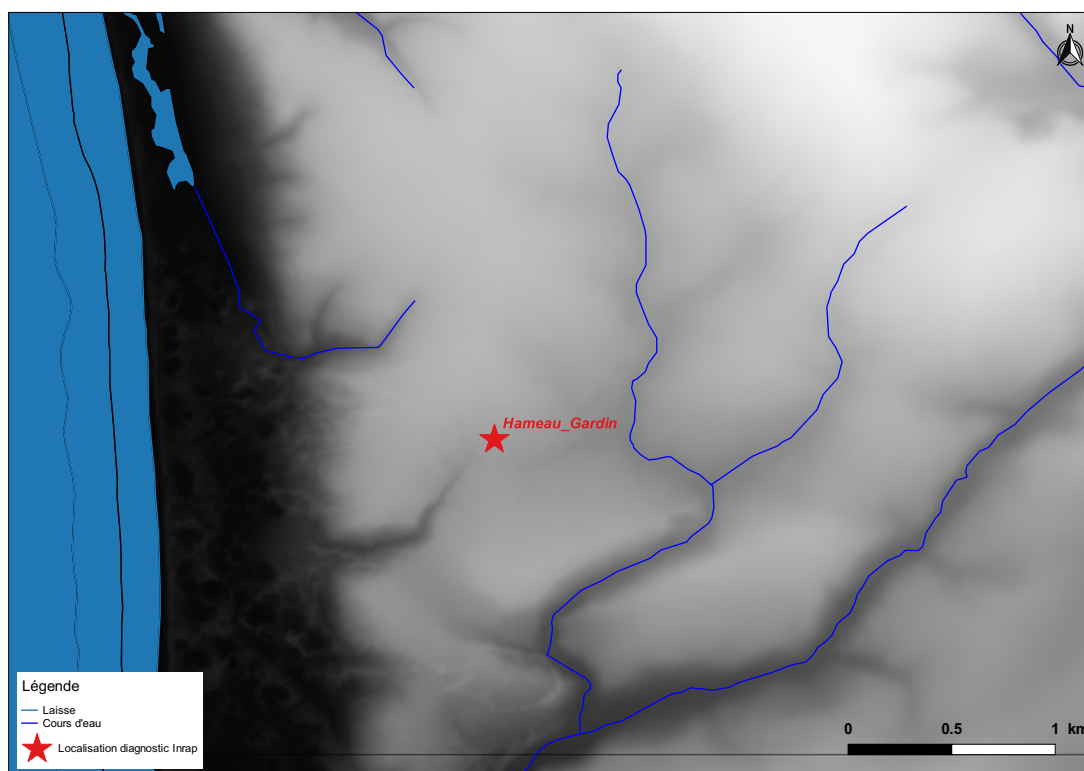


Fig. 3 : Situation topographique du site (DAO L. Paez-Rezende, Inrap)

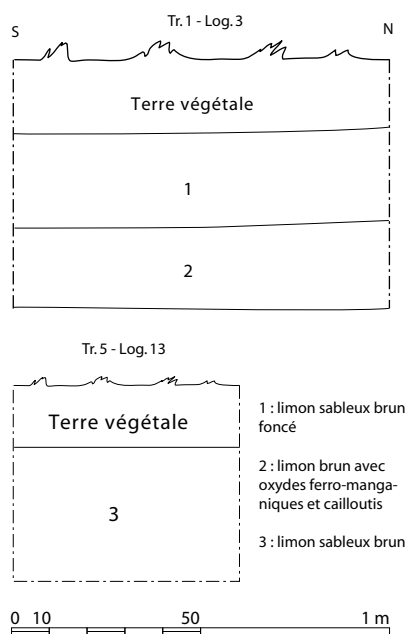


Fig. 4 : Détail de la stratigraphie du site (DAO E. Bourhis, Inrap et cliché L. Gaubert-Ruel, Inrap)

NATURE ET ORGANISATION DE L'HABITAT

Manifestement, les données du diagnostic indiquent que cet habitat s'organise en deux pôles correspondant aux deux zones distinctes de poteaux repérées (fig. 5). Celles-ci attestent de la présence de plusieurs bâtiments sur ossature de bois.

La première, située au sud-est de l'emprise, est notamment caractérisée par la préservation de ses niveaux de sol, physiquement délimitée sur son flanc occidental par un fossé d'orientation nord-sud et timidement documentée par du mobilier lithique et céramique.

La seconde, couvrant un gros quart ouest de l'emprise, si elle ne possède plus ses niveaux de sol et souffre d'un manque d'élément de datation, dispose comme principal atout d'une surface d'observation plus vaste que la précédente.

Le locus sud-oriental

Dans l'angle sud-est de l'emprise, cette implantation se dévoile au travers des vestiges relevés dans les tranchées 2, 3 et 8 (fig. 6) et complétés par une ouverture plus large (Tr. 8). Elle couvre une surface d'environ 1000 m² et se traduit par l'identification de bâtiment, d'un foyer, d'un niveau de sol, du mobilier céramique et lithique.

Les empreintes d'un ou plusieurs bâtiments

Elles se caractérisent principalement par une série de trous de poteau (N=18), montrant parfois d'importants diamètres (50 à 70 cm) et des éléments de calage en moellons de grès (fig. 7 et 8). Plusieurs alignements aux intervalles réguliers ou cohérents, comme 38-100-102 et 41-42-103-104 ou encore 34-100-104-105, permettent de fortement suspecter l'emplacement d'une seule ou d'une succession de constructions sur ossature de bois (fig. 9).

La bande de cailloutis, partiellement préservée au sommet de l'US.95 et observée entre les poteaux 100 et 102 (fig. 10) pourrait d'ailleurs matérialiser l'emplacement d'une paroi en terre ayant « fondu » sur place.

Une structure de combustion

Adossée à la rive ouest du fossé 98 (Tr.8), la structure circulaire 99 est d'un diamètre équivalent à ceux des trous de poteau environnants (fig. 9), mais se distingue par un périmètre d'argile rubéfiée sur 3 à 4 cm d'épaisseur et un remplissage plus dense en charbons de bois que ceux des poteaux voisins. Ce vestige, qui présente toutes les caractéristiques d'une structure de combustion – four ou foyer domestique – n'a pas été fouillé.

Un niveau de sol préservé

Tous ces éléments précédemment décrits sont détectés au sommet ou dans l'Us.95 (et ses équivalences 40 et 124). Il s'agit d'un limon argileux gris, très oxydé, particulièrement riche en charbons de bois et ponctué de moellons bruts de grès infra-décimétriques (fig. 11), de petits fragments de céramiques et d'éclats de silex taillés ou chauffés.

L'analyse des logs montre que cette couche, d'une quinzaine de centimètres d'épaisseur en moyenne, est présente sur toute la surface des tranchées 3 et 8. Dans le log 7 (fig. 12), elle se positionne entre le toit du substrat et les colluvions (Us.123). Il s'agit manifestement d'un niveau de sol préservé en place par ce recouvrement de colluvions. Dans les logs 2 et 3 de la tranchée 1 et 4, 5 et 6 de la tranchée 2 (fig. 13), les Us.119 et 121, également en position d'interface entre le substrat et les colluvions, présentent une texture et composition similaire. Les amplitudes y sont cependant plus variables.

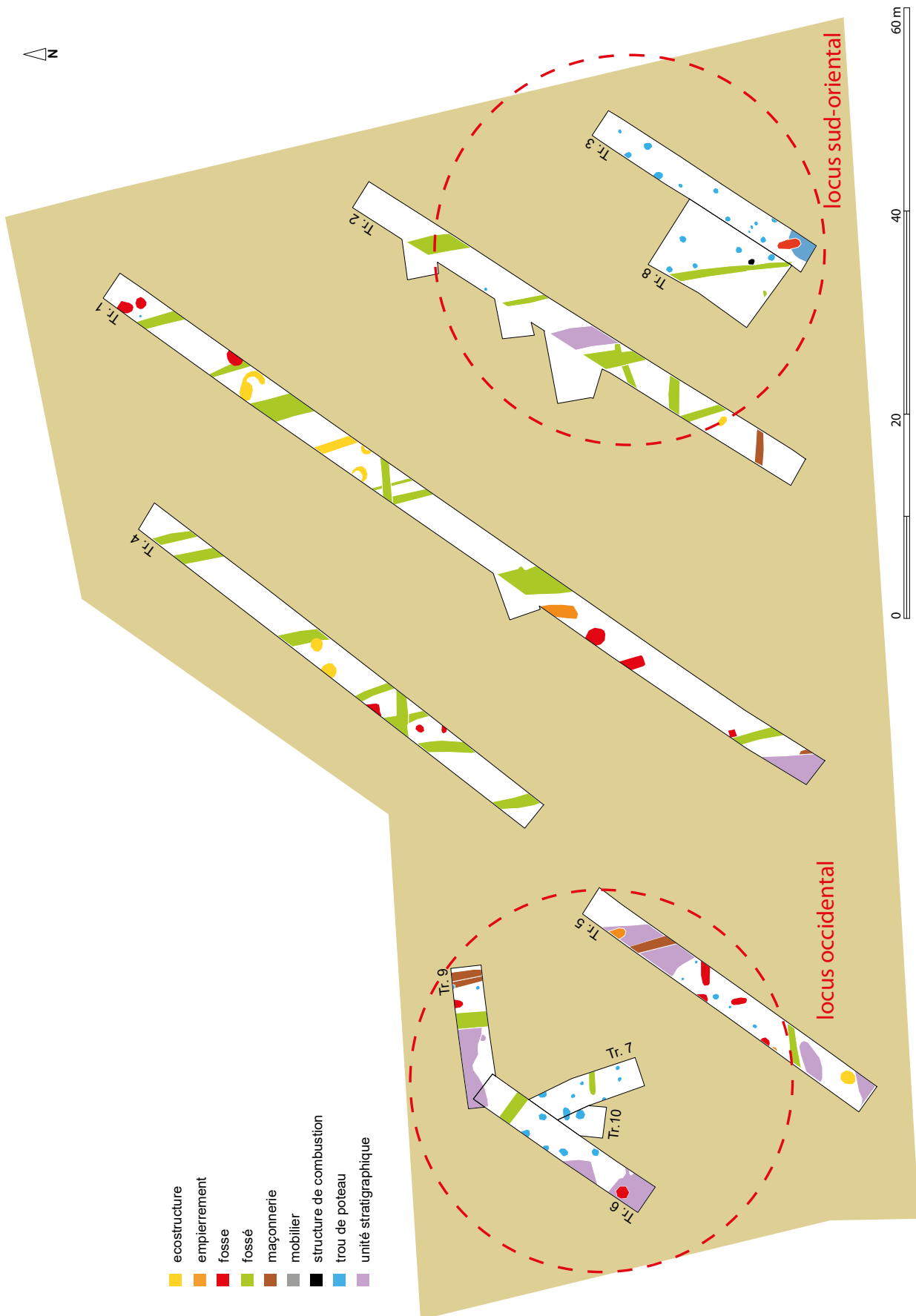


Fig. 5 : Localisation des deux pôles de découvertes de poteaux (Dao E. Bourhis, Inrap)

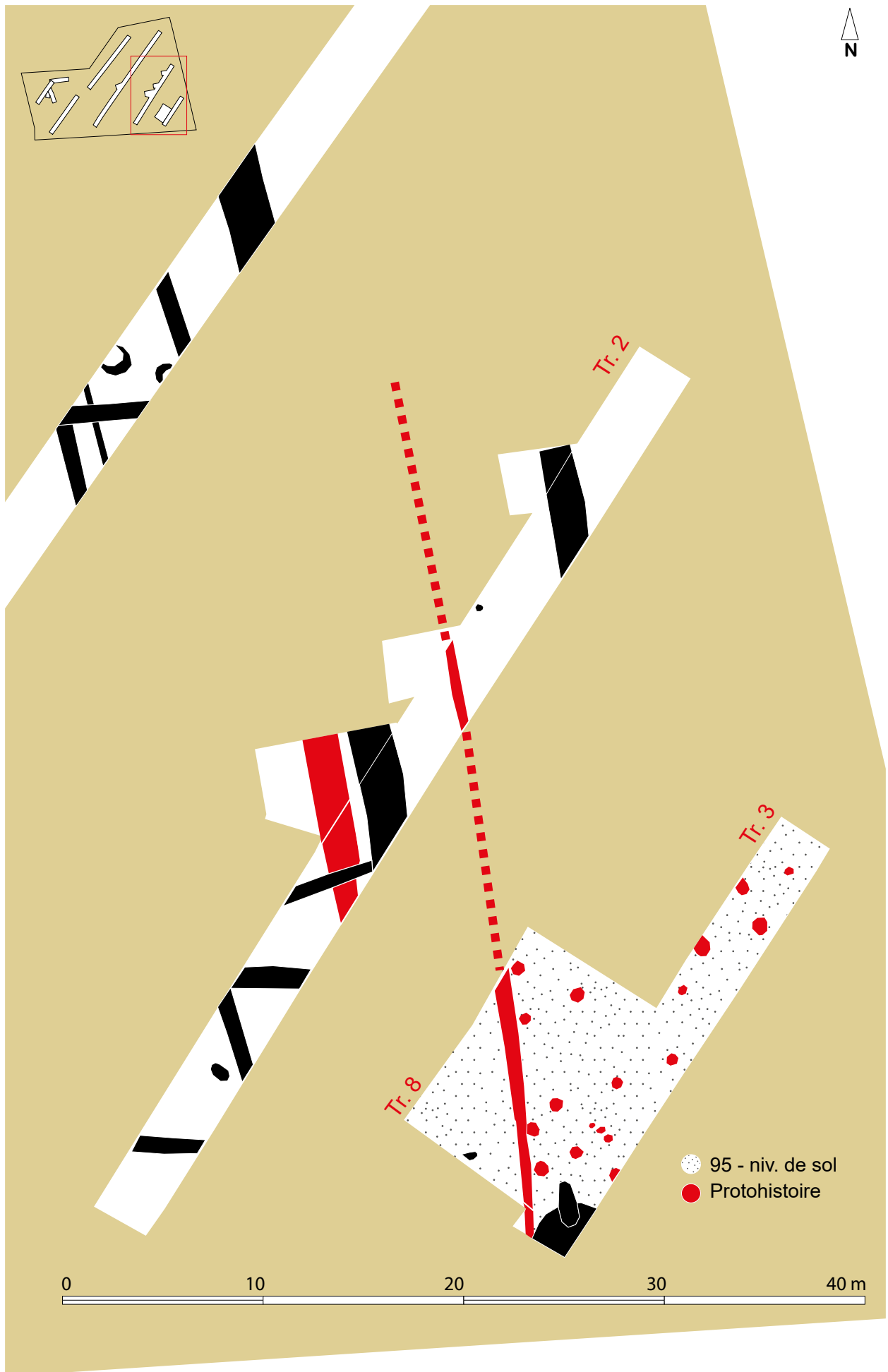


Fig. 6 : Configuration du locus sud-oriental (DAO E. Bourhis, Inrap)



Fig. 8 : Détail du calage en moellons de grès de l'un des poteaux composant le bâtiment à ossature de bois (cliché L. Gaubert-Ruel, Inrap)



Fig. 9 : Restitution hypothétique du bâtiment à ossature de bois (DAO E. Bourhis, Inrap)

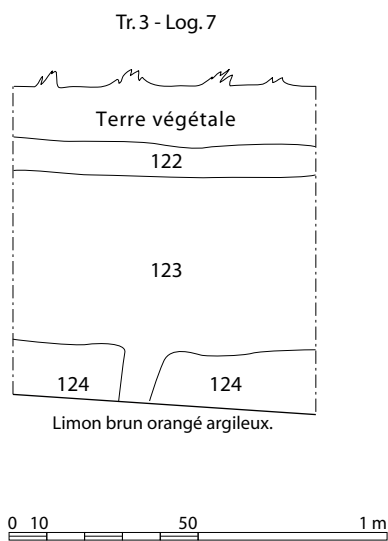


Fig. 10 : Détail de la ligne de cailloutis préservée entre les poteaux 100 et 102 en surface du niveau de sol (Us.95)



Fig. 11 : Détail du niveau de sol (Us.95) et des éléments anthropiques dispersés dans un limon argileux gris (cliché L. Paez-Rezende, Inrap)

Fig. 12 : Détail du log 7 (DAO E. Bourhis, Inrap et cliché L. Gaubert-Ruel, Inrap)



- 122 : Remblais d'argile jaune.
- 123 : Limon brun foncé sableux compact, cailloutis.
- 124 : Limon brun avec nodules de fer (éparse) plus cailloutis.



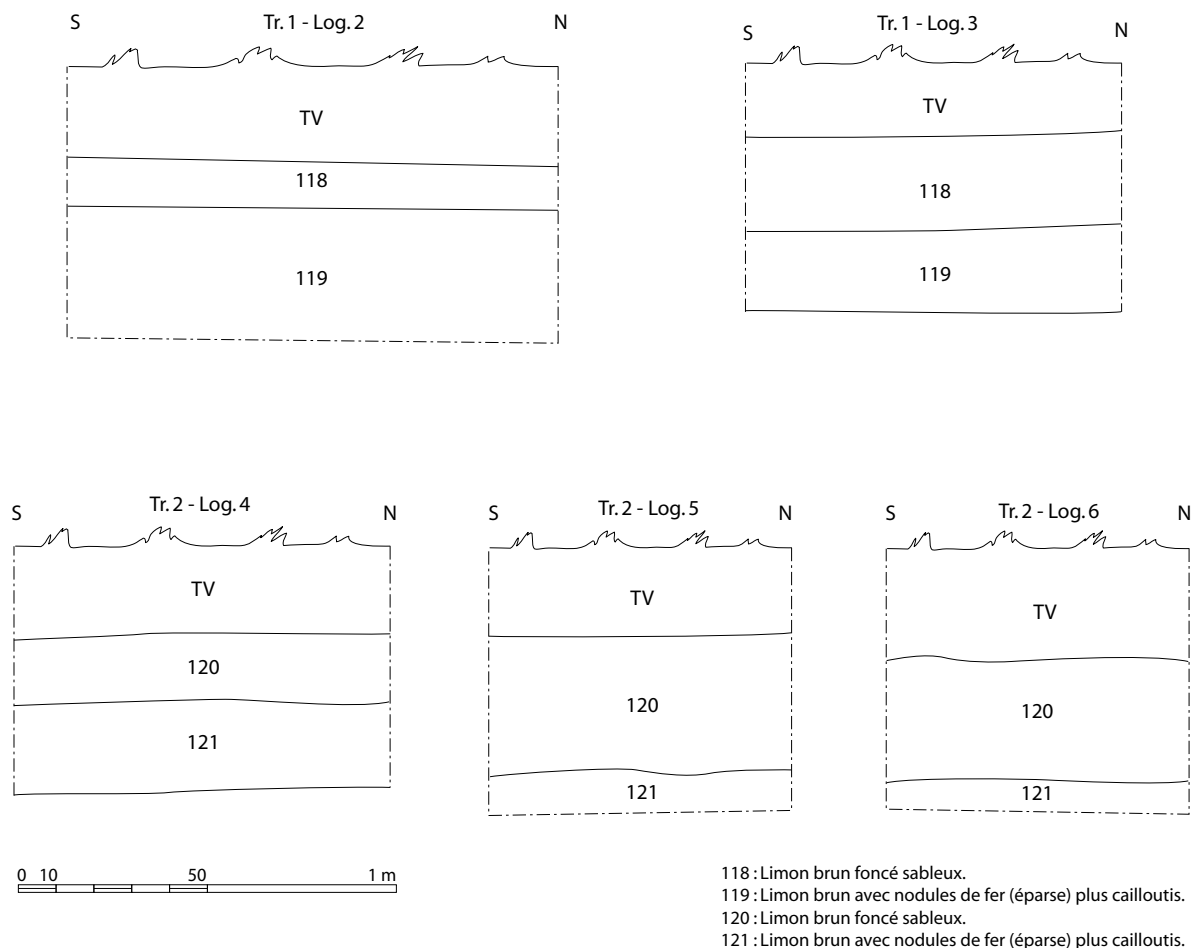


Fig. 13 : Le niveau de sol dans la stratigraphie des logs 2 à 6 (DAO E. Bourhis, Inrap)

Un espace délimité ?

Plusieurs fossés scandent le secteur de cette implantation ancienne selon un axe nord-sud ou perpendiculaire (fig. 14). Ils sont particulièrement nombreux dans la tranchée 2, où 3 sondages ont tenté de vérifier une relation éventuellement contemporaine avec l'occupation des tranchées 3 et 8. Alors que le fossé 32 est clairement postérieur aux colluvions qui scellent cette occupation, la relation semble validée entre les fossés 28 et 30.

Pour le fossé 28 (fig. 15), le sondage a permis de recueillir un fragment de céramique non tournée, un éclat de silex et d'apercevoir en coupe un fragment de meule en granit (fig. 20). Stratigraphiquement, le remplissage du fossé se confond avec l'Us.121, apparentée niveau d'occupation 95 des tranchées 3 et 8.

Pour le fossé 30 (fig. 16), qui s'entrevoit comme le prolongement du fossé 98 des tranchées 3 et 8, aucun mobilier n'a été collecté. Cependant, la situation stratigraphique est semblable à celle du fossé 28.

Ainsi ces deux fossés pourraient participer à la délimitation occidentale de l'emprise de cette occupation ancienne (fig.14). Le fossé 27 ayant été observé comme recoupant le fossé 28, en l'état, il n'existe sur ce secteur aucun élément perpendiculaire permettant d'évoquer la présence d'un enclos cernant cet habitat.

Le locus occidental

Sur la frange ouest de l'emprise (fig. 17), des vestiges comparables (trous de poteau, fossés...) à ceux du locus sud-oriental se développent sur le rebord de la tête de thalweg dans les tranchées 5, 6, 7, 9 et 10. La surface estimée approche les 1200 m², où se concentrent des restes de bâtiments sur ossature de bois, des fosses et des fossés. En revanche l'absence de mobilier vient pénaliser l'attribution chronologique de ces vestiges.

Les empreintes d'un ou plusieurs bâtiments

A l'instar du secteur précédent, cette partie de l'emprise livre toute une série de poteaux dans chacune des tranchées, dont certains semblent intégrer des lignes ou des ensembles plus complexes, notamment en étant disposés selon des intervalles répétitifs ou cohérents.

C'est particulièrement le cas à l'intérieur des tranchées 6, 7 et 10 (fig. 17), où les poteaux 78, 80, 81, 83 et 85 semblent former l'angle nord-ouest d'un bâtiment sur ossature de bois. Les poteaux 91 et 92 pourraient signaler la façade méridionale, tandis que 86, 87, 88, 90 et 114 serviraient à l'architecture interne. La surimposition de plusieurs constructions reste également une option.

Dans les tranchées 6 et 9, malgré la fréquence de ces éléments d'architecture, il est plus difficile de faire émerger une organisation.

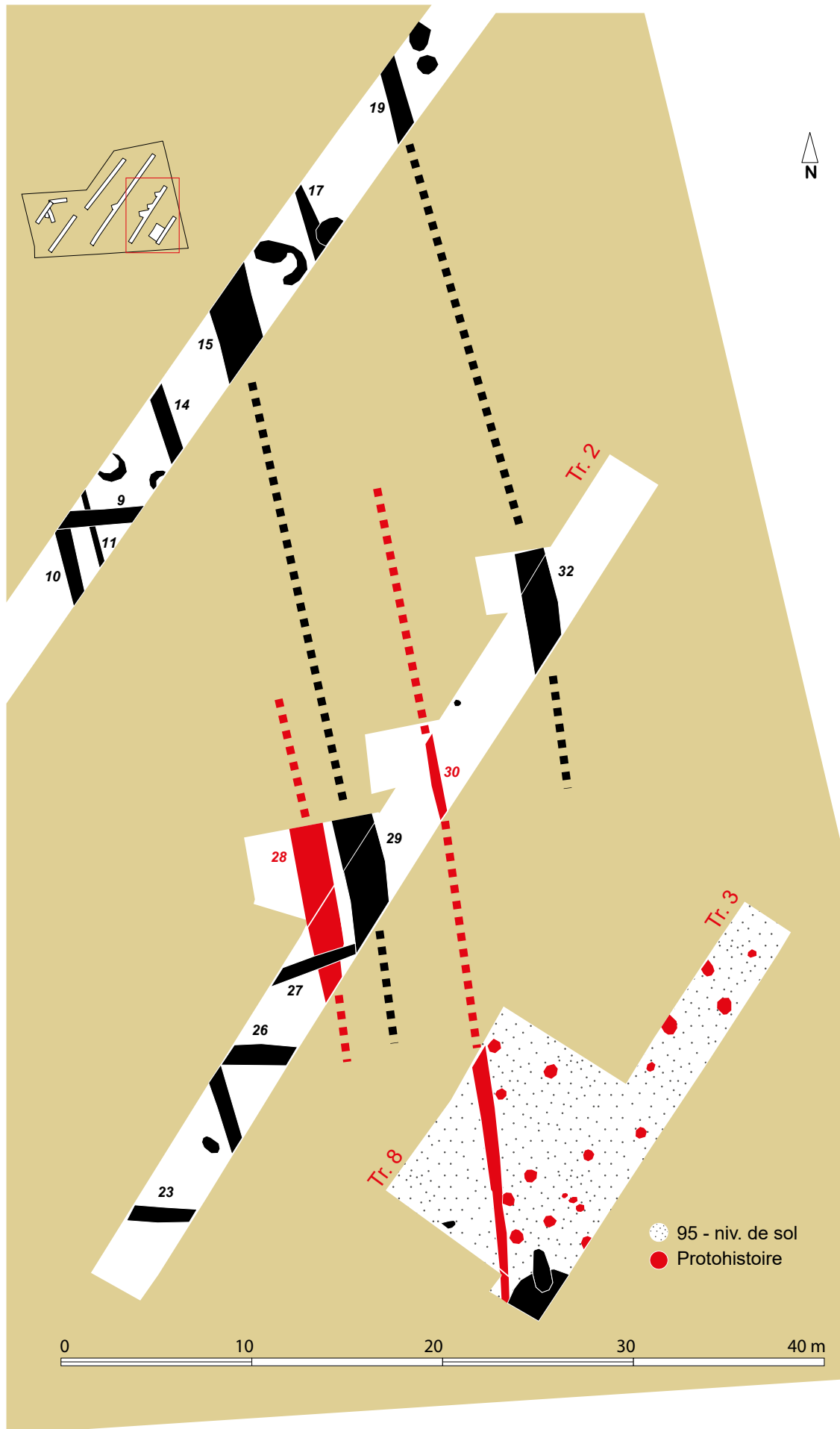
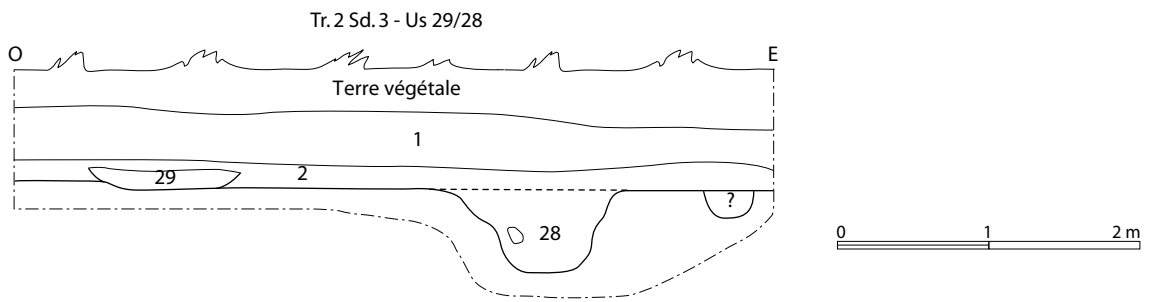


Fig. 14 : Le réseau de fossés et la délimitation du locus sud oriental (DAO E. Bourhis, Inrap)

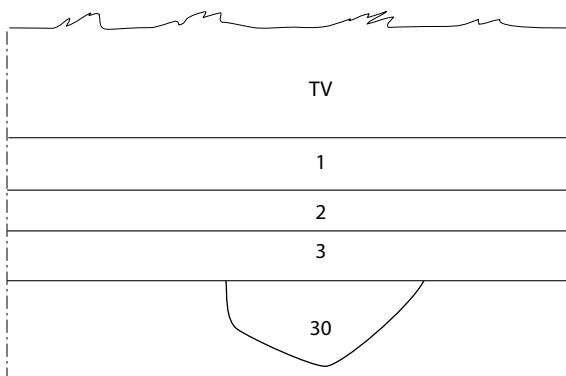


- 1 : Limon meuble brun noir rare galet et charbons de bois, homogène.
 2 = 3 = 95 : Limon meuble argileux oxydé, nombreux grées, charbons de bois.
 29 : Limon meuble argileux sableux, grée.
 28 : Limon meuble argileux gris foncé, gros grées, schiste, fragment de meule, terre cuite nodule, charbons de bois et céramique.
 ? : Limon meuble argileux et charbons de bois.



Fig. 15 : Coupe des fossés 28 et 29 (DAO E. Bourhis, Inrap et cliché L. Paez-Rezende, Inrap)

Tr. 2 Sd. 2/St. 30 (= 98)



- 1 : Limon meuble brun noir rare galet et charbons de bois.
 2 : Limon meuble brun sombre argileux quelques grées.
 3 = 95 : Limon meuble argileux oxydé nombreuse terre cuite et charbons de bois.
 32 : Limon meuble argileux clair avec oxyde.



Fig. 16 : Coupe du fossé 30 (DAO E. Bourhis, Inrap et cliché L. Paez-Rezende, Inrap)

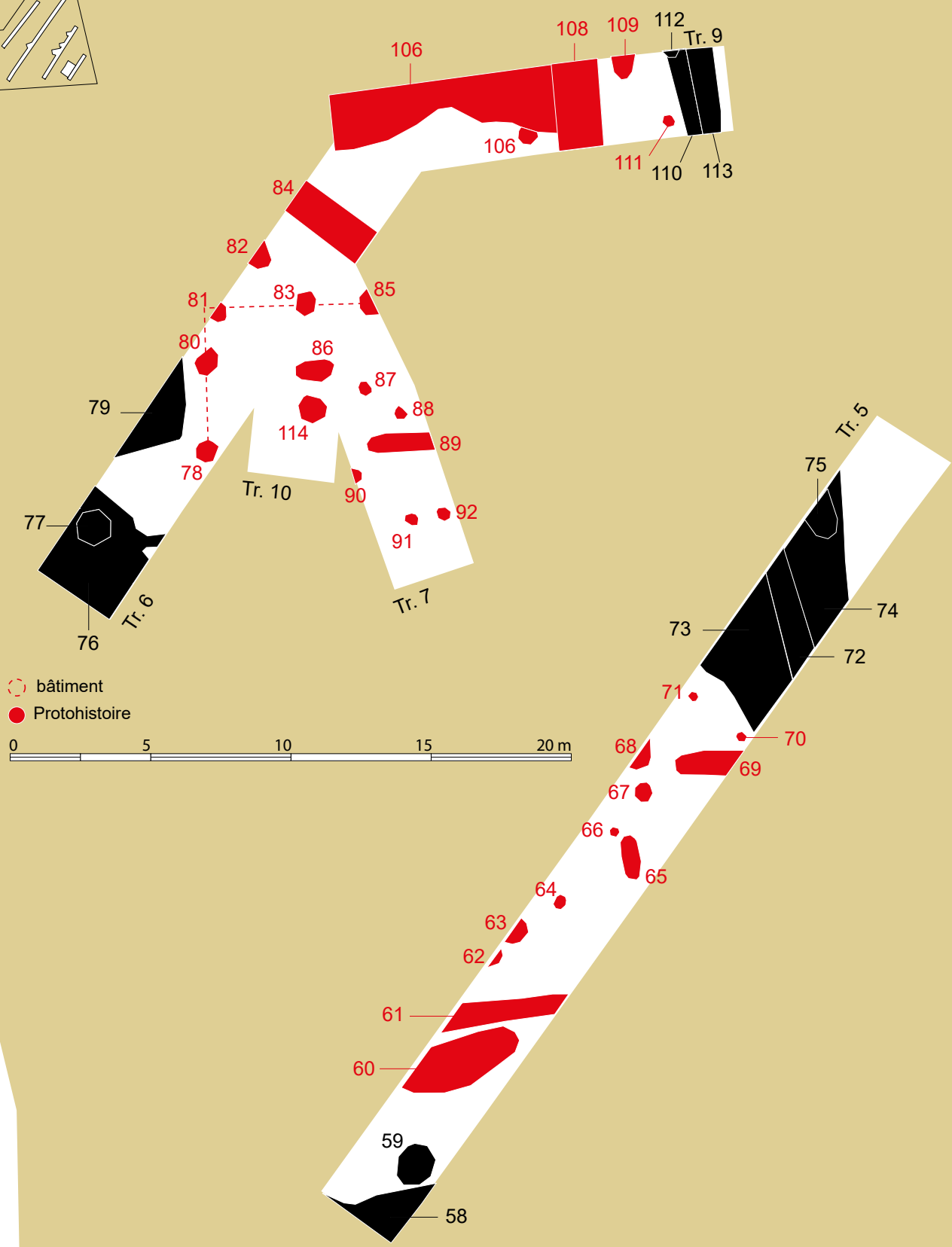
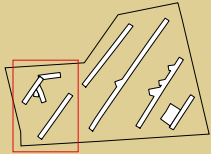


Fig. 17 : Configuration du locus occidental (DAO E. Bourhis, Inrap)



Fig. 18 : La trace des vestiges du locus occidental imprimée dans le substrat (cliché L. Paez-Rezende, Inrap)

Sur un plan morphologique, les diamètres sont inscrits dans la même fourchette comprise entre 0,50 à 0,70 m, souvent plus proche de la valeur haute, avec présence récurrente de moellons de grès en calage et un remplissage de limon argileux gris charbonneux.

Tous ces poteaux sont inscrits dans le substrat et affleurent sous les niveaux de colluvions (fig. 18). L'absence de niveau de sol ne permet pas d'aller plus loin dans l'analyse stratigraphique, mais cette situation pose néanmoins un premier jalon, somme toute assez comparable à l'occupation précédemment identifiée.

Des fosses, des fossés

Autour de ces ensembles de poteaux, plusieurs vestiges en creux, dans la même position stratigraphique, viennent compléter cette implantation (fig. 14).

On dénombre 3 fosses (St.79-Tr.6, 106 et 109-Tr.9), 3 fossés (St.51-Tr.5, 84-Tr.6 et 108-Tr.9) ainsi que deux 3 segments étroits et allongés suggérant des extrémités de fossés (St.60-Tr.5 et 89-Tr.7) (fig. 19).

L'organisation spatiale reste délicate à aborder, mais les orientations des principaux segments linéaires situés en périphérie des ensembles de poteaux, comme 51, 69, et 108, s'inscrivent dans la trame générale qui, à l'exemple des fossés 28 et 30 (Tr.2), semble se fixer dès la Protohistoire ancienne. En l'état et d'après leur position stratigraphique, ces fossés ne peuvent pas être exclus de cette occupation.

BILAN PROVISOIRE

Les aires d'habitat de la Protohistoire ancienne dans le Nord du Cotentin et plus particulièrement dans la presqu'île de la Hague sont encore très peu documentées. Dans un environnement proche, cette période est davantage connue par le biais de plusieurs sépultures tumulaires, notamment sur la commune voisine de Vauville, de découvertes de mobilier ou encore de la fortification du Hague-Dick.



Fig. 19 : Détail du segment 60 (extrémité de fossé ?) au remplissage limoneux intégrant des moellons de schiste (cliché L. Paez-Rezende, Inrap)

Une chronologie à préciser

Si l'absence de mobilier reste pénalisante pour une caractérisation très précise de cette occupation, notamment pour confirmer ou infirmer une relation synchrone entre ces différents vestiges, la stratigraphie est venue malgré tout démontrer que ces éléments s'observaient dans une situation antérieure à la première mise en place des colluvions.

L'autre situation stratigraphique comparable est celle de l'implantation attestée de la Protohistoire ancienne dans l'angle sud-est du terrain. Il faut donc envisager que ces deux pôles puissent être, si ce n'est, contemporains, pour le moins antérieurs aux périodes historiques.

L'examen du mobilier

L'examen macroscopique, réalisé par C. Marcigny, des quelques fragments de céramique et des éclats de silex orienterait la chronologie dans une fourchette large Bronze final - premier Age du fer. La présence de céramiques non tournées, fines à mi-fines et à dégraissant de quartz, associée à un débitage de silex constitué uniquement d'éclats semblent en être les principaux témoins. Toutefois, en l'absence d'éléments de forme pour la céramique et devant la faible quantité des corpus, et par prudence, il a été convenu d'estimer que cette occupation est à placer dans la Protohistoire ancienne au sens large.

Le site de Biville est donc à même de venir combler les lacunes sur les structures d'habitat de cette période et de s'intégrer dans les « Etudes et Travaux » concernant les Recherches archéologiques, historiques et anthropologiques de la presqu'île de la Hague pilotées par C. Marcigny 2005, en partenariat avec le Manoir du Tourp.

Bibliographie

Pilet-Lemière J. et Levalet D. 1989 – *La Manche*. Carte archéologique de la Gaule. Edition Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris 1989, p.32.

Delrieu 2007 – Les tumulus de la presqu'île de la Hague. In Marcigny et al – *Archéologie, Histoire et Anthropologie de la Presqu'île de la Hague. Analyse sur la longue durée d'un espace naturel et social cohérent*. 2007, Projet Collectif de Recherche, Troisième année de recherche, p. 40-62.

Marcigny et al. 2005 – L'âge du bronze dans la Hague : de la fin du III^e millénaire au début de l'Age du Fer (VIII^e siècle av. J.C.). Un état de la documentation disponible. In Marcigny et al – *Archéologie, Histoire et Anthropologie de la Presqu'île de la Hague (Manche). Analyse sur la longue durée d'un espace naturel et social cohérent*. 2007, Projet Collectif de Recherche, Première année de recherche, p. 93-110.

Marcigny et al. 2009 – Retour au « Hague Dick » : historiographie et nouvelles analyses. In *Annuaire des cinq départements de la Normandie*. Publié par l'Association Normande et les Assises de Caumont Congrès de Cherbourg et de la Hague 2008, 166^e congrès, p. 97-110.

Marcigny et al. 2010 – L'âge du bronze en Basse-Normandie (- 2300 / - 2000 à - 800 av J.-C.). Bilan de la recherche 1984 - 2004. In Collectif – *Bilan de la Recherche Archéologique Basse-Normandie 1984-2010. Du Paléolithique à la fin de l'Age du Fer*. Volume 1 Préhistoire-Protohistoire, 2010, Ministère de la Culture et de la Communication, Direction des Patrimoines, Sous-direction de l'Archéologie, Direction Régionale des Affaires Culturelles Basse-Normandie, Service Régional de l'Archéologie p. 93-142.

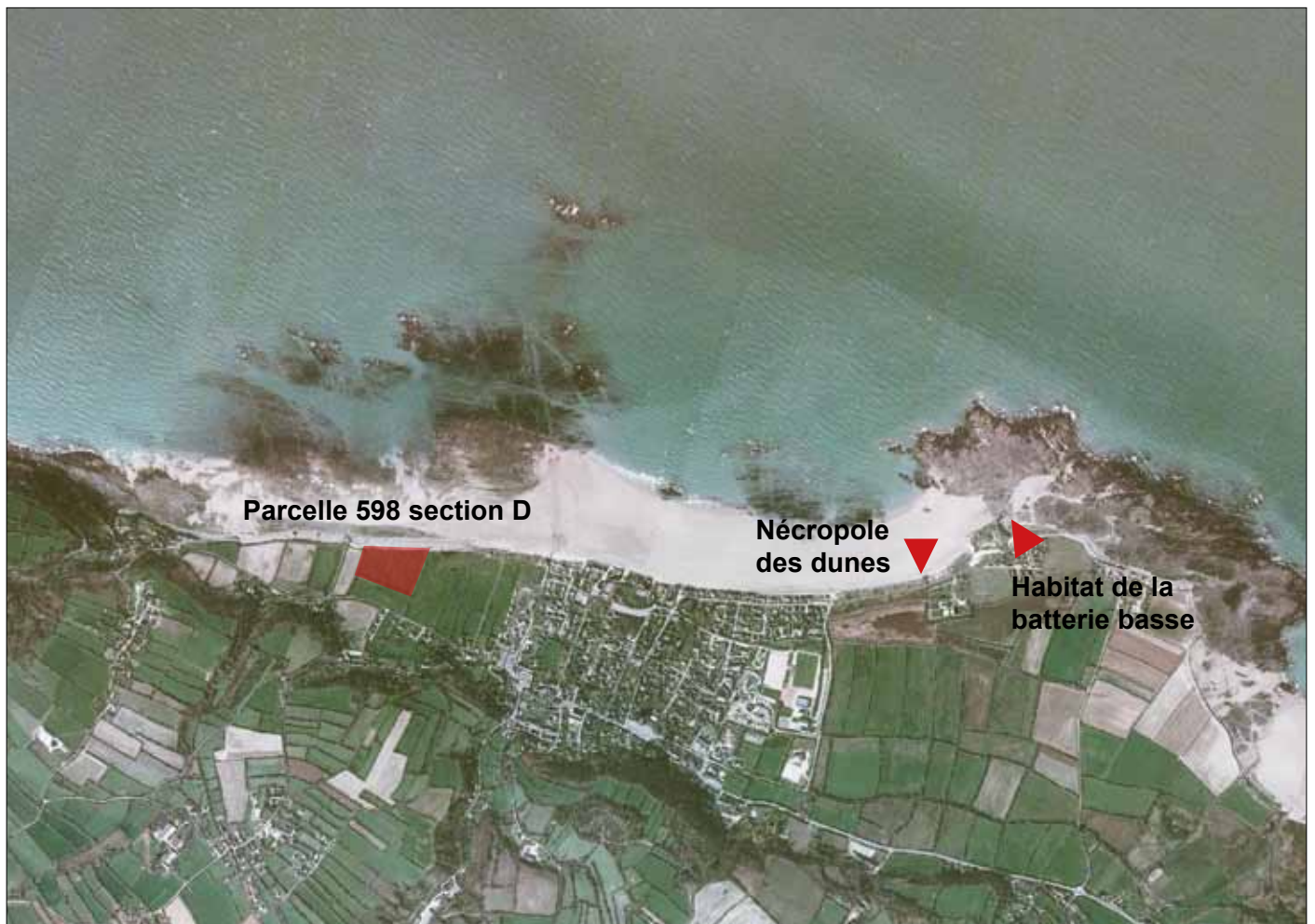


Fig. 1 : Localisation de la parcelle 598 Section D (Ortho Littorale V2 - Ministère en charge de l'environnement).

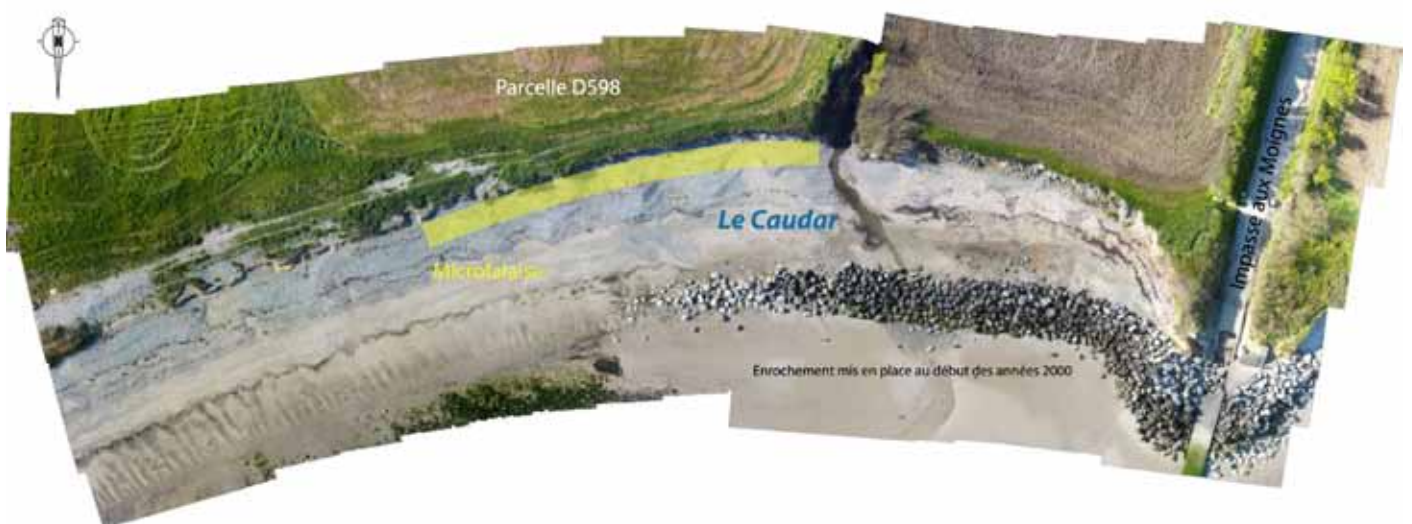


Fig. 2 : Vue aérienne du trait de côte au niveau des Clos Bouillons (cliché : O. Morin, Hague Drone).

Une nouvelle occupation du second âge du Fer révélée par l'érosion littorale sur la commune d'Urville-Nacqueville¹

Anthony Lefort

La découverte sur la commune d'Urville-Nacqueville d'un ensemble de structures archéologiques mis au jour par l'érosion littorale à environ 2 km du village gaulois de la Batterie Basse et de sa nécropole a motivé la mise en place d'une opération de sondages archéologiques. Cette découverte confirme la dense occupation de ce secteur du Nord Cotentin dans la seconde moitié du premier millénaire avant notre ère et rappelle la nécessité d'assurer un contrôle archéologique constant des zones littorales menacées par la montée du niveau marin.

¹ L'analyse des données en vue de la rédaction du rapport de sondages étant en cours, cette note ne constitue pas un article de synthèse mais une brève notice rédigée afin de présenter rapidement les principaux résultats de ces travaux.

UN SITE ARCHÉOLOGIQUE RÉVÉLÉ PAR SON ÉROSION

Le suivi de l'érosion du trait de côte à l'extrémité occidentale de la plage d'Urville-Nacqueville a récemment permis de relever au lieu-dit les Clos Bouillons la présence de vestiges archéologiques inédits qu'une opération de sondages a permis de rattacher au second âge du Fer. Ces vestiges mis au jour par les dernières tempêtes hivernales s'observent dans la microfalaise formée par la dégradation de la plaine littorale. Ils se répartissent sur une distance d'environ 200 mètres à l'affleurement de la parcelle 598 (section D) qui borde la rive orientale du ruisseau le Caudar (fig. 1 et 2) et se présentent sous la forme de petits fossés (fig. 3) et de fosses dont certaines sont comblées de résidus de combustions (fig. 4).

Dans l'affleurement de l'un de ces fossés, Olivier Morin, membre important de l'équipe de fouille d'Urville-Nacqueville, a mis au jour une ébauche de bracelet en lignite tout à fait identique à celles déjà récoltées en grand nombre sur le site de la Batterie Basse situé à deux kilomètres plus à l'est, une épaupe d'amphore républicaine (fig. 5) ainsi qu'un tesson de céramique sinieuse noire à cannelure labiale interne également

caractéristique des productions du même site. Ces indices d'une nouvelle occupation de la fin du second âge du Fer sur le littoral d'Urville-Nacqueville interrogent légitimement sur sa nature et ses relations avec l'habitat de la Batterie Basse mais également avec la nécropole contemporaine des Dunes situés respectivement à 2 km et 1,5 km de là.

Cette partie de la plage de Nacqueville est soumise à une érosion rapide. En témoignent deux des quatre blockhaus construits alors dans la plaine littorale durant la seconde guerre mondiale et gisant aujourd'hui sur la grève à une vingtaine de mètres de la côte. Par endroits, la comparaison entre les clichés aériens de 1947 consultables sur le site internet de l'IGN et les couvertures plus récentes permet de mesurer une érosion d'environ 40 mètres en près de 70 ans soit près de 60 centimètres par an. De même, la parcelle cadastrale n°501 (section D) a aujourd'hui disparu et la parcelle 598, sujet de cette note, a perdu près de 6000 m² soit 30 % de sa surface (fig. 7).



Fig. 3 : Fossés dégagés par l'érosion apparaissant dans la microfalaise (clichés : A. Lefort).

Fig. 4 : Fosse comblée de résidus de combustion apparaissant dans la microfalaise (cliché : A. Lefort).



CONTEXTE ARCHÉOLOGIQUE

Depuis plusieurs années, l'extrémité occidentale de la plage d'Urville-Nacqueville fait l'objet d'une surveillance archéologique régulière. A la différence de la partie orientale bordée par un cordon dunaire, cette zone ne présente aucune protection naturelle contre l'érosion littorale et les prairies surplombant directement l'estran subissent par conséquent un recul accéléré. Lorsqu'une tempête coïncide avec une marée de fort coefficient, les vagues viennent en effet à marée haute éroder la côte et forment des microfalisés dans lesquelles apparaissent parfois des vestiges archéologiques avant de les faire disparaître lors de la tempête suivante (fig. 3-4).

De nombreux vestiges archéologiques ont été reconnus dans le secteur de Landemer depuis le XIX^e siècle. Une meule, des monnaies, des briques romaines ont notamment été mises au niveau du manoir de Dur Ecu (Pilet-Lemière, Levalet 1989). En 1980 et 1983, J. Pilet Lemière réalisa deux sondages sur l'estran où elle reconnut des niveaux d'occupation gallo-romains (Pilet 1984). Plus récemment, Laurence Jeanne et Caroline Duclos ont repéré sur un ancien cliché aérien de l'IGN les murs d'une possible villa maritime en face du manoir de Dur Ecu et en surplomb de la zone sondée sur l'estran (Jeanne et Duclos 2005).

MÉTHODOLOGIE

Avec l'accord de Monsieur Philippe René-Bazin, propriétaire du terrain, une demande d'autorisation de sondages a été déposée auprès du service régional de l'archéologie afin de déterminer la nature, la chronologie et l'extension des vestiges repérés dans la microfalaise. Cette opération s'est déroulée du 20/06 au 29/06/2017.

De la même manière que lors d'un diagnostic pratiqué dans le cadre de l'archéologie préventive², les sondages ont consisté en une série de tranchées linéaires régulièrement espacées dans la parcelle investiguée de sorte à obtenir un échantillon représentatif du potentiel archéologique du terrain. Cette étape de reconnaissance consiste en un décapage mécanique de la terre végétale afin de mettre à nu le sol naturel, le substrat,

qui garde parfois la trace des différents aménagements anthropiques, humains qui ont pu affecter le sous-sol au cours du temps : creusement de fossés, fondations de murs, etc.

Au total, 11 tranchées représentant une surface cumulée de 1415 m² ont été réalisées (fig. 6-7). La première, parallèle au trait de côte, visait à « accrocher » les éventuels fossés visibles dans la microfalaise. Quatre autres, espacées tous les 20 mètres, ont été implantées perpendiculairement dans la partie occidentale de la parcelle. Les six dernières, espacées tous les 20 mètres, ont été implantées parallèlement entre elles selon un axe sud-ouest/nord-est.

² Discipline s'attachant à l'étude des sites archéologiques menacés par l'aménagement du territoire : constructions diverses, tracés routiers, etc...

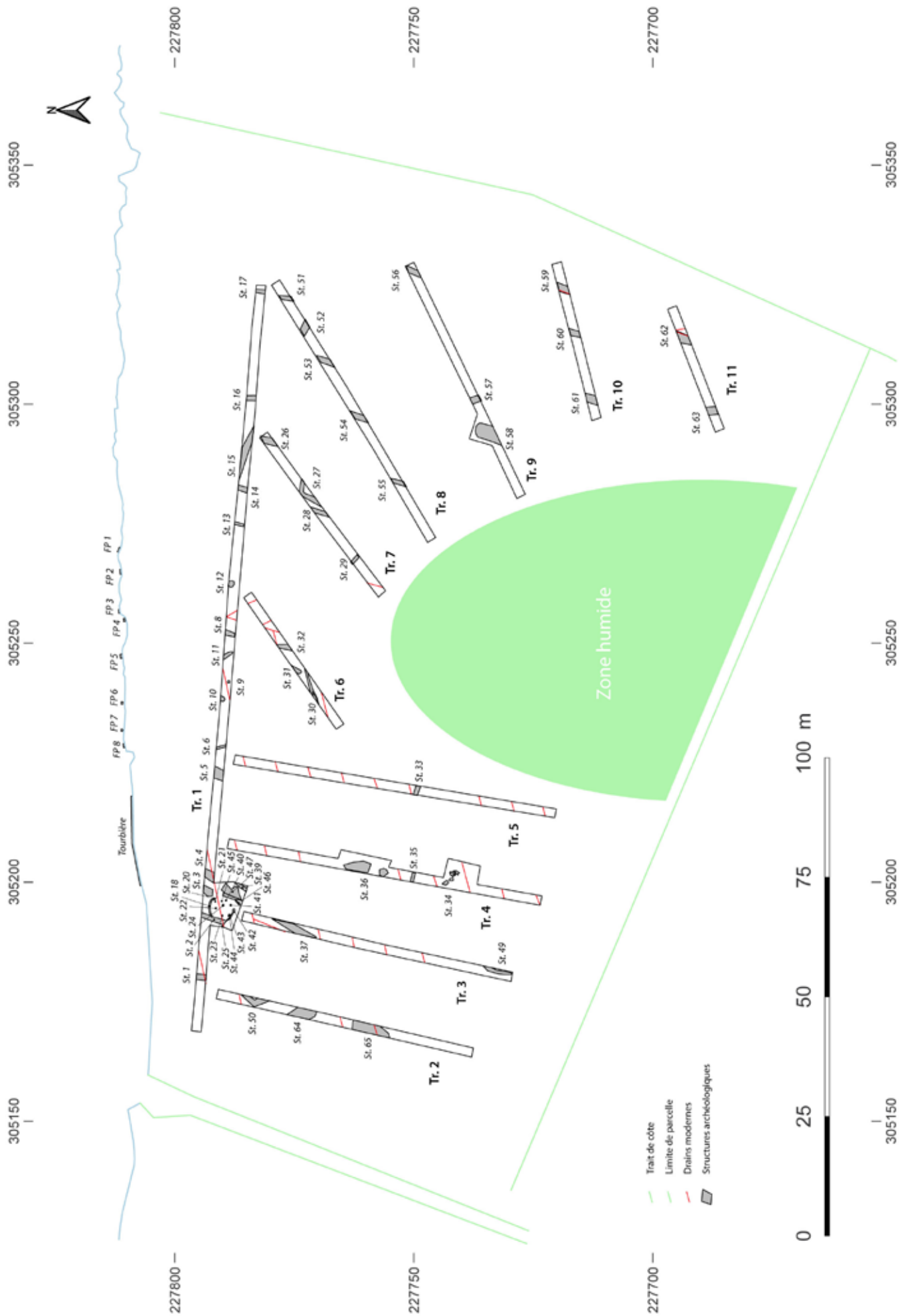


Fig. 6 : Plan masse des tranchées de sondage et des vestiges mis au jour (Topo : C. Damourette ; SIG/DAO : A. Lefort).



Fig. 7 : Orthophotographie des tranchées de sondage et des vestiges mis au jour
 (Clichés : O. Morin, Hague Drone ; Topo : C. Damourette ; SIG/DAO : A. Lefort).

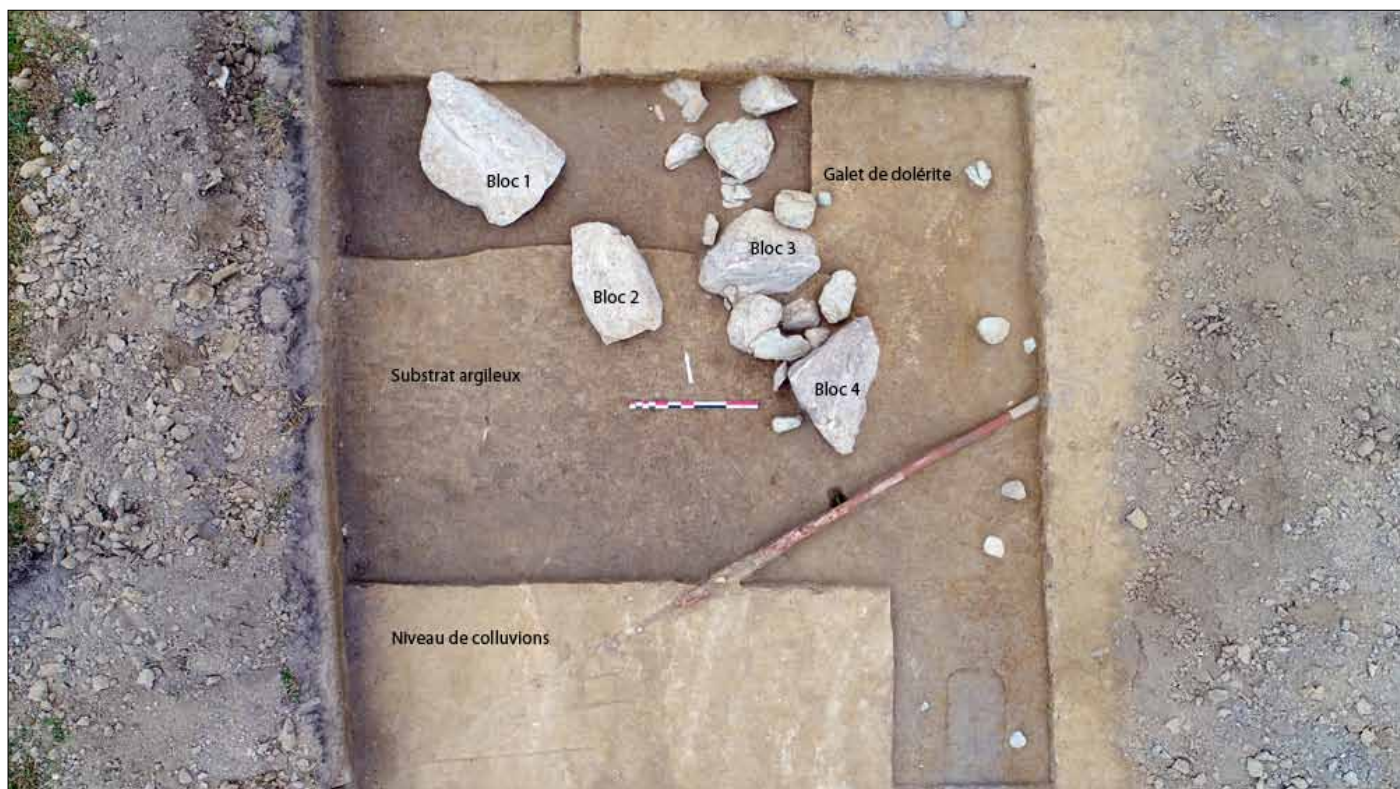


Fig. 8 : Vue zénithale de l'amas de blocs de granite en cours de dégagement. La mire mesure 50 cm. Le tuyau rouge correspond à un drain en terre cuite moderne (cliché : O. Morin, Hague Drone).

RÉSULTATS

Soixante et une structures archéologiques ont été mises au jour à l'issue de ces sondages. Trente-huit correspondent à des tronçons de fossés, douze correspondent à des trous de poteaux, les autres se rattachent à divers ensembles ponctuels : fosses, chemin, cuvettes et dépressions diverses.

Dans l'ensemble, les fossés se concentrent essentiellement dans l'est de la parcelle et présentent une orientation globalement nord/sud concordante avec la trame parcellaire actuelle. Aucun d'entre eux n'a livré de mobilier permettant d'estimer leur chronologie.

Un possible petit monument mégalithique

Dans la partie haute de la tranchée n°4 un ensemble de blocs de granite (st. 34) a pu être mis au jour dans un niveau de colluvions constitué d'un limon très fin (fig. 8). Ces derniers se présentent sous la forme de quatre blocs principaux dont deux semblent encore en place (blocs 3 et 4) et deux autres semblent avoir été déplacés (blocs 1 et 2). Au-delà du caractère isolé de cet amas, l'hypothèse d'un aménagement anthropique est supportée par la présence d'une petite fosse creusée entre les deux des blocs encore en place et la présence à proximité immédiate de dalles de schiste disposées à plat et alignées à intervalles réguliers (fig. 8). La fosse (fig. 10) mise au jour entre les deux blocs de granite présentait un creusement polylobé d'une cinquantaine de centimètres de profondeur et contenait un éclat de silex ainsi qu'un petit tesson de céramique roulés qui ne permettent pas de formuler une datation plus précise qu'une fourchette comprise entre le Néolithique et le Bronze ancien. A



Fig. 9 : Vue en place du galet percuté sur ses deux faces (cliché : A. Lefort).



Fig. 10 : Vue de la fosse creusée entre les deux blocs en place (clichés : A. Lefort).



Fig. 11 : Les vestiges du second âge du Fer se trouvent à une dizaine de mètres du trait de côte actuel (cliché : O. Morin, Hague Drone).

trente centimètre du bloc n°3 reposait par ailleurs un galet de dolérite présentant sur ses deux faces des cupules façonnées par percussion (fig. 9).

L'interprétation de cette structure comme un petit monument mégalithique est privilégiée. Dans cette hypothèse, le bloc n°1 qui est le plus important et le seul à présenter une forme plate devait initialement reposer sur les blocs 2, 3 et 4 qui devaient former un trépied. Ce monument de dimensions modeste ne devait excéder 1,6 m² pour une élévation de 1 mètre.

Un habitat du second âge du Fer

Des vestiges se rattachant à un habitat du second âge du Fer ont été mis au jour dans la partie basse de la parcelle (tranchées 1 et 3). Situés à environ 10 mètres du trait de côte actuel (fig. 11), ils se présentent sous la forme de tronçons de fossés, de chemins et de trous de poteaux (fig. 12-14). Une tranchée de fondation de bâtiment circulaire a également été relevée (fig. 16). Rare sur le continent, cette architecture fait écho à un mode de construction privilégié dans les îles britanniques mais également aux bâtiments relevés à deux kilomètres de là dans le village gaulois situé sous le fort de la Batterie Basse (Lefort 2008 et 2016). Les liens avec le village gaulois ne s'arrêtent pas là puisque onze ébauches de bracelets en lignite identiques à ceux découverts sur le site de la Batterie basse ont également été mis au jour (fig. 15). Absente de la géologie régionale, cette roche tendre noire de la famille des schistes était exportée depuis les gisements de la baie de Kimmeridge dans le Dorset dans tout le sud de l'Angleterre, mais également sur le continent où elle devait acquérir une relative valeur. Elle pouvait être exportée soit sous forme brute comme ce fut le cas sur le site



Fig. 12 : Ancien chemin (st. 5) présentant deux ornières marquées par le passage répété de charrettes (cliché : A. Lefort).



Fig. 13 : Fosse et trou de poteau du second âge du Fer (cliché : A. Lefort).



Fig. 14 : Fossé gaulois traversant la tranchée n°1 (Cliché : A.Lefort).

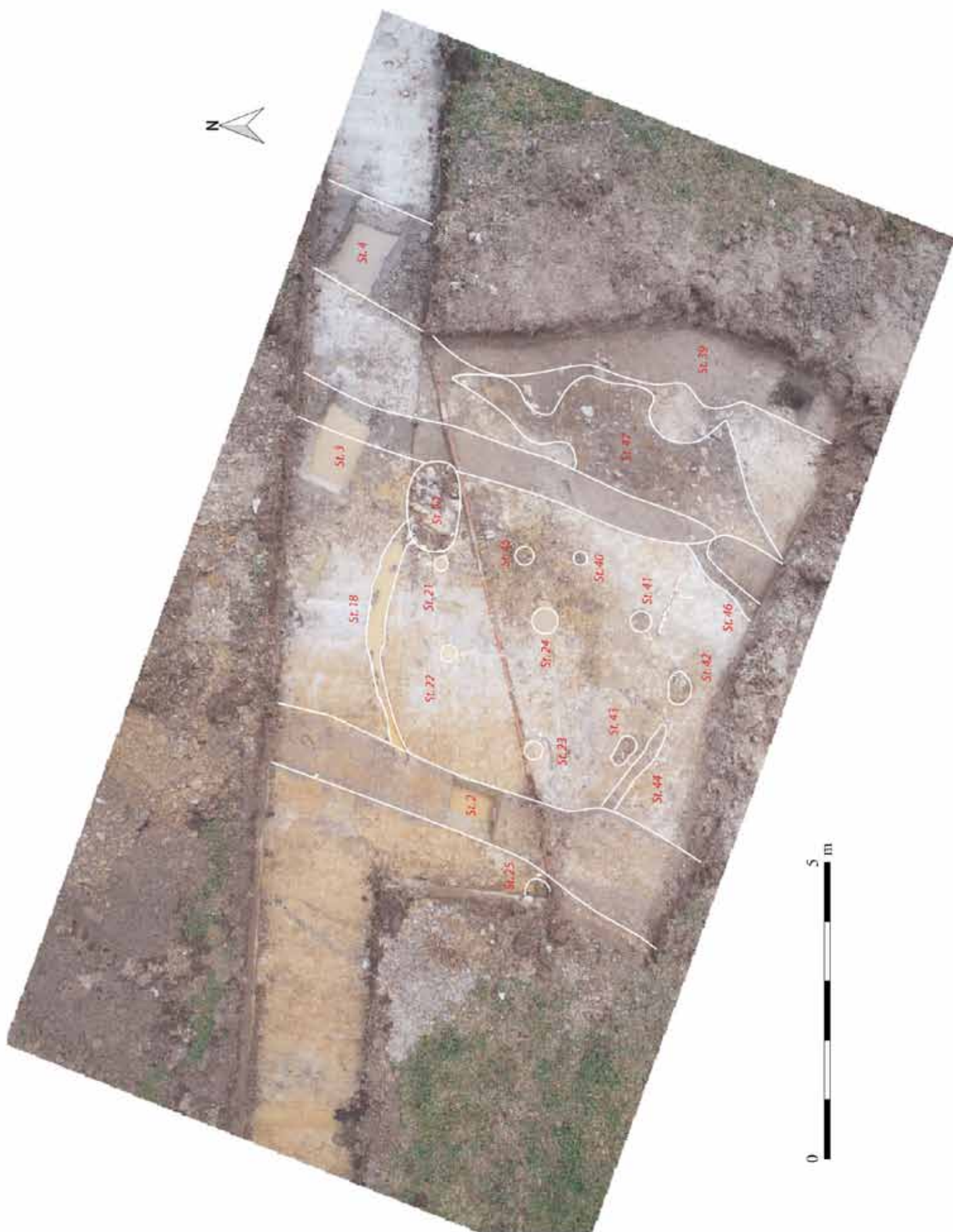


Fig. 16 : Vue zénithale des vestiges du bâtiment circulaire recoupé par plusieurs fossés du second âge du Fer (cliché : O. Morin, Hague Drone).

de la Batterie basse, où la présence d'un atelier est bien attestée soit sous forme d'objets finis dont le prestige pouvait varier considérablement en fonction de la taille et de la complexité de l'objet : perles, bracelets, récipients.

D'un point de vue chronologique, la datation de cet habitat est délicate du fait du peu de mobilier retrouvé. En raison de l'acidité du sol, le mobilier est en effet peu abondant et fort corrodé. Seuls cinquante tessons de céramique ont ainsi été mis au jour dont 21 dans une seule structure. En dépit de leur état, ces tessons peuvent être rattachés au second âge du Fer de manière large (450-30 avant notre ère). La densité des réseaux fossoyés ainsi que les recoupements de plusieurs structures entre elles attestent par ailleurs d'une occupation relativement longue qui a pu s'étirer sur plusieurs générations (fig. 16).



Fig. 15 : Ebauches de bracelets en lignite identiques à ceux découverts à deux kilomètres de là sur le site de la Batterie basse (cliché A. Lefort).

CONCLUSION

Si la découverte d'un habitat du second âge du Fer à deux kilomètres du village gaulois de la Batterie Basse et de la nécropole des Dunes était inattendue, elle illustre une frange littorale densément occupée durant le second âge du Fer. La découverte d'un tesson d'amphore, d'ébauches de bracelets en lignite et d'un bâtiment circulaire renvoie par ailleurs à un caractère normal pour le site de la Batterie Basse, mais également inattendu à deux kilomètres de là, et amène à nous interroger sur les relations qu'ont pu entretenir entre eux ces différents sites. Ont-ils été contemporains ou se sont-ils

succédé ? On sait que l'occupation de la Batterie Basse, courte, est centrée entre les années 120 et 80/70 avant notre ère (La Tène D1b). Celle des Clos Bouillons semble remonter au moins à La Tène moyenne, peut-être même à La Tène ancienne. A-t-on affaire à un habitat isolé ou groupé ? S'agit-il d'une ferme, d'un hameau, d'autre chose ? Les données sont encore trop restreintes pour apporter un début de réponse et seule une fouille permettrait de nous éclairer.

BIBLIOGRAPHIE

PILET C. (1984) – Chronique des études normandes, Archéologie, Fouilles exécutées par la direction régionale des antiquités historiques de Basse-Normandie en 1983, *Annales de Normandie*, 34, n° 4, p. 449-470.

PILET-LEMIÈRE J., LEVALET F. (1989) – *Carte archéologique de la Manche*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres, 136 p.

JEANNE L., DUCLOS C. (2005) – *Nord Cotentin (Manche) – Prospection diachronique et sondages. Fiches d'inventaire, réflexion méthodologique, Document final de synthèse*, Caen, Service régional de l'archéologie.

LEFORT A., MARCIGNY C. (2008) – Reprise des études sur le site de l'âge du Fer d'Urville-Nacqueville : bilan documentaire et perspectives de recherche, in *Archéologie, histoire et anthropologie de la presqu'île de la Hague. Analyse sur la longue durée d'un espace naturel et social cohérent*, La Hague,

Le Tourp, Maison de la Hague, p. 63-123.

LEFORT A. (2016) – Artisanat, commerce et nécropole : premier bilan des fouilles menées sur le site gaulois d'Urville-Nacqueville, in *Archéologie, histoire et anthropologie de la presqu'île de la Hague (Manche)*, La Hague, Le Tourp, Maison de la Hague, p. 50-75.

Histoire du hameau Saint-Ouen à Saint-Germain-des-Vaux du Haut Moyen Âge à son abandon au début du XX^e siècle

Gérard Fosse () et Gérard Vilgrain-Bazin (**)*

Certains hameaux de la pointe de la Hague ont perdu de nombreux habitants et comportent beaucoup de maisons et de dépendances agricoles très délabrées, voire en ruines ; ils continuent néanmoins d'exister, grâce parfois aux (seuls) résidents secondaires. D'autres ont été complètement abandonnés et n'existent plus : c'est notamment le cas du hameau de la Haye près de la Boissellerie à Jobourg et du hameau de Villeneuve près de Laye à Auderville. Du premier, délaissé par ses propriétaires, des Boivin, qui résidaient à Vasteville, il ne subsiste que la base de quelques murs. Du second, il ne reste absolument rien, mais sa localisation précise est connue grâce à la topographie mouvementée des parcelles où la tradition locale le situe ; la même tradition rapporte qu'un ballot de coton, venu au flot, au XVII^e siècle, d'Angleterre ou des îles anglo-normandes, dans la baie d'Ecalgrain et porteur du virus de la peste, serait responsable du décès de ses habitants. Faute de recherches, on n'en sait guère plus sur ces deux hameaux.

A Saint-Germain-des-Vaux, le hameau Saint-Ouen présente un cas de figure différent. Selon la tradition locale, il a été très peuplé et sa désertification, tardive, serait due à une (des) épidémie(s). Il a comporté un lieu de culte dédié au saint évêque éponyme de Rouen au VII^e siècle, un cimetière, ce qui semble lui conférer une plus grande importance que celle des autres hameaux précédemment cités et, très vraisemblablement, une plus grande ancienneté. De plus il a conservé tout au long du XX^e siècle quelques petites constructions ; il a même retrouvé dans les dernières décennies du siècle quelques rares habitants, résidents secondaires et même principaux. Le hameau Saint-Ouen a une histoire plus que millénaire. Son étude, à partir de sources « archéologiques », archivistiques et orales, fait l'objet de cet article.

LE HAMEAU SAINT-OUEN : SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Le hameau Saint-Ouen se situe au sud-est de la commune de Saint-Germain-des-Vaux, à proximité immédiate de sa limite avec Omonville-la-Petite, et dans sa partie élevée, à une altitude comprise entre 90 et 100 mètres, à environ un kilomètre à vol d'oiseau de la mer. Il se trouve donc sur le plateau sommital de la Hague, entaillé, de part et d'autre du hameau, par deux vallées au fond desquelles coulent deux petits ruisseaux qui rejoignent la mer dans l'anse Saint-Martin, de part et d'autre de la pointe du Nez: le ruisseau de la Vallée-des-Moulins, appelé localement le Bouleau, et le ruisseau du Vau-Jouan ; ce dernier a un petit affluent intermittent de rive gauche, qui prend sa source dans la pente à l'est de Saint-Ouen. Le hameau occupe donc une position élevée, d'où l'on a une belle vue sur la partie orientale de l'anse Saint-Martin et sur la pointe de Jardeheu, mais malgré tout relativement abritée, en raison d'une sorte de léger creux dans lequel il s'inscrit.

Saint-Ouen est assez isolé au sein de la commune de Saint-Germain : le hameau Danneville, la Vallée-des-Moulins qui comportait essentiellement des moulins comme son nom l'indique et le Pont-des-Vaux, qui était notamment un hameau de meuniers et de douaniers, sont assez éloignés. En

fait, les hameaux les plus proches se situent dans la commune limitrophe d'Omonville-la-Petite : le hameau Renet, la Jupinerie, les Guillemains-de-Haut, et surtout, le hameau-aux-Mières. Saint-Ouen est relié à ces hameaux par un réseau de chemins devenus des petites routes à une époque plus ou moins récente. D'ailleurs, une modification cadastrale est intervenue très peu après 1818, date de réalisation du cadastre de Saint-Germain et a permis à la totalité du hameau, d'appartenir à cette seule commune. De Saint-Germain, l'unique accès se fait par une route qui part de la Fontaine-Saint-Martin dans la Vallée-des-Moulins. Un second accès à partir de l'aval de la Vallée-des-Moulins (le Sourçin) et passant par la ferme de la Montagne, n'est plus praticable.

Le hameau comporte actuellement des ruines envahies par la végétation et de moins en moins visibles, et au milieu desquelles se dressent trois constructions : deux très petites maisons anciennes, intégrées récemment dans des constructions plus grandes, une dépendance transformée en pied-à-terre sommaire. Cela ne permet guère au promeneur non averti d'imaginer l'ancienneté et l'importance passée de ce hameau.

SAINT-OUEN AU MOYEN AGE

Des sépultures du haut Moyen Age et un lieu de culte

C'est une découverte archéologique qui fait entrer le hameau Saint-Ouen dans l'histoire. En 1856, L. de Pontaumont (en fait Emile Le Chanteur de Pontaumont) indique qu'« *autour de la chapelle Saint-Ouen, on trouva, en 1830, plusieurs cercueils en tuf* » (Pontaumont 1856). Dans son précieux inventaire de 1900, Auguste Voisin reprend cette information, dans la même formulation imprécise (Voisin 1900). La trouvaille n'a donné lieu qu'à ces deux mentions très laconiques, qui donnent envie d'en savoir beaucoup plus : le nombre exact de tombes (sans doute assez peu élevé comme le suggère l'utilisation du terme « *plusieurs* »), leur orientation, leur localisation précise, la forme des sarcophages (trapézoïdaux ou non), la présence éventuelle d'objets auprès des corps... Le terme de « *cercueil* » est ambigu et on peut raisonnablement supposer qu'il s'agit de sarcophages faits dans un calcaire coquillier dit « *tuf de Sainteny* ». L'emploi des sarcophages couvre une assez longue période, le haut Moyen Age et une partie du Moyen Age. Au Moyen Age, il semble réservé à des personnes d'un certain rang social (laïcs ou ecclésiastiques), mais il est davantage fréquent dans les nécropoles rurales de la plaine de Caen au haut Moyen Age ; dans ces dernières, les sarcophages trapézoïdaux en calcaire de la région, qui coexistent avec des inhumations en cercueil de bois ou en pleine terre, datent du VII^e siècle et du début du VIII^e siècle (Pilet 1996). De tels cercueils en tuf ont été trouvés dans de nombreuses localités du département de la Manche, et dans la Hague, à Flottemanville-Hague et à Sainte-Croix-Hague (Voisin 1900).

A Saint-Germain-des-Vaux même, une seconde trouvaille de sarcophages a été enregistrée à l'emplacement du prieuré (la Vieille-Eglise), dont l'église était également paroissiale jusqu'à la fin du XVII^e siècle, mais on ne dispose sur elle que de quelques bribes d'information dans le cahier de l'instituteur Jean Henry, rédigé vers 1905 : « *en 1872, en construisant le chemin du littoral, on a retrouvé une rangée de 8 cercueils en ciment placés en travers de la route* », et « *ces cercueils paraissaient formés d'une sorte de ciment mélangé de coquillages et de sable (...)* ». Comme l'a fait remarquer Hugues Plaideux dans son étude sur le prieuré de Saint-Germain, il s'agit de sarcophages en calcaire coquillier de Sainteny, orientés ouest-est (« *en travers de la route* »), ce qui est l'orientation la plus répandue à l'époque mérovingienne (avec la tête à l'ouest) (Plaideux 1990).

Le même chercheur s'interroge sur l'église primitive de la future paroisse de Saint-Germain-des-Vaux et émet l'hypothèse suivante : « *le sanctuaire initial, dédié à Saint-Germain-d'Auxerre, a pu être érigé au VII^e siècle, à l'emplacement du futur prieuré, et a christianisé un habitat et une nécropole d'époque mérovingienne* ». C'est en effet à partir de cette époque que l'usage de sites strictement funéraires est abandonné, on christianise les cimetières existants en construisant un lieu de culte ou bien on abandonne ces cimetières et on inhume auprès des premières églises paroissiales au centre des villages. Ces premières églises sont souvent dédiées à Saint-Germain et à Saint-Martin. La forte présence de ces deux saints dans

le secteur qui nous préoccupe est frappante : les dédicaces des deux paroisses limitrophes de Saint-Germain et d'Omonville, et deux lieux-dits, l'anse Saint-Martin et la fontaine Saint-Martin.

Le cimetière de Saint-Ouen est vraisemblablement christianisé à la même époque par un édifice religieux dédié à Saint-Ouen ; il s'agit sans doute d'un édifice antérieur à la chapelle (médiévale ?) qui a existé jusqu'au début du XIX^e siècle. Les deux lieux de culte et d'inhumation du prieuré Saint-Germain et de Saint-Ouen, séparés par environ un kilomètre seulement, ont pu fonctionner de manière simultanée, jusqu'à la fondation, vers l'an 1100, du prieuré de Saint-Germain, qui prend l'avantage et autour duquel s'articule peu à peu la paroisse de Saint-Germain-des-Vaux. Sa constitution s'achève dans la seconde moitié du XIII^e siècle avec l'intégration de l'éphémère paroisse d'Onfreville, qui était située dans la partie basse, non loin de la mer (la « *rivière* »), et qui comportait une chapelle (Sainte-Barbe ?). Mais il est possible que l'on ait continué à inhumer à Saint-Ouen au-delà de l'an 1100, après la fondation du prieuré Saint-Germain.

Saint-Ouen évêque de Rouen : sa vie, son culte

Saint-Ouen (ou Dado, Audoenus en latin) est né dans le Soissonnais dans les toutes premières années du VII^e siècle (603 ?), d'un père fonctionnaire royal. Il occupe d'importantes fonctions à la cour de six rois mérovingiens successifs de Neustrie ; il est notamment, vers 630, chancelier de Dagobert I^{er}, à la cour duquel il côtoie Saint-Eloi, qui, lui, est orfèvre-trésorier et qui a été popularisé, ainsi que Dagobert, grâce à une chanson connue de tous. Ordonné prêtre en 636, il devient en 641, après la mort de Saint-Romain, évêque de Rouen, qui n'est pas encore le siège métropolitain de toute la Normandie, et reçoit la consécration épiscopale dans la cathédrale de Rouen, en même temps qu'Eloi nommé à l'évêché de Noyon. Les deux hommes sont d'ailleurs très liés et Saint-Ouen rédigea une *Vie (Vita)* de Saint-Eloi. Pendant son long épiscopat, il a combattu le paganisme, organisé son diocèse, initié des réformes monastiques et fondé de nombreuses abbayes dans l'actuelle Seine-Maritime. Titulaire du siège épiscopal de Rouen, il continue de servir les rois mérovingiens, et c'est d'ailleurs au retour d'une mission diplomatique à Cologne destinée à obtenir, à la demande du roi Thierry III, la paix entre la Neustrie et l'Austrasie, qu'il meurt en 684. Il est enseveli dans l'abbaye Saint-Pierre de Rouen qui devient très rapidement un lieu de pèlerinage et de miracles et qui prend le nom du célèbre personnage (Vacandard 1902).

Le culte de Saint-Ouen se propage en effet très rapidement, au-delà même du diocèse de Rouen (Le Maho, 1995). Dès le début du VIII^e siècle, une église du Mans lui est dédiée. En France, trente huit communes portent son nom, de la Somme à la Charente-Maritime et de l'Ille-et-Vilaine aux Vosges. En Normandie, Saint-Ouen a 111 titulatures d'églises

Fig. 3 : Statue de Saint-Ouen dans l'église de Sideville (cliché Cyril Damourette).



S. ODORICO

paroissiales. Dans le département de la Manche, les églises de huit communes (anciennes paroisses) lui sont dédiées : La Chaise-Baudouin, Lapenty et Le Petit-Celland dans le sud-Manche, Baudre et Lengronne dans le centre-Manche, Carquebut, Catteville et, aux portes de la Hague, Sideville dans le nord-Cotentin (Archives historiques diocésaines, in litt. 28 mai 2004) ; on peut ajouter la paroisse Saint-Ouen dans la partie occidentale de l'île anglo-normande de Jersey, bordée par la vaste baie sableuse qui porte également le nom du saint. Carquebut et Lapenty ont une fontaine Saint-Ouen, et, selon la légende, la première aurait été bénie vers 650 par le saint lui-même. Le nom de commune Carquebut (« Querquebu » au XII^e siècle) est construit, comme celui de Querqueville, également aux portes de la Hague, sur le terme norois (ou vieux scandinave) « *kirkja* » qui signifie église ; il y avait donc, à ces deux endroits, un lieu de culte visible dans le paysage à l'époque des incursions vikings. En outre, un hameau Saint-Ouen existe à Rauville-la-Bigot.

Saint-Ouen et le Cotentin/Avranchin

On ne dispose que de très rares éléments sur les liens entre le prélat rouennais et les deux évêchés de Coutances et d'Avranches. Sa venue à Carquebut pour bénir une fontaine, n'est pas prouvée en l'état actuel de la recherche. En revanche, il est venu dans le Cotentin, vers le milieu du VII^e siècle, pour participer à la translation du corps de Saint-Marcouf (ou Marcoul), le fondateur de l'abbaye de Nantus située dans la commune qui porte le nom du saint sur la côte est du Cotentin (Deshayes, 2017). La seconde *Vita* (Vie) de Saint-Marcouf rapporte que Saint-Ouen a voulu prendre la tête du saint pour lui faire rejoindre d'autres parties de son squelette détenues par une autre église « *probablement rouennaise* », mais une lettre tombée miraculeusement du ciel l'en a empêché (Bloch, 1961). Dans l'Avranchin, un possible lien apparaît : Ragertran (Rahenntrannus), qui a été évêque d'Avranches à la fin du VII^e et/ou au début du VIII^e siècle (les sources se contredisent sur ce point), donc très peu après le décès de Saint-Ouen, a été auparavant, donc à l'époque de Saint-Ouen, archidiacre de Rouen, c'est-à-dire collaborateur direct de l'évêque, et « *préposé* » à Jumièges.

A défaut de liens directs fermement établis, on peut supposer que la mer a joué un certain rôle dans la diffusion du culte de Saint-Ouen. Jacques Le Maho indique : « *Au haut Moyen Age, les grandes abbayes neustriennes étaient très impliquées dans les activités maritimes et le commerce transmanche et elles disposaient pour cela de droits de ports ou d'étapes de cabotage sur toute la longueur de la côte depuis le Cotentin jusqu'au Pas-de-Calais* » (Le Maho in litt. 11/02/2017). J. Deshayes fait une remarque similaire à propos de Saint-Germain-le-Scot (ou à-la-Rouelle) et/ou de Saint-Germain-d'Auxerre dont les lieux de culte sont situés en position littorale, définissant ainsi « *une géographie presque exhaustive des anciens établissements portuaires de la presqu'île* » (Deshayes, 2014).

La puissante et très riche abbaye Saint-Ouen de Rouen a, quant à elle, des possessions dans le Cotentin, et notamment aux époques mérovingienne et carolingienne : au VII^e siècle,

« *la villa Brisniacus en Cotentin ; connue par la seconde vie de Saint-Ouen comme domaine appartenant personnellement au saint évêque de Rouen ; (...) elle n'est pas identifiée* ». En 876, un diplôme de Charles-le-Chauve confirme les biens de l'abbaye Saint-Ouen, soit 41 domaines, dont 17 identifiés, dans le Vexin, le Roumois, le Talou (nord de la Seine-Maritime), l'Evrecin, le Bessin et le Cotentin, où il s'agit du seul et énigmatique domaine de *Bresiniacus*. Le domaine est passé dans le patrimoine de l'abbaye (Musset 1988). Plus tardivement, le puissant baron de Bricquebec, Robert Bertran, donne vers 1062 à l'abbaye rouennaise des terres à Surtainville, à Magneville, au Vrétot, ainsi que l'église de Bricquebec (Musset, 1988). L'église de Surtainville est dédiée à Saint-Pierre et les abbés de Saint-Ouen de Rouen en exercent le patronage (Pontaumont, 1856). Au Moyen Age, la baronnie de Bricquebec possède d'importantes extensions de fief à Saint-Germain (Deshayes, in litt. 2004) et y institue même un marché.

Le même historien (Musset, 1946) indique qu'un acte carolingien mentionne une localité du nord-Cotentin appelée *Monticellus*, identifiée comme étant Flottemanville-Hague au milieu du XI^e siècle, au moment de sa restitution à l'abbaye Saint-Florent de Saumur ; *Monticellus* aurait donné son nom à un hameau, *le Moucel* (hameau Dumoncel ?). Le cimetière de cette commune a livré dans les années 1980 une sépulture, malheureusement inédite, du haut Moyen Age (sondage Jacqueline Battut et Daniel Hélye). L'église est dédiée à Saint-Pierre et a eu plus tardivement les abbés de Saint-Taurin d'Evreux comme patrons (Pontaumont, 1856). Enfin, sans pouvoir établir actuellement le moindre lien, on remarque que l'église d'Acqueville, commune limitrophe de Flottemanville, est l'une des rares églises de la Manche dédiées à Saint-Eloi, contemporain et ami de Saint-Ouen (cf supra).

Mais tous ces éléments, qu'il a semblé intéressant de rassembler, ne nous renseignent pas directement, dans l'état actuel de la recherche, sur le hameau Saint-Ouen de Saint-Germain-des-Vaux.

Rupture dans l'occupation du hameau ?

Le hameau de Saint-Ouen avec lieu de culte et cimetière a donc une existence bien attestée au haut Moyen Age. Mais il a très vraisemblablement connu une rupture dans son occupation. Pour Jacques Le Maho (Le Maho in litt. 11/02/2017), « *les noms de « Saint-Ouen » et de « Saint-Germain(-des-Vaux) relèvent tous deux d'un type toponymique qui est fréquent sur les sites d'habitat ayant connu, à un moment ou à un autre, une période d'abandon : à la dénomination originelle, tombée dans l'oubli après le départ de la population, s'est substitué le simple nom de l'église ou de la chapelle, seul édifice resté visible dans le paysage. Autrement dit, il est (...) fort possible que ces lieux aient été connus sous un autre nom au haut Moyen Age* ». Les dates de l'abandon et du réinvestissement du hameau sont totalement inconnues. En tout état de cause, le Pouillé du diocèse de Coutances mentionne l'existence en 1332 d'une chapelle Saint-Ouen dans la paroisse d'Omonville-la-Petite ; cette chapelle médiévale a sans doute remplacé un édifice antérieur du haut Moyen Age et a existé jusqu'au XIX^e siècle.

SAINT-OUEN AUX ÉPOQUES MODERNE ET CONTEMPORAINE

Nous ne disposons actuellement d'aucune source concernant Saint-Ouen pendant le bas Moyen Age et le début de l'époque moderne (XIV^e-XVI^e siècles).

Des « sieurs de Saint-Ouen » aux XVII^e et XVIII^e siècles

Aux XVII^e et XVIII^e siècles, quelques personnes apparaissent dans des actes notariés (successions, inventaires après décès) et les registres paroissiaux avec, après leur patronyme, le titre de « *sieur de Saint-Ouen* ». Il s'agit là d'un titre de sieurie, qui n'implique aucune appartenance à la noblesse et que prenaient des personnes d'un certain rang social (bourgeois, propriétaires fonciers, gros laboureurs...) (Anonyme, 1985).

C'est d'abord le cas de deux personnes qui portent le patronyme de Commanchail (ce nom est orthographié de manière variée, mais cette dernière orthographe finit par prévaloir) :

André, « *avocat* », est qualifié de « *sieur de Saint-Ouen* » dans deux actes notariés de 1614 et 1627. Il est marié avec Jacqueline Fleury, décédée en 1654, et on peut remarquer, sans pouvoir faire à ce stade le moindre lien, qu'une parcelle de Saint-Ouen s'appelle « le Clos Jacqueline ». L'un de ses frères, « *Anthoine* », est « *sieur de la Jannière* ». Son autre frère et son oncle sont prêtres.

Jean, décédé en 1671, porte le même nom de sieurie, mais sa parenté, bien que probable, avec André n'a pu être établie.

Les Commanchail sont nombreux à Saint-Germain durant toute l'époque moderne. Des prêtres portant ce patronyme sont présents lors de deux prises de possession de l'église paroissiale en 1581 (Plaideux, 1990). Ils ont des liens avec les Commanchail de Quettetot, près de Bricquebec, d'où ils sont peut-être originaires. La branche qui porte le nom de sieurie a certainement un certain niveau social. Elle a fourni de nombreux prêtres. Aux XVIII^e et XIX^e siècles, les Commanchail de Saint-Germain sont beaucoup plus modestes, puisque l'on trouve des petits laboureurs, un toilier, des cordonniers et même un journalier. Le patronyme disparaît des actes d'état-civil dans le courant de la 1^{ère} moitié du XIX^e siècle.

C'est également le cas de deux personnes qui portent le patronyme de Richer :

- Guillaume Richer, fils de Pierre, est dit « *sieur de Saint-Ouen* » dans un acte de 1650 et il est cité comme témoin avec le même titre lors d'un mariage Divetaïn-Pignot à Omonville-la-Rogue en 1684. Guillaume Richer est né vers 1630 ; il a un frère, François, qui est prêtre ; il devient bourgeois de Cherbourg dès 1651, alors qu'il est en apprentissage chez un maître drapier ; il contracte deux mariages, le second avec Catherine Frigoult, en 1678 à Cherbourg, et le couple a au moins six enfants.
- Louis Joseph Richer (vers 1687-1750), fils de François Richer et de Françoise Commanchail. Comme pour les deux Commanchail sieurs de Saint-Ouen, sa parenté avec Guillaume Richer n'a pu être établie.

Les Richer sont nombreux à Saint-Germain-des-Vaux et à Omonville-la-Petite (le berceau de la famille pourrait se situer à Saint-Ouen) et certaines branches se sont considérablement enrichies. Louis Joseph Richer et son épouse, Marie Thérèse Henry, sont inhumés dans la nef de l'église paroissiale, autre indice d'un niveau social relativement élevé et la famille a fourni des prêtres. On ne retrouve pas le nom de sieurie dans sa descendance. Cette riche branche omonvillaise a su profiter de toutes les opportunités, notamment à l'époque de la Révolution, et a contracté des mariages avantageux au siècle suivant. Ainsi, François Richer (1752-1830), petit-fils de Louis Joseph, acquiert le presbytère, qu'il habite lors de son décès, et l'ancienne école d'Omonville-la-Petite ; quand la Révolution éclate, il est fermier du prieuré de Saint-Hélène. Il a des possessions à Saint-Ouen et, dans son testament fait en 1829, il lègue à Louis Joseph Pierre Germain, son troisième fils, « *les maisons, mesnages, cours (?) connus sous le nom de Saint-Ouen avec trois jardins, nommés le jardin de derrière la maison de haut, le deuxième la Canivière et le troisième le Vas au (?)*. Tous ces objets sont situés commune de Saint-Germain-des-Vaux et Omonville-la-Petite ». Dans ce testament, tous les héritiers mâles et les maris des héritières sont qualifiés de « *propriétaires* ». Les terres qui font l'objet de la succession, outre celles que son épouse possède en propre, atteignent presque cent hectares, « *ce qui faisait de lui le premier propriétaire non noble du canton de Beaumont* » (recherches Joël Tatarat). Les documents préparatoires à la modification cadastrale entre Saint-Germain et Omonville indiquent, non loin d'une boulangerie isolée au nord du hameau, une maison appartenant à un Richer ; il pourrait s'agir de cette « *maison de haut* ».

Un hameau peuplé à la fin de l'époque moderne

Plusieurs éléments concordants permettent de penser que Saint-Ouen était un hameau important et peuplé.

La carte de Mariette de la Pagerie (1689) et la carte de Cassini (1750/1760) indiquent Saint-Ouen au même titre que les trois principaux hameaux actuels de Danneville, la Rue-de-Bas et la Rue-de-Haut. La précieuse carte dite des Ingénieurs du Roi (vers 1775), qui est presque un pré-cadastre, fournit davantage de renseignements : elle montre une rangée de bâtiments au sud-est (côté Omonville), quelques rares bâtiments au nord-ouest (côté Saint-Germain), et un symbole religieux (rectangle surmonté d'une croix), approximativement à l'emplacement de la chapelle, sur une sorte de petite place formée par un élargissement de la voirie et le croisement de deux chemins. Cette dernière carte mentionne également la ferme de la Montagne toute proche, avec l'énigmatique indication de « *cabaret* ».

Un autre élément est fourni par l'histoire de l'église paroissiale (Plaideux, 1990). Celle de la Vieille-Eglise, à la fois priorale et paroissiale, tombant en ruines, il est décidé, à l'époque du curé Gratien Gauvain (1676-1695), d'en construire une nouvelle en agrandissant la chapelle Sainte-Pernelle, isolée des différents hameaux qui composent la paroisse, à l'exception relative de Danneville. Cette situation d'isolement a donné lieu

à une légende locale, encore prise maintenant comme vérité historique par certains vieux habitants de Saint-Germain : l'ancienne église a été détruite par l'érosion marine, voire par un raz-de-marée, et, pour ne pas risquer à nouveau pareille catastrophe, on a choisi pour la nouvelle église un site à un kilomètre de la mer et à 86 mètres d'altitude. En fait, sans nier une vraisemblable et lente érosion marine, l'ancienne église a dû tomber en ruines par vétusté, et la nouvelle église est située approximativement au centre d'une paroisse éclatée entre quatre hameaux principaux (la Rue-de-Bas, la Rue-de-haut, Danneville et Saint-Ouen), sans qu'aucun d'entre eux n'ait jamais joué le rôle de hameau-centre ou de « bourg ». L'abandon ultérieur de Saint-Ouen a fait perdre à l'église sa position centrale. Les archives paroissiales, dont le récolement est dû à l'abbé Georges Leclerc, curé de Saint-Germain de 1908 à 1920, indiquent : « *le village de Saint-Ouen, aujourd'hui désert, était alors [à la fin du XVII^e siècle] composé de plus de trente feux* ». Il est regrettable que G. Leclerc n'ait pas cité sa source.

Enfin, on nous a rapporté que des anciens de Saint-Germain disaient que Saint-Ouen avait compté jusqu'à une centaine d'habitants. C'était notamment le cas de Mme Jean-Baptiste Digard dit Capelle, née Bonne-Marie Mesnil (1850-1936), qui devait néanmoins faire allusion à une époque antérieure à son enfance, car, au milieu du XIX^e siècle, Saint-Ouen devait être déjà moins peuplé (cf infra). Jean Henry, instituteur à Saint-Germain, écrit vers 1905 dans son cahier que « *le village de Saint-Ouen [était] jadis très peuplé* ».

Saint-Ouen et ses habitants au XIX^e et au début du XX^e siècle

Le XIX^e siècle est normalement beaucoup plus documenté, mais l'historien de Saint-Germain-des-Vaux n'a pas la chance de disposer de recensements de la population, qui ne semblent pas avoir été conservés, contrairement aux communes limitrophes de Jobourg, d'Auderville et surtout d'Omonville-la-Petite (série complète depuis 1831). Or seul un recensement peut nous donner, à une date précise, une image fidèle de la population d'un village ou d'un hameau (nombre de familles, composition de la famille, profession du chef de famille). De plus Saint-Ouen est cadastré dans la section C. Or l'état de cette section est introuvable aux Archives départementales de la Manche et l'exemplaire photocopié que détenait la médiathèque Costil-Capel du Tourp avait « disparu ». Ce document vient d'être retrouvé au moment où cet article doit être remis et n'a pu être que rapidement et sommairement exploité. Pendant l'élaboration de ce travail, il a donc fallu se rabattre sur des sources moins directes et dont l'exploitation requiert beaucoup plus de temps : les actes d'état-civil qui fournissent pour certaines périodes les lieux précis (hameaux) de naissance et de décès (recherches Michel Digard notamment) et la matrice cadastrale pour les familles habitant Saint-Ouen ainsi identifiées ou dont on sait par ailleurs qu'elles possédaient des terres à Saint-Ouen (recherches Maryvonne Perrotte).

Le plan cadastral lui-même montre une évolution par rapport à la carte des Ingénieurs du Roi, pourtant antérieure d'une quarantaine d'années seulement : le bâti affecte maintenant le côté ouest du hameau. On a donc construit à Saint-Ouen durant le dernier quart du XVIII^e siècle et les deux

premières décennies du XIX^e siècle. Le bâti du plan du cadastre dit napoléonien correspond donc certainement au maximum démographique qui se situe à Saint-Germain vers 1820.

L'état de section C mentionne huit propriétaires de « maison » et de « sol de maison » : Jean-Baptiste Langevin fils de Jean, Pierre Lecrosnier, Pierre Lepesqueur, Jean Levallois fils de Charles (deux propriétés), François Richer, la veuve Guillaume Toulorge, Jean Jacques Toulorge, la veuve Jean Thomas Toulorge, tous de Saint-Germain sauf François Richer qui est d'Omonville. La permanence des Richer à Saint-Ouen est assez remarquable : du milieu du XVII^e siècle au moins au XIX^e siècle, et même bien au-delà avec des successions qui sont faites par les femmes, donc avec changement de patronyme. Cinq des huit propriétaires détiennent en outre des « bâtiments » (dépendances agricoles) cadastrés séparément, ainsi que Jean-Baptiste Lemièrre et Jean Mosqueron, cultivateurs à Omonville. Il est assez improbable que huit familles, même nombreuses, aient pu compter une centaine d'habitants.

La matrice cadastrale mentionne plusieurs personnes qui possèdent des « sols de maison » et des dépendances à Saint-Ouen, mais qui n'habitent pas ce hameau. C'est le cas de :

- Jean-Baptiste Renet à Omonville-la-Petite (hameau Renet ?) : deux « sols de maison » et une dépendance ;
- Auguste Trubert à Danneville : un « sol de maison » ;
- Jean Pierre Trubert à Danneville : un « sol de maison » et une dépendance ;
- François Trubert à Danneville : un « sol de maison » ;
- Les héritiers de Jean-Baptiste Lemièrre à Omonville-la-Petite (hameau aux Mières ?) : une dépendance ;
- La veuve de Charles Trigan : une dépendance.

L'appellation « sol de maison », sans l'indication « maison », pourrait désigner une ancienne maison, inutilisée, même comme dépendance, peut-être délabrée, voire en ruine. Il n'est guère étonnant de retrouver comme propriétaires à Saint-Ouen des habitants du hameau aux Mières et du hameau Renet à Omonville-la-Petite, qui sont très proches de Saint-Ouen. Quant aux Trubert, il s'agit d'une famille aisée, au moins pour certaines branches, notamment celle qui a habité au Jogard à Saint-Germain-des-Vaux, et celle(s) qui habitai(en)t à Saint-Ouen semblant avoir quitté ce hameau pour Danneville.

Les familles qui habitaient Saint-Ouen et qui y possédaient des maisons sont les suivantes :

les **Toulorge** : plusieurs familles ou branches de la même famille, que l'on peut suivre sur quelques générations, sont attestées à Saint-Ouen. Les Toulorge étaient surtout localisés à Danneville et dans la Vallée des Moulins. Ces derniers étaient meuniers, les autres petits cultivateurs, c'est le cas de ceux de Saint-Ouen. Mais on trouve aussi à Saint-Ouen une couturière, un domestique, ce qui confirme la modestie de ces familles. On remarque également des unions avec une Henry et un Hébert d'Omonville-la-Petite, un Trubert (de Saint-Ouen ?). Des Toulorge sont propriétaires des maisons C 879 (avec une dépendance), C 883 et 893. La maison C 879 est plus tard la propriété de Jean-Baptiste Langevin, « beau-fils » (c'est-à-dire sans doute gendre) de Jean-Baptiste Toulorge, qui peu à peu devient en outre propriétaire des maisons C 877, C 884 et

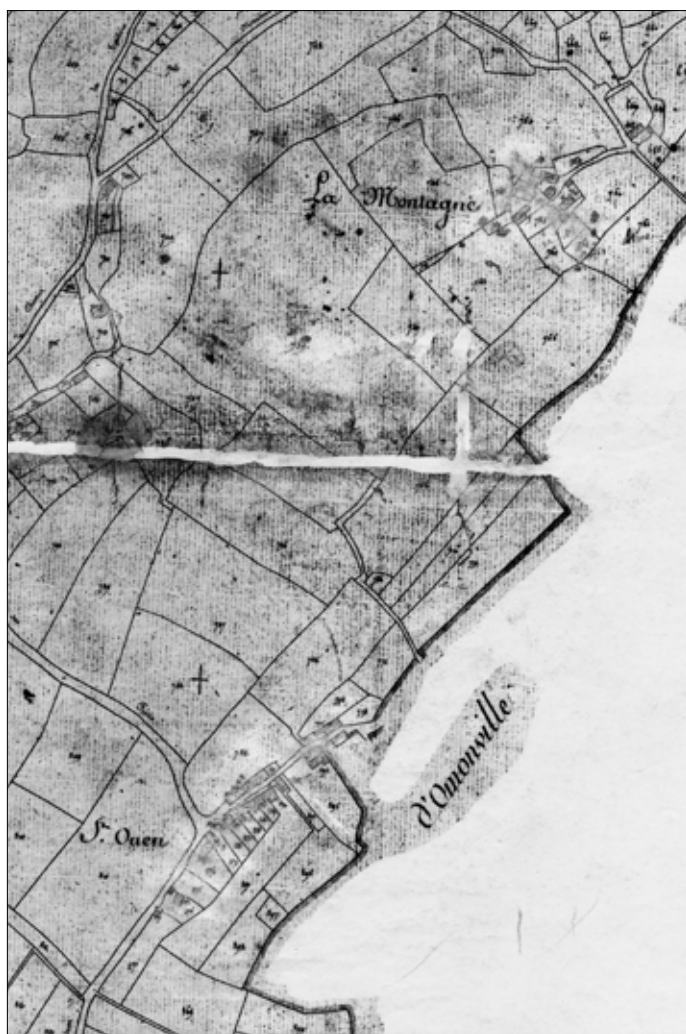


Fig. 5 : Saint-Ouen sur le plan du cadastre « napoléonien » de Saint-Germain-des-Vaux. (racadrer avec la montagne).

C 887. L'une des deux seules maisons actuellement habitées du hameau, après agrandissement, a été vendue dans les années 1970 par un Toulorge.

les **Lepesqueur** : ce patronyme est peu attesté à Saint-Germain, alors qu'il est beaucoup plus porté dans les communes limitrophes. A Saint-Ouen habite une seule famille de laboureurs/cultivateurs, descendant de Thomas Lepesqueur et de Suzanne Trubert, que l'on suit sur trois générations. Cette famille possédait la maison C 894. De plus, Anne Félicité Tripey, veuve de Nicolas Lepesqueur, meurt à Saint-Ouen en 1873 ; elle est qualifiée d'« indigente ». La maison d'un Pierre Lepesqueur (vers 1735-1820) est localisée sur le croquis figurant dans la proposition de nouvelle limite cadastrale entre Saint-Germain et Omonville.

les **Trubert** : deux familles, ou branches, de Trubert habitaient à Saint-Ouen où ils étaient cultivateurs. Jean Jacques Trubert est meunier à Omonville-la-Rogue quand il épouse, en 1829, Rose Célestine Augustine Toulorge, qui, elle, est de Saint-Ouen. Ils possèdent la maison C 879 qui vient des Toulorge. Le couple perd en 1868, sur un très court laps de temps (un mois), trois de ses enfants âgés de 22, 27 et 33 ans, ce qui témoigne vraisemblablement d'une épidémie. Le seul survivant, Jean François, et son épouse Marie Marine Mesnil décèdent respectivement en 1913 et 1911, ce qui en fait les



Fig. 6 : Saint-Ouen sur le cadastre « napoléonien » d'Omonville-la-Petite. (recadrer sur St Ouen)

derniers habitants du hameau. Un autre Trubert est passé à la postérité : il s'agit de Jean Pierre Trubert qui était, en 1806, canonier garde-côte au vieux fort de Saint-Germain, quand la frégate anglaise « la Minerve » a tiré de nombreux boulets, dont l'un a incendié une maison de la Rue-de-Bas et un autre tué une vache à la ferme de la Montagne. Trubert a réussi à loger un boulet sur la frégate anglaise qui a pris feu et qui s'est échouée. Ce dernier habitait alors à Saint-Ouen (Anonyme, 1987). Il avait épousé Marie Lecronier (ou Lecrosnier selon les cas), fille de cultivateurs de Saint-Ouen, mais il semble que lors de son décès en 1835 il habitait à Danneville et ne possédait plus qu'un « sol de maison » à Saint-Ouen (cf supra).

les **Levallois** : ils sont représentés par une unique branche familiale, attestée à Saint-Ouen par des naissances et des décès sur trois générations. Vers 1820, ils possèdent la maison C 888. Il s'agit de cultivateurs, mais Jean François Levallois, qui a épousé une Toulorge (de Danneville ?), est domestique, puis meunier au hameau Renet ; plus tard, sa petite-fille contracte une union avec un Renet, fils d'une Guillemain, preuves supplémentaires des liens entre le hameau de Saint-Ouen et les hameaux proches d'Omonville-la-Petite.

les **Lecostey** : un seul porteur de ce patronyme, fréquent à Jobourg mais rare à Saint-Germain, est attesté à Saint-Ouen : Jacques Charles Lecostey, fils d'un cultivateur de Beaumont, qui

a habité à Vauville et à Omonville-la-Rogue avant de s'installer à Saint-Ouen où il exerce le métier de tisserand ; c'est, semble-t-il, le seul artisan du hameau.

les **Lecrosnier** : Pierre, marié avec une fille Mauger, est le seul Lecrosnier à habiter à Saint-Ouen (maison C 874) ; sa fille Marie épouse le Jean Pierre Trubert qui s'est illustré dans le combat contre « *la Minerve* » (cf supra).

les **Groult** : seul, Jean Groult (1840-1912), qui a épousé une fille Mosqueron d'Omonville-la-Petite, habite à Saint-Ouen. Il était cultivateur et se disait « vétérinaire », mais on rapporte que le seul remède qu'il prescrivait pour soigner les vaches était de l'eau de mer qu'il allait chercher à la Vieille-Eglise et qu'il appelait « l'amétique » (information Pierre Ladvenu).

La matrice cadastrale étant régulièrement tenue à jour, son étude plus poussée devrait permettre de préciser cette histoire des derniers habitants de Saint-Ouen au XIX^e siècle. Mais, d'une manière générale, et en l'absence de recensements, les sources disponibles ne permettent guère d'aller bien au-delà. L'absence d'un débit de boissons est surprenante, à moins que ce dernier ne se trouve près de la ferme de la Montagne toute proche. Les artisans sont très rares. Il s'agit d'un hameau habité essentiellement par des petits cultivateurs.

On voit mal comment ce hameau a pu compter « *une centaine d'habitants* », après le maximum démographique des années 1820. L'abandon de Saint-Ouen a dû commencer assez tôt au XIX^e siècle, ce que semblent attester les mentions « *sol de maison* » de la matrice cadastrale. Les lieux de naissance et de décès sont indiqués dans les actes d'état-civil pour certaines périodes du XIX^e siècle ; or, le hameau de Saint-Ouen apparaît nettement moins souvent que Danneville, la Rue-de-Haut et la Rue-de-Bas, ce qui est normal, mais moins souvent aussi que le Bel-aux-Couvey, le hameau-de-Bas, les Bizeaux, qui sont des hameaux nettement plus petits. Les ruines actuellement visibles montrent des petites constructions et les deux maisons anciennes intégrées récemment dans des constructions plus grandes ont des dimensions extérieures de 6,25 x 5,60 mètres (35 mètres carrés) et 5,95 x 5,50 mètres (33 mètres carrés), et ne comportent donc qu'une pièce unique sans étage ; la maison ruinée près de l'ancienne dépendance agricole a des dimensions similaires. Saint-Ouen n'a pas fait l'objet, comme les autres hameaux de Saint-Germain, de la vague de constructions du XIX^e siècle, qui témoignent d'une nette amélioration de l'habitat : maisons à quatre ouvertures en façade (une pièce de vie et une ou deux chambres à l'étage), puis maisons à six ouvertures (une pièce de vie et un « cabinet », deux chambres à l'étage).

Au XX^e siècle : désertification, mémoire et timide repeuplement

Néanmoins, la disparition totale de la population n'intervient qu'au début du XX^e siècle. Dans son compte-rendu de promenade scolaire vers 1905, l'instituteur Jean Henry mentionne que le hameau « *ne compte maintenant que 4 habitants* » et emploie les termes de « *ruines* » et de « *lieux déserts* ». Les actes d'état-civil mentionnent trois décès en 1911, 1912 et 1913 (cf supra). Nous ne disposons pas d'informations

sur les raisons de cette disparition ; une épidémie de variole est invoquée (information Pierre Ladvenu), mais elle n'est pas nécessairement la seule cause : l'épidémie a pu intervenir sur une population déjà très diminuée pour les raisons précédemment évoquées.

Cependant, le hameau de Saint-Ouen a une histoire au XX^e siècle. La chapelle a disparue à une date inconnue, mais sa localisation est aisée grâce aux cadastres napoléoniens de Saint-Germain-des-Vaux et d'Omonville-la-Petite. Rappelons que de Pontaumont, puis Voisin mentionnent la découverte, en 1830, de sépultures « *autour de la chapelle Saint-Ouen* », formulation qui pourrait laisser penser que la chapelle existait encore, au moins à l'état de ruine. Pour Françoise Girard, la chapelle aurait pu être rasée après 1830 (Girard, 1971). Dans le compte-rendu de la promenade scolaire de 1905, Jean Henry écrit « *nous arrivons sur l'emplacement de la chapelle* » ; cet emplacement était donc encore bien connu au début du XX^e siècle. Mais curieusement, Pierre Ladvenu (1922-2014) avait dit n'avoir « *jamais entendu parler d'une chapelle à Saint-Ouen* ».

En revanche, le cimetière situé autour de la chapelle semble avoir laissé quelques souvenirs très confus. La partie de la parcelle qui le contient a été la propriété de Gabrielle Digard qui avait demandé à son mari, André Samson, de ne pas la cultiver, car il s'agissait du « *champ des morts* » ; de fait, cette partie était traditionnellement non cultivée. Toutefois, un crâne est découvert vers 1958-1960 par le Docteur Durel, résident secondaire à Port-Racine, dans des conditions inconnues (découverte fortuite dans les labours ou petite « fouille » sauvage ?). Ce dernier devait en faire, ou en faire réaliser, l'étude, ce qui semble n'avoir jamais été fait et on ignore le sort ultérieur du crâne (information Maryvonne Perrotte).



Fig. 7 : L'emplacement de la chapelle dans un herbage (cliché Martine Fosse, avril 2017).

La chapelle comportait une, sans doute très petite, statue du saint. Après la disparition de la chapelle, cette statue a été placée dans une niche aménagée dans le mur de façade d'une maison proche, maintenant totalement en ruines, située en face du puits. Les derniers habitants de Saint-Ouen tenaient à cette statue, car ils ont exigé qu'un curé de Saint-Germain, qui l'avait placée dans l'église paroissiale afin de la protéger, la remette à son emplacement initial (cahier Jean Henry, vers 1905). Mais ce retour dans son hameau d'origine a été fatal à la statue. En effet,

dans les années 1920 ou 1930, des chasseurs, vraisemblablement bredouilles au retour d'une partie de chasse, ont tiré sur la statue qui a perdu sa tête. Le corps a été abandonné dans la dépendance attenante à la maison en ruines, et la tête a été jetée dans le puits situé en face. Là serait intervenu un ecclésiastique, Mgr Fillon (1877-1943). Ce prélat, avant d'être évêque de Langres (1929-1934), puis archevêque de Bourges (1934-1943), a été le premier curé de la nouvelle paroisse Saint-Léon de Paris (1926-1929). Connaissant la Hague par un de ses confrères, prêtre parisien, qui dirigeait une colonie de vacances à Urville, il fonde à Saint-Germain, précisément aux Bizeaux, une colonie de vacances Saint-Léon et acquiert pour lui personnellement la maison du Jogard à la Rue-de-Bas (information Bernard Dollon, petit-neveu de Mgr Fillon). Il aurait fait récupérer la statue de Saint-Ouen, mais on ignore ce qu'elle est devenue ultérieurement (information Gérard Fusberti). Les archives paroissiales sont muettes à cet égard.

Les mêmes archives paroissiales comportent une chronique de la vie religieuse particulièrement détaillée pendant le ministère de Georges Lecler de 1908 à 1920 : contrairement à Saint-Germain, Saint-Sébastien, second patron de la paroisse, ne fait l'objet que d'une fête limitée et strictement religieuse, mais aucune manifestation à l'égard de Sainte-Pernelle, Sainte-Barbe et Saint-Ouen, dédicaces des trois chapelles de la paroisse de Saint-Germain-des-Vaux, n'est signalée. Dans l'église actuelle se trouvent des statues des deux saintes, mais aucune de Saint-Ouen, qui semble complètement oublié.

Enfin, une personne a résidé occasionnellement au hameau de Saint-Ouen après son abandon : il s'agit d'Alexandre Cauvin, décédé chez sa sœur à Cherbourg, où il s'était retiré et où il a été inhumé. Il était ouvrier agricole chez les Gallis, cultivateurs à Omonville-la-Petite, qui possédaient plusieurs parcelles de terre à Saint-Ouen, provenant des Richer par les Renet et



Fig. 8 : Le puits : vue générale après dégagement de la végétation, avec une tôle de sécurité, en avril 2017 (cliché Martine Fosse) ; vue de détail au début des années 2000 (cliché Gérard Vilgrain-Bazin).



Fig. 10 : Les deux caches à fraude dans la cour du bâtiment agricole aménagé (cliché Martine Fosse, octobre 2001).



Fig. 9 : En face du puits, le bâtiment agricole (« grange ») sommairement aménagé en maison ; à droite, ruines d'une petite maison dont la cheminée est visible ; dans la cour à droite, deux « caches » à fraude. C'est vraisemblablement dans une petite niche de la façade de ce bâtiment que se trouvait la statue du saint (cliché Martine Fosse, avril 2017).



Fig. 11 : L'une des deux petites maisons récemment restaurée et agrandie (cliché Martine Fosse, août 2017).



Fig. 12 : La seconde maison d'habitation actuelle du hameau ; seule, la petite maison avec souche de cheminée située à l'arrière-plan est ancienne (cliché Martine Fosse, avril 2017).



Fig. 14 : Lavoir situé en contrebas du bâtiment agricole aménagé (cliché Martine Fosse, avril 2017).



Fig. 13 : Fontaines situées en contrebas de l'une des deux maisons (cliché Gérard Vilgrain-Bazin, début années 2000).



Fig. 15 : Les trois constructions actuelles du hameau de Saint-Ouen vues des fontaines (cliché Martine Fosse, avril 2017).

les Aubrais. Il s'était fait une spécialité de la maçonnerie des murs de champ en pierres sèches et il a fait ou restauré « *des kilomètres de murs* ». Quand il travaillait dans les champs de Saint-Ouen, Alexandre Cauvain prenait son repas dans une des deux petites maisons subsistantes, alors avec une couverture de tôles qui avaient remplacé le chaume et une aire en terre. L'unique petite pièce comportait une cheminée, un placard aménagé dans le mur, une table et un banc. Alexandre Cauvain a fini par habiter plus ou moins occasionnellement cette maison (information Jean-Paul Gallis).

Puis, dans le dernier quart du siècle, quelques habitants sont revenus et le hameau a été raccordé à l'électricité et au téléphone. Actuellement, se trouvent à Saint-Ouen l'habitation principale d'un couple de retraités, la résidence secondaire d'un autre couple cherbourgeois et un pied-à-terre d'un couple de

la région de Caen, sommairement aménagé dans une ancienne dépendance. La première provient de la famille Toulorge, les deux autres des Richer par les Renet et les Aubrais. Ces installations ont permis la préservation des deux dernières petites maisons du hameau, intégrées dans des constructions récentes nettement plus grandes, mais aisément identifiables. Un simple débroussaillage permettrait d'identifier les autres bâtiments, petites maisons et dépendances agricoles. Le four à pain a pu être localisé grâce à l'ancien cadastre, un petit lavoir, une source, deux fontaines, un puits et d'anciens chemins ont été retrouvés lors de prospections effectuées au début des années 2000. Saint-Ouen ne peut maintenant que faire l'objet d'une lecture archéologique.

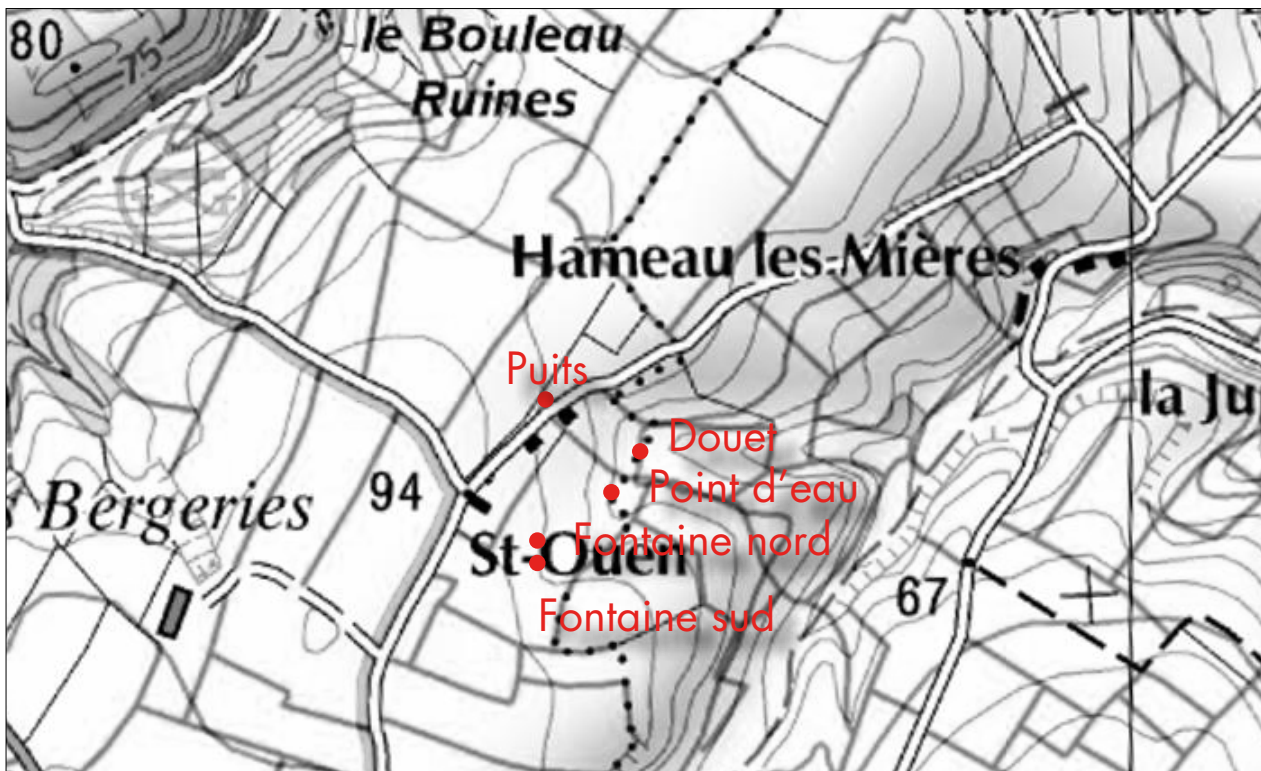


Fig. 16 : Localisation des bâtiments et des éléments encore visibles du hameau Saint-Ouen, identifiés en prospection, sur un fond de carte IGN 1/25 000 (Gérard Vilgrain-Bazin).

CONCLUSION

Ainsi, le hameau Saint-Ouen est sans doute l'un des deux noyaux de peuplement les plus anciens sur le territoire qui formera la paroisse de Saint-Germain-des-Vaux, avec le site du futur prieuré de la Vieille-Eglise. Les deux lieux, qui comportaient un habitat, un lieu de culte et un cimetière, datent très vraisemblablement du haut Moyen Age (VII^e-VIII^e siècles). La configuration paroissiale, puis communale, actuelle est acquise au XIII^e siècle, la dénomination également (*Sanctus Germanus de/in Haga, Sanctus Germanus de Valibus*). A cette époque, les textes mentionnent les hameaux de Danneville, avec la chapelle Sainte-Pernelle qui deviendra l'église paroissiale à la fin du XVII^e siècle, et d'Onfreville avec la chapelle Sainte-Barbe, elle aussi disparue et non localisée. Ce hameau est vraisemblablement situé entre la Rue-de-Bas et la mer et fut une éphémère paroisse pendant quelques décennies du XIII^e siècle. Les hameaux de la Rue-de-Bas et de la Rue-de-Haut sont vraisemblablement plus récents, comme leur dénomination le suggère. Les sites du hameau Saint-Ouen et de la Vieille-Eglise ont dû connaître une période d'abandon qu'il n'est guère aisé de placer dans la chronologie, mais qui pourrait se situer entre le IX^e siècle et la fin du XI^e siècle, époque de la création du prieuré Saint-Germain. Les recherches n'ont pas actuellement permis d'établir un lien entre le hameau saint-germaniais et le saint évêque de Rouen ou, après son décès, avec la célèbre abbaye rouennaise qui porte son nom. Mais il faut poursuivre la réflexion à cet égard.

Après une lacune de quelques siècles due sans doute davantage à l'absence de documentation qu'à l'absence de

population, le hameau Saint-Ouen réapparaît aux XVII^e et XVIII^e siècles en donnant son nom comme titre de seigneurie à quelques membres de deux familles d'un certain rang social. Il est mentionné sur les cartes de Mariette de la Pagerie, de Cassini et des Ingénieurs du Roi. Des familles qui habitaient le hameau ont pu être retrouvées. De nombreux indices concordent pour dire que Saint-Ouen a été un hameau peuplé, mais que la diminution de la population commence assez tôt dans le XIX^e siècle. L'abandon total du hameau intervient dans les années qui précèdent immédiatement la 1^{ère} Guerre Mondiale. La chapelle disparaît dans le courant du XIX^e siècle sans laisser de souvenirs, contrairement au cimetière qui a laissé quelques souvenirs confus. La statue du saint, bêtement endommagée, n'a pu être retrouvée. Enfin, quelques habitants reviennent dans le dernier quart du XX^e siècle.

Des prospections ont permis de localiser un certain nombre d'éléments concernant la vie du hameau. Plusieurs bâtiments sont complètement disparus (à l'exception des fondations ?) et la végétation envahit et détruit ce qui reste des murs en ruines. Il serait intéressant, et du reste aisé, de faire le relevé de ces derniers avant leur totale disparition, et de localiser avec précision, comme sur le site du prieuré de la Vieille-Eglise, le lieu de culte et le cimetière. Mais, faute d'un aménagement destructeur qu'il ne faut d'ailleurs pas espérer sur ce beau site, ce genre d'intervention est loin d'être une priorité de la pratique archéologique actuelle.

BIBLIOGRAPHIE

Anonyme, 1985 : Patronymes et noms de seuries. Sur quelques usages de la Manche, du XVI^e au XX^e s, *Société d'Archéologie et d'Histoire de la Manche*, publications multigraphiées, fasc. 62, 1985, 54 p.

Bloch (Marc), 1961 (rééd.) : *Les Rois thaumaturges*, Paris, Armand Colin, 1961 (rééd.), p. 267.

Deshayes (Julien), 2014 : *La chapelle Saint-Germain de Querqueville*, Société des Antiquaires de Normandie, Monuments et sites de Normandie, 4, 2014, 58p.

Deshayes (Julien), 2017 : L'église paroissiale de Saint-Marcouf et l'histoire de l'abbaye de Nantus, *Vikland. La revue du Cotentin*, n° 22, 2017, p. 36-51.

Girard (Françoise), 1971 : *Les noms de lieu du canton de Beaumont-Hague (Manche)*, thèse de l'Ecole des Chartes, Société d'Archéologie et d'Histoire de la Manche, publication multigraphiée, fasc. 14, 1971, 432 p.

Le Maho (Jacques), 1995 : Note sur les origines du culte de Saint-Ouen en Normandie, *Annales du Patrimoine de Fécamp*, n° 2, 1995, p. 58-59.

Musset (Lucien), 1946 : Les domaines de l'époque franque et les destinées du régime domanial du IX^e au XI^e siècle, *Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie*, tome XLIX, 1946, p. 92-93.

Musset (Lucien), 1988 : Ce qu'enseigne l'histoire d'un patrimoine monastique : Saint-Ouen de Rouen du IX^e au XI^e siècle, *Cahier des Annales de Normandie*, n° 22, 1988, p. 115-129.

Pilet (Christian), 1996 : Chrono-typologie des tombes de Normandie, Actes du 2^e colloque A.R.C.H.E.A. Archéologie du cimetière chrétien, Orléans, sept.-oct. 1994, Supplément à la *Revue archéologique du Centre de la France*, 11, 1996, p. 251-255.

Plaideux (Hugues), 1990 : Le prieuré de Saint-Germain-des-Vaux, *Annales de Biville*, n° 30, 1990, p. 20-32, et n° 31, 1990, p. 24-39.

Pontaumont (L. de), 1856 : *Notes historiques et archéologiques sur les communes de l'arrondissement de Cherbourg*.

Vacandard (Elphège), 1902 : *Vie de Saint-Ouen évêque de Rouen (641-684), étude d'histoire mérovingienne*, Paris, V. Lecoffre, 1902.

Voisin (Auguste), 1900 : *Inventaire des découvertes archéologiques du département de la Manche*, Bulletin de la Société artistique et industrielle de Cherbourg, n° 24, 1900, et Imprimerie Emile Le Maout, Cherbourg, 1901, 198 p.

SOURCES

Anonyme 1987 : Bulletin communal de Saint-Germain-des-Vaux, 1987.

Archives départementales de la Manche : registres paroissiaux, registres d'état-civil, actes notariés, anciens cadastres.

Archives historiques diocésaines de Coutances : lettre du 28 mai 2004.

Deshayes (Julien), 2004 : 50 – Saint-Germain-des-Vaux. Analyse provisoire de données historiques partielles (mars 2004), 3 p. dactylographiées.

Forum de généalogie *Généhague* sur Internet, et notamment Christophe Bourrillon, Michel Digard, Maryvonne Perrotte et

Joël Tatar.

Henry (Jean), vers 1905 : monographie communale de Saint-Germain-des-Vaux (Archives départementales de la Manche).

Leclerc (Georges) (abbé), 1908-1920, et successeurs : Archives paroissiales de Saint-Germain-des-Vaux (Archives historiques diocésaines de Coutances).

Le Maho (Jacques), 2017 : lettre du 11 février 2017.

Entretiens avec Bernard Dollon, Gérard Fusberti, Jean-Paul Gallis, Pierre () et Claire () Ladvenu, Georges Moitié, Maryvonne Perrotte.

REMERCIEMENTS

De nombreuses personnes, citées précédemment (sources), sont intervenues à des titres et à des degrés divers dans ce travail, lors d'entretiens ou dans le cadre du forum *Généhague*. Nous leur adressons nos remerciements et nous adressons un merci tout particulier à Maryvonne Perrotte qui a fait le lien entre les différents chercheurs sur les documents d'archives.